



# LE PREMIER MAI,

par Louis Fournier

Ce fut un beau Premier Mai, pas vrai?

Le plus beau que l'on ait connu au Québec depuis que la fête internationale des travailleurs est célébrée ici. 36,000 travailleurs ont débrayé, un peu partout. Plus de 25,000 manifestants sont descendus dans la rue. Dans une trentaine de villes de la province.

Joliette

Une fois de plus, c'est Joliette qui a donné le ton. La petite ville de 22,000 habitants a été complètement paralysée. Même les commerces ont fermé leurs portes. Le Front commun régional peut se réjouir: 9,000 travailleurs et 6,000 étudiants en grève, 3,000 manifestants le soir. Joliette reste à l'avant-garde de la classe ouvrière au Québec.

A Montréal, 15,000 personnes ont manifesté

et 11,500 travailleurs ont débrayé dont 4,500 dans une douzaine d'hôpitaux, 2,000 à Radio-Canada, 800 au Gaz naturel, 500 à la Commission de transport de la Communauté urbaine de Montréal (CTCUM). On ne peut tous les nommer!

Malgré le froid

Ailleurs au Québec, malgré le froid, on a fêté ça aussi. 1,500 manifestants à Québec, 1000 à Arvida au Saguenay, 1000 à Saint-Jean, 800 à Trois-Rivières, 600 à Sherbrooke, 400 à Shawinigan, 300 à Valleyfield, autant à Hull et à Baie-Comeau, 500 à Drummondville, 250 à La Tuque. Et ça continue.

On évalue à 36,150 le nombre des travailleurs qui ont débrayé dans la journée pour fêter le 1er Mai et pour protester contre la hausse du coût de la vie, sous le thème "L'in-

flation, on la prend pas!" La moitié des arrêts de travail ont éclaté dans le secteur privé.

En outre, des ralentissements de travail et des occupations de locaux ont été signalés dans des centaines d'entreprises.

Une lutte

Des postes de radio ont été occupés, CHRS à Saint-Jean, CFDA à Drummondville et à Victoriaville, CHEF, à Granby.

Oui, ce fut un beau Premier Mai! Un Premier Mai qui fait un peu le printemps.

Ce jour-là, chaque année, il faudra cesser de travailler jusqu'à ce que le Premier Mai devienne ici, comme partout dans le monde, une journée de congé, une fête chômée et payée.

Car pour nous au Québec, le Premier Mai c'est encore une lutte à gagner. Comme tant d'autres luttes qu'il nous reste à faire.



Photo-reportage

Michel Elliott  
et  
Christian Lambert

15,000 MANIFESTANTS dans les rues de Montréal pour célébrer le 1er Mai, par un froid quasiment sibérien.

LES CHOMEURS ont manifesté eux aussi à Montréal, le 1er Mai. Ces travailleurs "en réserve" sont partis du carré Philippe pour aller chercher de l'emploi au Conseil du patronat du Québec, chez Bell Telephone, à l'Hydro-Québec...

Campagne de souscription 1974



## QUEBEC-PRESSE

est publié par l'Association coopérative des publications populaires, 9670 Pélouquin, Montréal 358.

Directeur général: Gérard Godin.  
Directeur de l'information: Louis Fournier.

Chef de pupitre: Michel Hotte.  
Comité de rédaction: Marie Brassard, Michel Elliott, Louis Fournier, Gérard Godin, Michel Hotte, Micheline Lachance, Christian Lambert, Robert Lévesque, Jean-Claude Pelletier, Georges Robitaille, Paul Terrien, Monique Vanden.

Rédaction: 381-8684  
Bureau Québec: (418) 643-1357

Sport: Pierre Terroux, directeur.  
Publicité: Directeur: Georges Robitaille. Représentants: Yolande Poisson, Ginette Duguay.

Publicité: 381-1385.  
Distribution et abonnements: Directeurs: Guy Ouimet, Jean-Claude Pelletier. -381-9936.  
Administration: Gilbert Rambo, 381-4775.

Courrier de deuxième classe sous le numéro d'enregistrement 2314. Port de retour garanti à Montréal, 9670 Pélouquin, Montréal 358.

Bibliothèque nationale du Québec. Dépôt légal. Lithographié par Journal Offset Inc., 254 Benjamin-Hudon, Ville St-Laurent.



LE CRIM - le Comité régional intersyndical de Montréal CSN-FTQ-CEQ - avec sa bannière en tête du défilé.

# C'ETAIT NOTRE FETE!



LES PRESIDENTS des trois grandes centrales syndicales au cours de la manifestation: Yvon Charbonneau (CEQ), Marcel Pepin (CSN) et Louis Laberge (FTQ). Le président de la FTQ avait un collant CSN sur son manteau...



UN GROUPE DE GREVISTES comme il s'en est réuni plusieurs au Palais du commerce, le 1er Mai. 11,500 travailleurs ont débrayé à Montréal.



LE CONSULAT DU CHILI à Montréal a été occupé par des membres des comités étudiants de solidarité Québec-Chili.



UNE DELEGATION du Comité de liaison des garderies populaires participait à la manifestation.



ON A DANSE ET CHANTE au Palais du Commerce, dans l'allégresse générale.



LA BIÈRE a coulé à flots au Palais du Commerce, après la manifestation, à tel point qu'il n'en restait plus au bout de quelque temps...

# document



LES OCCUPANTS du poste CHEF à Granby ont reçu la visite du président de la CSN, Marcel Pepin, le 27 avril.

## Pourquoi l'occupation de la station CHEF

Les employés de la station de radio CHEF de Granby, propriété de Power Corporation, ont occupé le poste durant plus d'une semaine. Ils sont membres du Syndicat général des communications (CSN). Les occupants ont fait parvenir le texte suivant à QUEBEC-PRESSE.

Des problèmes à CHEF Radio-Granby? Oui!

Depuis 14 mois. Depuis l'arrivée du nouveau "boss": Pierre M. Durivage.

Nos problèmes, les voici:

Abus de confiance du boss à l'endroit de ses employés:

Promesses plus farfelues les unes que les autres. Par exemple, il promet à un annonceur de l'envoyer dans un studio d'enregistrement aux Etats-Unis pour lui faire faire des identifications de Radio CHEF.

Nous reproche de faire de la radio "pour les amis".

Dirige la station, et les employés, selon l'humeur de la journée. S'il a mal dormi, les employés sont assurés de passer une mauvaise journée.

Un employé surnuméraire, à force de travail et à raison de 60 à 70 heures par semaine, réussit à se tailler une place dans la station. En dedans de 24 heures, il est remercié "faute d'argent pour le payer" et réengagé avec augmentation.

Le président du syndicat se voit décerner les heures de soirée, jusqu'à une heure du matin, fait qui se répètera lorsque les employés éliront un autre président.

Quand une organisation ne fonctionne pas, monsieur se désiste et ses employés reçoivent la m.....

Menaces envers certains employés qui ont osé s'élever contre une décision.

Ne respecte pratiquement jamais la convention collective.

Essaie d'acheter les annonceurs pour les diviser.

Se sert de la voiture de reportage du poste comme deuxième voiture, sa femme se servant de la sienne. Pour couvrir un événement, le reporter

nouvelliste doit aller chercher la voiture chez le boss.

Brcuillé avec les nouvellistes qui préparent une émission d'information, il leur défend de prendre trop d'initiatives et de faire du temps supplémentaire en rapport avec cette émission.

Suspend un nouvelliste qui ne voulait pas faire un travail qu'il n'était pas tenu d'exécuter selon la convention.

Demande aux employés de violer la convention, parce que "ça l'arrange."

Le nouvelliste de l'après-midi est obligé d'aller laver la voiture de reportage à 2 minutes d'avis.

Selon les nouveaux horaires, certains annonceurs doivent enregistrer 1/2 heure le matin, 1/2 heure l'après-midi et faire quelques heures en soirée en ondes.

D'autres doivent enregistrer le vendredi soir à 20 heures, ce qui ne s'était jamais vu en 26 ans d'existence de la station.

24 heures en 2 jours en ondes, la fin de semaine, pour un autre annonceur.

Enregistrer les commerciaux à une distance de 2 milles de la station.

Pas de discothécaire. Pas de scribes. 2 secrétaires seulement. Un personnel de sept alors qu'il en faudrait le double.

La partie patronale signe une entente le 1 avril 1974 mais ne la respecte pas.

etc...etc...etc...etc... jusqu'à 100!

**Un despote**

C'est vous dire que nous avons quelques raisons de montrer notre écoeurément face à ce despote un peu "craqué", qui centralise le pouvoir parce qu'il ne veut que le pouvoir.

Il cachait même à ses patrons qu'il avait des problèmes. Imaginez la tête de ceux-ci quand ils ont reçu copie des premiers griefs!

Non, il ne fait vraiment pas bon travailler à CHEF Radio Granby.

Les journaux locaux ont accusé notre supérieur d'incompétence. Il vaudrait mieux qu'on ne nous demande pas de la prouver.

# billet

## Messieurs, Longueuil n'est pas Hartford, Conn.

La compagnie United Aircraft de Longueuil devra peut-être plier avant longtemps et rouvrir les négociations avec ses employés en grève depuis plusieurs semaines.

Pourquoi? Tout simplement parce que les chaînes de montage de la compagnie à Longueuil sont maintenant à peu près vides. De sorte que les effets de la grève vont bientôt commencer à se faire sentir.

**La chaîne se vide**

Dans une entreprise comme celle-là, où le travail est émietté entre plusieurs groupes de travailleurs, il faut un certain temps avant que les répercussions d'un arrêt de travail au début de la chaîne atteignent la fin de la chaîne.

Or, c'est ce qui commence à se passer. Le signalement des moteurs et piè-

ces d'avions déjà sur la chaîne peut être fait par de la main d'oeuvre moins spécialisée. De sorte que l'entreprise puisse affirmer, même pendant la grève, que sa production n'a pas diminué.

**Pressions**

Toutefois, ce beau temps achève. La main d'oeuvre spécialisée est en grève. Sans elle, les chaînes de montage vont tomber en panne. La compagnie voit venir ces temps difficiles et multiplie les pressions sur les grévistes.

La compagnie fait exécuter certains travaux à l'extérieur depuis le début de la grève, mais la production y est forcément moins rapide, à cause de l'inévitable période d'adaptation.

**Longueuil n'est pas Hartford**

Il faut dire que la United Aircraft a réussi à casser les reins du syndicat à son usine de Hartford, Conn. et qu'elle croit pouvoir y arriver à Longueuil. Toutefois, à Hartford, United était le plus gros employeur. Elle tenait la ville dans sa main. Elle a donc pu affamer ses employés qui sont rentrés au travail "la queue aux fesses", comme on dit.

Mais Longueuil n'est pas Hartford! Et déjà, un certain nombre d'employés en grève se sont trouvés d'autres emplois, s'en sont vu offrir ou en cherchent. Ils ne peuvent donc pas crever de faim, comme leur camarades de Hartford.

United Aircraft aurait peut-être intérêt à méditer là-dessus et à revenir à la table de négociations.

Gérald Godin

# point de vue

## L'oubli n'aura qu'un temps

Louis-Philippe Lacroix peut lancer, lui, des insultes à la volée contre les péquistes et les créditistes de l'Assemblée nationale. Son public libéral, ses 101 collègues, riront toujours. Bêtement. Il amuse, ce Louis-Philippe...

Ce qui lui permet de proférer des menaces à l'intention du député de Beauve-Sud, d'atteindre à la réputation du député de Saint-Jacques, de traiter de "chien" le président du Parti Québécois. Dans le tohu-bohu imbécile des backbenchers libéraux qui se brisent les poignets sur leurs bureaux. Il est tellement spécial, ce Louis-Philippe...

Mais lorsque Claude Charron ose traiter de "menteur" le ministre Bienvenue qui tente de réduire les périodes de question de l'Opposition sous prétexte d'accélérer l'étude des crédits, là, c'est autre chose. C'est une atteinte au parlementarisme. C'est un "précédent". C'est indécent. Et le président de la Chambre, un bon libéral, fait expulser le jeune député impoli. Et les "veaux" rouges glapissent...

Le Salon de la race en est rendu là. Une basse-cour. Entièrement dominée et occupée par des Libéraux qui ne savent

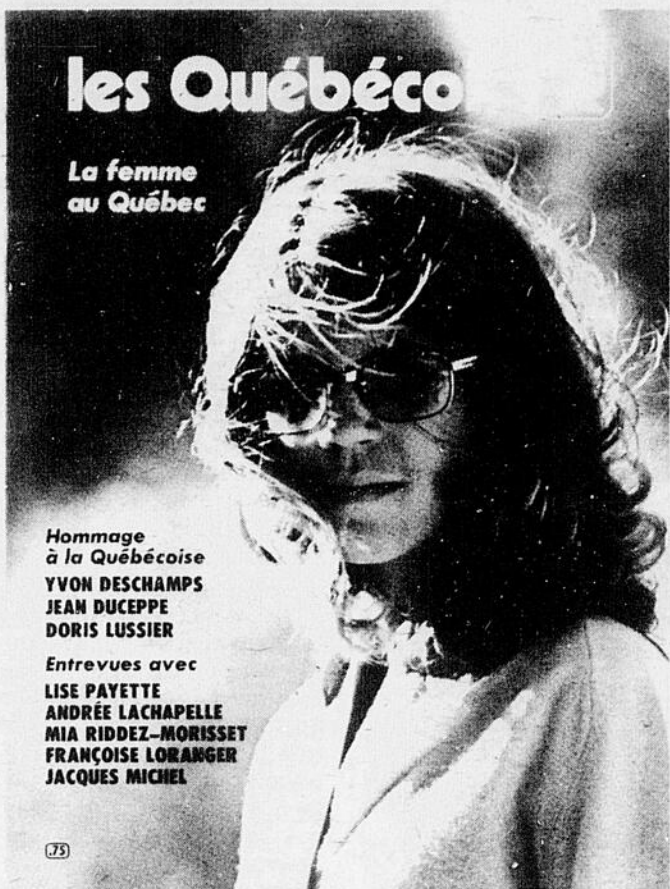
pas quoi y faire pour tuer le temps et esquiver les quelques questions de la faible opposition. Avec un Président ce la Chambre qui est sourd et aveugle lorsque "Louis-Philippe" fait des siennes, et qui est d'une rigueur "exemplaire" lorsque des péquistes, face à l'arrogance gouvernementale, sortent de leurs gonds.

Il est vrai qu'avec un gouvernement comme celui de Robert Bourassa, plus occupé à vendre le Québec qu'à le développer, les débats parlementaires sont volontairement gardés à un niveau très bas. On n'a qu'à relire les interventions du premier ministre pour s'en rendre compte, ce petit Bourassa qui, à l'ouverture de la session de son gouvernement des 102, n'a rien trouvé d'autre que de reprocher à Jacques-Yvan Morin d'avoir accepté la limousine qui, traditionnellement, est à la disposition du Chef de l'Opposition.

Et qui, cette semaine, prenait le prétexte d'une étrange nouvelle de la PC pour se moquer d'une hypothétique course à la chefferie péquiste entre MM. Burns et Morin. Afin d'essayer péniblement de détourner l'attention du scandale des conflits d'intérêts dans lequel il baigne jusqu'au cou.

Alors, dans un tel gouvernement, un "Louis-Philippe" peut bien amuser. Comme le fou du roi, il sert à distraire, à attirer l'attention sur autre chose que les incapacités gouvernementales. Il fait oublier... pour un temps par son petit côté folklorique, que le gouvernement libéral est le plus anti-Québécois que l'on ait connu. Mais l'oubli n'aura qu'un temps.

Robert Lévesque



# les Québécois

La femme au Québec

Hommage à la Québécoise  
YVON DESCHAMPS  
JEAN DUCEPPE  
DORIS LUSSIER

Entrevues avec  
LISE PAYETTE  
ANDRÉE LACHAPPELLE  
MIA RIDDEZ-MORISSET  
FRANÇOISE LORANGER  
JACQUES MICHEL

23

## Les Québécois

Depuis quelques semaines, il y a "Les Québécois", le club de crosse de John Ferguson, qui veut faire revivre à Montréal, la flamme de notre vrai sport national, hérité tout droit des Indiens. Depuis quatre ans, il y avait "Les Québécois", un livre publié par l'éditeur François Maspéro, à Paris, et présentant les meilleurs textes de la revue Parti Pris. Dans quelques jours, il y aura "Les Québécois", un autre livre, publié celui-là aux Editions du Seuil, à Paris, par le sociologue Marcel Rioux, dans la collection "Le temps qui court". Mais depuis vendredi, il y a "les Québécois", avec un "l" en minuscule. Et ça, c'est la revue que le Parti Québécois vient de lancer et qu'il entend publier quatre fois par année. Le premier numéro porte sur "les femmes" et il comporte d'excellentes entrevues de Québécoises connues, telles Lise Payette, Andrée Lachapelle, Françoise Loranger et Mia Morisset. En plus, la position du PQ à l'égard des femmes. Une revue à lire. En vente partout.

## Un accouchement de 5 ans à l'Université de Montréal!

Après un accouchement qui aura duré plus de 5 ans, le Syndicat général des professeurs de l'Université de Montréal est presque né! Il vient de déposer auprès du ministère du Travail une requête en accréditation en vue de représenter les 1,200 professeurs du campus. Le syndicat n'est affilié à aucune centrale, contrairement aux professeurs de l'Université du Québec à Montréal (CSN) et de l'Université du Québec à Chicoutimi (CEQ). Quant au syndicat des professeurs de l'Université de Sherbrooke, il n'a pas, non plus, d'affiliation syndicale. A l'Université Laval, c'est encore le Moyen-Age: il n'y a aucun syndicat...



cats démocratiques (CSD), vient d'être nommé conseiller spécial du ministre libéral des Terres et Forêts à Québec, Kevin Drummond. M. Valcin, du temps qu'il travaillait à la CSN, avait préparé un volumineux document sur l'industrie des pâtes et papiers au Québec. Il critiquait alors vertement la politique du gouvernement Bourassa en ce domaine...

## Yvon Valcin: de la CSD chez Kevin Drummond

L'économiste Yvon Valcin, ci-devant permanent de la Centrale des syndi-

## Congrès du CRD de Nord-Ouest

Le Conseil régional de développement de l'Abitibi-Témiscamingue (CRDAT) tiendra son assemblée générale annuelle les 11 et

12 mai à la polyvalente de Notre-Dame du Nord, près de Ville-Marie. Cette rencontre constitue une étape importante dans l'histoire de l'organisme qui en est à sa dixième année d'existence. Le thème des assises est d'ailleurs: 10 ans d'action régionale, bilan et perspectives. Le ministre des Terres et Forêts du Québec, Kevin Drummond, sera le conférencier invité. Le Conseil d'Abitibi-Témiscamingue est le seul CRD au Québec dont le directeur général soit une femme, Mlle Denise Plamondon.

## L'Université de Montréal joue à la cachette...

L'Université de Montréal n'aime pas que les choses se fassent publiquement. Pourquoi? Parce que c'est l'Université de Montréal, diront certains! Toujours est-il que l'administration a refusé, le jour du 1er Mai, de procéder à l'arbitrage d'un grief parce qu'une vingtaine de syndiqués (CSN) voulaient assister à la séance, en compagnie de leurs représentants syndicaux. L'arbitre a insisté sur le fait que les arbitrages sont publics mais l'administration n'a rien voulu savoir. Elle a refusé de procéder sous des prétextes futiles comme, par exemple, le fait que la partie syndicale était trop nombreuse face à la partie patronale! Le grief est pourtant important. Il s'agit d'un syndiqué congédié, depuis novembre 1973, parce qu'il n'avait pas travaillé sur l'ordre de son médecin. Quinze jours après le début de son congé-maladie, la direction l'a vu lors d'une assemblée publique à l'Université. Elle lui a enjoint de revenir à l'ouvrage mais le syndiqué a présenté un second certificat médical. Résultat: on l'a congédié.

## Le PQ et le 1er Mai

Le parti Québécois, par



# quoi de neuf?

par l'Equipe

la voix de son président René Lévesque, avait très officiellement invité ses membres à participer aux manifestations et fêtes du Premier Mai, partout au Québec. A Québec, le chef de l'opposition péquiste, Jacques-Yvan Morin, s'est rendu au petit Colisée à l'issue de la marche dans les rues de la Capitale. Arrivé à l'improviste, on l'invita à prendre la parole mais il fut copieusement hué par un groupe identifié au Parti communiste marxiste-léniniste du Québec (pro-chinois), qui scandait "PQ bourgeois". Le tumulte était tel que l'on a eu grand peine à entendre M. Morin déclarer que le PQ se voulait le porte-parole de tous les Québécois ayant quelque chose à revendiquer.

ra d'ici quelques semaines, quand Jacques Francoeur reviendra d'un séjour à Tokyo, où il prend part au congrès international de l'Institut de la Presse.

## Les Toyota de Hauterive...

Québec doit ouvrir un bureau de l'Office de la protection du consommateur dans la région de Baie-Comeau et Haute-riive afin de protéger les citoyens qui se font "plumer" par les magasins à chaîne, certains garagistes et d'autres commerçants du coin. C'est la demande adressée au ministre William Tetley par le président du Conseil du travail local (FTQ), M. Renaud Dufour. "Il est de notoriété publique, dit M. Dufour, que le garage qui vend des voitures à Toyota à Haute-riive fait présentement l'objet de plusieurs poursuites, en vertu de la loi des petites

## Stage de Hockey

La Fédération de hockey sur glace du Québec, conjointement avec le module Education physique de l'UQAM offrira une série de cours pratiques sur les principes fondamentaux du hockey. Ces cours seront offerts à raison de deux cours par semaine dans les locaux de la Palestre nationale, à compter du 6 mai jusqu'au 21 juin; et s'adressent principalement aux entraîneurs de hockey et à toutes les personnes que le hockey intéresse.



## Claude Beauchamp au Soleil?

La rumeur se fait de plus en plus persistante. C'est Claude Beauchamp de La Presse qui serait appelé à devenir le prochain rédacteur en chef du journal Le Soleil. On sait que Beauchamp est un des meilleurs journalistes économiques du Québec et que son prestige est grand parmi les journalistes économiques, de par le rôle qu'il a joué dans la recherche d'une solution au conflit de La Presse. Interrogé là-dessus, Jacques Francoeur propriétaire du Soleil, a refusé de divulguer quoi que ce soit sur son candidat à la direction de sa plus récente acquisition. Sur tous les noms mentionnés, il est resté aussi discret que les célèbres statues de pierre de l'île de Pâques. Tout ce qu'il a consenti à dire, c'est que son candidat bénéficiera d'un certain consensus... s'agit-il de Beauchamp? On le sau-

**ECHO** abitibi

Pharmacie Labelle

**"You Canadians know fuck all"**

(Pardon aux Anglais)

**Senneterre: un CLSC**

## L'étincelle?

CETTE INJURE proférée par un Américain de la Canadian Bechtel aux travailleurs québécois de la baie James a-t-elle été l'étincelle qui a mis le feu aux poudres, le 21 mars dernier? C'est ce que croit le journal L'Echo abitibi, qui en a fait sa manchette, le 6 mars dernier. Elle illustre bien, en tout cas, le genre de relations qui existaient entre la direction américaine des travaux et les "indigènes" québécois. Et c'est sur cette toile de fond que devait se dérouler dans les semaines qui ont suivi, ce que les journaux ont appelé "l'émeute de la baie James". A lire, à ce sujet, le numéro du magazine "Last Post" qui est présentement en vente. Nick Auf der Maur y résume cet aspect mal connu des événements de mars dernier.



## Les parlementaires

Petits mots de nos grands hommes

### Style "british"

Notre régime parlementaire britannique a de ces grands hommes que nous envient sans doute beaucoup de démocraties moins raffinées.

Jugez-en vous-même à la lecture de cet extrait de la Gazette officielle du Québec (la Gazette non officielle est publiée en anglais à Montréal).

Il s'agit de la proclamation d'une loi par le lieutenant-gouverneur Hugues Lapointe comme cela se fait régulièrement au Parlement.

"Elizabeth deux, par la grâce de Dieu, Reine du Royaume-Uni, du Canada et de ses autres royaumes et territoires, chef du Commonwealth, Défenseur de la foi.

"A tout ceux que les présentes lettres concerneront ou qui les verront,

Salut.

Proclamation.

Attendu que...

Attendu que... etc.

"A ces causes, du consentement et de l'avis de Notre conseil exécutif exprimés dans un décret portant le numéro... Nous ayons décrété et ordonné et, par les présentes, décrétons et ordonnons, sur la proposition du ministre... que... etc.

"De tout ce que dessus, tous Nos féaux sujets et tous autres que les présentes peuvent concerner sont requis de prendre connaissance et de se conduire en conséquence.

"En foi de quoi, Nous avons fait rendre Nos présentes lettres patentes et sur icelles apposées le grand sceau de notre province de Québec.

"Témoin: Notre très fidèle et bien-aimé l'honorable Hugues Lapointe, c.p., c.r., lieutenant-gouverneur de Notre province de Québec.

"Donnez en Notre hôtel du gouvernement, en Notre ville de Québec, de Notre province de Québec, ce... en l'année mil neuf cent soixante-quatorze de l'ère chrétienne et de Notre règne la vingt-troisième année.

Par ordre".

Ces élégantes proclamations sont lues, au nom de sa gracieuse majesté, par le sous-procureur général adjoint, René Langevin.

Notre René Langevin.

Paul Terrien

Cherche personnes responsables pour faire partie d'une commune d'habitation à Longueuil. Pour renseignements appelez après 5 heures p.m. à 679-2917 et demandez: Marcel, Serge ou Monique.

#### AMASO

Service de rencontres, 822 Sherbrooke, Est suite 5  
Marthe Gaudette, B. b. a., b. péd., b. phil., lic. es lettres.

Service sérieux pour personnes seules, intéressées à des relations durables. Informations et entrevue gratuites.

Cotisation raisonnable. Dépliant sur demande. 524-3852

1er mai. Le Parti ouvrier socialiste vous offre gratuitement un numéro spécial du Weekly People, organe d'information marxiste - de Léoniste consacré à la partie historique de la fête internationale des travailleurs. Parti ouvrier socialiste, Case postale 321, Montréal 101.

Yamaha 650 cc, 4000 milles, bonne condition. — \$950.00. Tél.: 388-2648.

Max Stirner: les adversaires de la piété reprochent à son essence surhumaine d'être inhumaine. Ils la combattent au nom de la morale. Proudhon a dit (de la création de l'ordre): "Les hommes sont destinés à vivre sans religion mais la morale est éternelle et absolue..." Les moralistes ont tous passés dans le lit de la religion et après qu'ils se sont plongés jusqu'au cou dans l'adultère c'est à qui dira aujourd'hui en s'essuyant la bouche: "La religion? Je ne connais pas cette femme-là! Association Max Stirner, Case postale 95, station Place d'Armes, Montréal.

## Candidat à l'exécutif du PQ

# Lucien Lessard, député apôtre du régionalisme

par Paul Terrien

QUEBEC - Le député péquiste de Saguenay, Lucien Lessard, tentera de se faire élire à l'exécutif national du parti, à l'automne, afin d'y poursuivre la campagne qu'il mène depuis son élection en 1970 pour "la régionalisation" et la "dé-montréalisation" du parti Québécois.

Ancien candidat du Ralliement national (1966), M. Lessard a été reçu avec méfiance par les six députés indépendantistes élus dans Montréal en 1970, et encore en 1973 on manifestait des réserves dans la métropole au sujet de la croisade de ce professeur, originaire de Bergeron, sur la Côte-Nord, qui voulait enlever le parti aux bureaucrates et le donner aux organisations locales.

### Prendre du poids

Les résultats de la dernière élection, plus particulièrement l'échec des "vedettes" du parti à Montréal, ont cependant donné plus de poids aux critiques du député "régional". Lessard, auquel venait s'ajouter Marc-André Bédard, élu dans Chicoutimi grâce aux mêmes méthodes que celles employées dans Saguenay.

Avant son élection, Me Bédard faisait déjà lui-même partie de l'exécutif du PQ, mais M. Lessard entend quand même s'y présenter, laissant la possibilité au député de Chicoutimi de se présenter à la vice-présidence.

Déjà, un des "gros canons" du PQ, l'économiste Jacques Parizeau, a été contraint de donner sa démission de l'exécutif du parti à l'invitation de M. Lessard, et de céder sa place à un représentant des régions, en l'occurrence M. Théo Gagné, syndicaliste de l'Abitibi.

L'expérience électorale de 1973 a démontré, entre autres choses, d'après M. Lessard, qu'il serait plus facile pour le PQ d'effectuer une percée dans les comtés ruraux qu'à Montréal, où le vote des minorités et la fraude électorale bloquent les candidats indépendantistes.

### Ouverture

Le prochain congrès du PQ, à la mi-novembre, se-

ra davantage ouvert aux groupes extérieurs au parti, comme les syndicats, les chambres de commer-

Pour cette raison, Lucien Lessard, représentant d'un comté pauvre (malgré la présence de quelques

questions régionales, voire locales, comme les problèmes d'aide sociale, de chômage, etc.

### Les créditistes

Les relations entre les deux députés créditistes et l'aile parlementaire du PQ se sont même trouvées modifiées par l'attention qu'accorde l'opposition officielle aux régions. Le premier à s'en réjouir est bien Lucien Lessard, pour qui les créditistes "représentent quelque chose d'important au Québec" et qu'il importe d'aller "chercher". Malgré des désaccords qui demeurent fondamentaux, on a trouvé des "points de rencontre" avec les créditistes qui, dit M. Lessard, "sont plus socialistes que nous sur certains points, même s'ils ont peur du mot socialisme".

Ainsi, d'après le député de Saguenay, un homme sincère comme le représentant créditiste de Beauce-Sud, Fabien Roy, serait tout à fait à son aise dans le parti Québécois.



LUCIEN LESSARD, député péquiste de Saguenay: arracher le contrôle du parti aux bureaucrates centristes en faveur des organisations locales.

ce, etc. Afin d'éviter que les militants péquistes "se regardent et se trouvent beaux et fins", comme le dit M. Lessard.

A la suggestion du député de Saguenay, les autorités du parti ont aussi accepté d'accorder la priorité dans les discussions à l'organisation électorale au cours du congrès. Pour Lucien Lessard, en effet, seule une organisation efficace et permanente peut faire "passer" un programme politique, si bon soit-il. Lui-même dit avoir étudié de très près la technique d'organisation électorale entre sa défaite comme candidat RN et son élection comme péquiste.

Il a tiré de cette expérience davantage que de ses études en sciences politiques, les leçons qui ont fait de lui l'un des députés péquistes les mieux enracinés dans son comté et les plus populaires auprès de ses électeurs.

Ceux-ci ne se conforment pas au portrait-robot du militant type du PQ (jeune, instruit, sophistiqué).

grosses compagnies), en a toujours voulu un peu aux bureaucrates du parti, placés "au-dessus des problèmes des petites gens".

Auparavant, la tendance à l'intérieur du PQ était de laisser la défense de ces "petites gens" au Crédit social. Mais on se serait finalement débarrassé, d'après Lucien Lessard, de cette attitude dédaigneuse pour manifester une ouverture nouvelle envers les

Le remplacement de Parizeau à l'exécutif, la tournée régionale du chef parlementaire Jacques-Yvan Morin, la modification du programme du congrès en faveur de l'organisation électorale, la création d'un bureau permanent de liaison entre les parlementaires et les régions, sa candidature à l'exécutif suscitée par des éléments montréalais autant qu'extérieurs, sont autant de preuves de l'influence grandissante à l'intérieur du parti du petit député de Saguenay, inconnu en 1970, qui est en train de ramener le PQ sur terre.

★

EN  
VENTE  
PARTOUT

★

PHOTOTEK

LE  
QUEBEC  
EN  
PHOTOS

# Parizeau en liberté



## La "grande bouffe" des profits

On a souvent fait beaucoup de démagogie au sujet des profits des compagnies. En un certain sens, c'est facile et de bonne guerre.

Si on veut regarder les chiffres d'un peu près, il faut se rendre à l'évidence que, habituellement, le montant total des profits ne représente qu'une fraction assez faible de la production totale canadienne.

### Les comptes nationaux

Sur la base des comptes nationaux, on peut, par exemple, comparer les chiffres suivants, qui sont tous exprimés en millions de dollars.

|      | Produit national brut | Profits des compagnies |
|------|-----------------------|------------------------|
| 1969 | 79,815                | 8,294                  |
| 1970 | 85,610                | 7,730                  |
| 1971 | 93,402                | 8,983                  |

Le produit national brut désigne la totalité de la production du pays, évaluée aux prix auxquelles elle est vendue. Quant aux profits, ils sont évalués avant l'impôt.

Force est donc de considérer que ces profits représentent un peu plus ou un peu moins de 10 pour cent de la production nationale. D'autre part, on notera qu'au cours de la récession de 1970, si la production a continué de monter, les profits ont fléchi, ce qui n'a rien de surprenant.

Enfin, à peu près 40 pour cent des profits sont payés en impôts aux gouvernements fédéral et provinciaux. Ce qui reste comme profit soit pour les distributeurs en dividendes soit pour les garder dans les compagnies, c'est donc, pour les années indiquées plus haut, une somme de l'ordre de 4 à 5 milliards selon les années.

On peut être plutôt "pour" ou plutôt "contre" les profits. Il faut simplement ne pas s'imaginer qu'une élimination même complète des profits, déplacerait, comparative-ment à la valeur totale de la production, des sommes énormes.

### La tentation d'exagérer

Après ce long préambule qui devrait me mettre à l'abri des tentations d'exagérer, il faut maintenant regarder ce qui s'est produit depuis deux ans. Les chiffres qui sont présentés dans le tableau qui suit sont un peu difficiles à décrire. Ce sont les profits obtenus au cours de trimestres, mais établis comme s'ils s'appliquaient à une année entière. C'est-à-dire qu'ils répondent à la question suivante: si les profits du trimestre en question continuaient au même rythme pendant un an, quel montant cela donnerait-il? (en millions de dollars).

| 1972          |   |        |
|---------------|---|--------|
| 1er trimestre | - | 10,232 |
| 2e trimestre  | - | 10,696 |
| 3e trimestre  | - | 10,728 |
| 4e trimestre  | - | 11,688 |

| 1973          |   |        |
|---------------|---|--------|
| 1er trimestre | - | 13,204 |
| 2e trimestre  | - | 13,948 |
| 3e trimestre  | - | 15,084 |
| 4e trimestre  | - | 17,120 |

C'est-à-dire que depuis le début de 1972, les profits ont augmenté de 70 pour cent. Depuis un quart de siècle (je ne suis pas remonté plus loin dans les chiffres), on n'a jamais rien vu de pareil.

Depuis deux ans, le tiers de l'augmentation totale de la production est allé gonfler les profits. En fait, les profits ne représentent plus environ 10 pour cent de la production mais approchent maintenant de 15 pour cent.

### Ce n'est pas fini

Et ce n'est pas nécessairement fini. Rien ne prouve qu'en 1974, la progression ne va pas continuer.

En fait, les entreprises profitent pleinement non seulement de l'inflation, mais de la psychose de l'inflation. Leurs prix ne montent pas seulement parce que leurs coûts ont augmenté mais parce qu'elles savent que les gens, s'attendant à des hausses de prix, seraient étonnés qu'il n'y en ait pas.

Au contraire, pendant ce temps, un nombre considérable de salariés voient leur pouvoir d'achat tomber. C'est-à-dire que les hausses de prix sont plus fortes que les hausses de salaire.

Cela est particulièrement vrai pour ceux qui ont signé des conventions collectives avant que ne commence la flambée des prix. Pour ceux-là des augmentations de 6 ou 7 pour cent par an, cela pouvait paraître correct, il y a deux ans. Au rythme actuel d'augmentation des prix, leur pouvoir d'achat tombe.

Des centaines de conventions collectives ont été rouvertes ou sont en train de l'être. Non pas tellement par grandeur d'âme des patrons, mais parce que c'est dans leur intérêt. La colère gronde dans un grand nombre d'entreprises.

### Même la compagnie Noranda

Même une compagnie dont les relations de travail sont aussi difficiles que la Noranda, a accepté très rapidement des augmentations additionnelles de salaire, en plein milieu d'une convention collective en vigueur.

Tout cela, jusqu'ici n'a pas été suffisant pour affecter sensiblement la phénoménale hausse des profits. Et, pour le mo-

ment, il reste encore vrai que la progression d'une foule de salaires est inférieure à la hausse des prix.

Ceux pour qui les "unions" sont responsables de l'inflation vont être amenés à réviser leurs positions. Quand les salaires augmentent de 8.5 pour cent en un an, et quand les profits croissent de 70 pour cent, il est un peu malaisé de conclure qu'une inflation dont le taux annuel dépasse maintenant 10 pour cent est la responsabilité spécifique des chefs syndicaux.

C'est, en tous cas, dans ces perspectives que le

bill présenté à la Chambre des Communes par le gouvernement Trudeau, sur le contrôle des profits des compagnies est tellement décevant. Le mot contrôle est d'ailleurs inexact.

### Le tigre de papier

La loi ne prévoit rien de général, aucune disposition qui s'appliquerait à toutes les compagnies. Elle autorise le gouvernement à faire examiner certains prix. Elle autorise le gouvernement à saisir les profits abusifs des compagnies que, finalement, il désignera.

Cette loi-là peut rester lettre morte. Elle peut

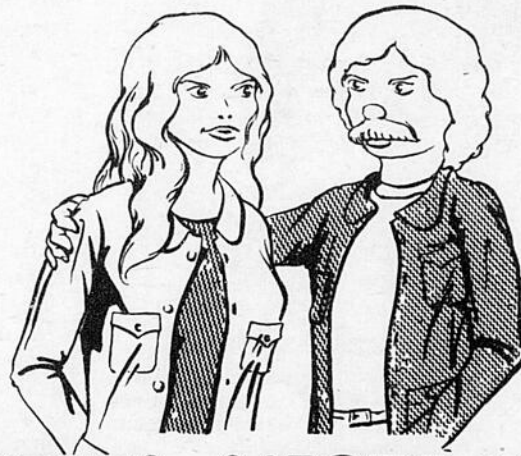
ne connaître que quelques rares applications... suffisantes pour démontrer que le gouvernement fait quelque chose.

Elle sera utile comme arme électorale. Comme moyen de lutter contre une hausse désordonnée des profits, c'est un tigre de papier.

**CARON**  
LIBRAIRIE

**DE PLUS EN PLUS**  
On se rend chez CARON, là où le livre est maître. Venez vous aussi bouquiner.

**LA LIBRAIRIE À CONNAÎTRE!**  
701 Place d'Armes



## ENFIN! VESTE MAO À PRIX ABORDABLE

- en pur coton de Chine, très résistant
- 5 poches dont 4 boutonnées
- 2 couleurs disponibles
- \$7.95 franc de port délai de livraison: 1 semaine

Il suffit de remplir le bon de commande ci-joint

Equivalence de taille  
S - tailles 34-36  
M - tailles 38-40  
L - tailles 42-44  
XL - tailles 46-48



Par la présente, je commande.....veste(s) "Mao"  
au coût de \$7.95 chacune

(cochez les cases utiles)

S  M  L  XL  bleu marin  bleu pâle

NOM.....

ADRESSE.....

faites votre chèque ou mandat-poste à l'ordre de

**QUEBEC-PRESSE**  
**SERVICE DU TIRAGE**  
9670 Péloquin  
Montréal 358

**QUEBEC-  
PRESSE**

**livraison  
à domicile**

**381-9936**

**EXCLUSIF! Les recommandations du rapport Morin**

# \$1 million pour prévenir les accidents de travail sur les chantiers de construction

par Louis Fournier

Il serait possible d'affecter rapidement une somme annuelle d'un million de dollars à la sécurité et à la prévention des accidents de travail dans l'industrie de la construction. Cet investissement servirait à mettre en oeuvre un plan d'action quinquennal sous l'autorité d'un Conseil de la prévention des accidents de travail dans la construction.

Ce sont là les recommandations majeures de Me Fernand Morin, président de la Commission de l'industrie de la construction (CIC), organisme patronal syndical chargé d'administrer le décret qui régit les 120,000 travailleurs du bâtiment au

seil de la prévention des accidents de travail dans la construction;

2- Un programme d'information et de formation;

3- Un système de cotisation à la Commission des accidents de travail (CAT) adapté aux conditions de travail des employeurs;

4- Enfin, le contrôle et la surveillance des normes de sécurité.

Revenons sur ces divers éléments.

## Un Conseil

"La principale raison d'être du Conseil de la prévention, explique Me Morin, serait justement d'arrêter un plan quinquennal d'action et d'en coordonner l'application." Ce conseil réunirait les associations syn-

plan d'action: un programme intensif d'information et de formation.

Le rapport explique: "On ne pourra jamais réduire les risques d'accident si on n'arrive pas à modifier le comportement et les habitudes de travail de toutes les personnes présentes sur un chantier. A cette fin, ces personnes doivent connaître les normes de sécurité."

Puis Me Morin va encore plus loin: "Cette information préliminaire et essentielle est si importante qu'il nous faudrait penser à interdire l'accès aux chantiers aux personnes qui ne la possèdent pas"! Vous avez bien lu: IN-TER-DI-RE...

## Permis de circuler

Le rapport poursuit: "Peut-être faudrait-il imposer à toute personne oeuvrant sur un chantier l'obligation de détenir un "permis" de circulation, c'est-à-dire un certificat attestant que le porteur connaît (compte tenu de sa compétence professionnelle) les normes générales de sécurité et celles qui lui sont particulières en raison de ses activités professionnelles".

Le rapport Morin propose donc un vaste programme audio-visuel d'information à l'intention des salariés de la construction ("Cette même banque d'informations, ajoute-t-on, pourrait servir à tous les autres groupes de salariés qui auront besoin



LES OUVRIERS DE LA CONSTRUCTION détiennent le triste record des accidents de travail au Québec. (photo Michel Elliott)

d'un permis de circulation"). Ces cours seraient être immédiatement obligatoires pour tous les nouveaux venus dans l'industrie; quant aux salariés actuels, "ils pourraient bénéficier d'une période déterminée pour l'obtenir".

Le rapport Morin souligne, d'autre part, qu'il ne faudra pas attendre encore longtemps avant de former de véritables "surveillants à la sécurité", c'est-à-dire des préposés à la sécurité sur un chantier de 150 personnes: "Actuellement, il n'existe pas ou très peu et les employeurs ne peuvent

donc respecter l'obligation qui leur est imposée à ce sujet. Si de tels surveillants à la sécurité étaient formés, la CIC doublerait sur-le-champ sa capacité de surveillance et de contrôle de l'application des normes."

## Les cotisations

Troisième élément: un meilleur système de cotisation des employeurs à la Commission des accidents de travail (CAT).

Pour un entrepreneur, explique le rapport, chaque chantier constitue une affaire nouvelle et distincte. Il serait donc préférable que le montant de

la cotisation (mensuelle désormais) soit établi selon de nouveaux critères plus rationnels. Et dorénavant, les employeurs paieraient leur cotisation à la CIC et non plus à la CAT.

Enfin, le rapport Morin propose un contrôle et une surveillance accrues des normes de sécurité. Entre autres, par un meilleur "encadrement technique" des 287 inspecteurs de la CIC et par un meilleur "service judiciaire" ("lorsque la Commission doit poursuivre, elle doit avoir facilement accès à la justice et l'affaire doit être entendue rapidement"). Me Morin suggère qu'un tribunal entende ces causes à jour fixe de la semaine et après les heures de travail dans la construction.

"Le système actuel me semble coûteux, harassant pour tous et peu efficace. Il s'agit d'une question importante si nous voulons donner du "mordant" aux normes de sécurité. Le futur Conseil (de la prévention des accidents de travail dans la construction) pourrait donner priorité à cette question et formuler des demandes précises au ministère de la Justice."

Conclusion du rapport Morin: "Il nous faut agir et d'une façon globale, méthodique et utile pour l'industrie."

Reste à savoir quel sort sera réservé à ce rapport "préliminaire"...



ME FERNAND MORIN, président de la Commission de l'industrie de la construction (CIC): "La sécurité sur les chantiers est une préoccupation nouvelle"...

Québec. Les recommandations de Me Morin sont contenues dans un document daté du 25 avril et dont QUEBEC-PRESSE a obtenu une copie en exclusivité.

## Plan d'action

La CIC, dont Me Morin est le président - nommé par le gouvernement - depuis 1971, a justement parmi ses tâches de surveiller l'application des normes de sécurité sur les chantiers de construction. Le rapport confidentiel de Fernand Morin a pour titre "Rapport préliminaire pour l'élaboration d'une action concertée et efficace susceptible de réduire les risques d'accident sur les chantiers de construction" (ouf...).

Le plan d'action proposé par le président de la CIC comprend quatre éléments de base (en plus du budget annuel d'un million):

1- Formation d'un con-

dicales et patronales de la construction ainsi que des représentants du ministère du Travail et de la Main-d'oeuvre, de la Commission des accidents de travail (CAT) et de la Commission de l'industrie de la construction (CIC).

Le Conseil se doterait d'un comité de coordination et de deux comités de travail: un comité de conseillers techniques et un comité de recherches. Ce dernier comité se pencherait sur "les voies et moyens de prévenir les accidents et dirigerait des études méthodiques sur les causes occasionnelles, indirectes et directes, d'accident et sur les moyens d'éliminer ou de réduire les risques d'accident". Le rapport ajoute ceci, qui se passe de commentaires: "Actuellement, au Québec, il ne se fait pas de recherches en cette matière"...

## Programme de formation

Deuxième élément du

## "On ne peut tolérer la situation actuelle"...

"A l'exception de quelques entreprises isolées, la sécurité sur les chantiers constitue une préoccupation relativement nouvelle."

Cette triste constatation est tirée en droite ligne du rapport de Me Fernand Morin, président de la Commission de l'industrie de la construction.

"La construction n'a pas d'histoire en matière de prévention, contrairement à d'autres industries. On peut facilement faire ce constat par une analyse des plans et

devis, des procédés de construction et du comportement général des personnes en présence sur un chantier: ingénieurs, contremaîtres et salariés. Au-delà du port obligatoire du casque, ce qui se fait maintenant pour prévenir les accidents est relativement nouveau.

## Et le coût?

"Le personnel d'encadrement sur un chantier connaît-il suffisamment les normes de sécurité? Est-il assez sensibilisé pour toujours choisir les voies et les moyens les

plus sécuritaires dans le processus de construction? S'il est vrai que les salariés n'en font pas davantage, il ne peut s'agir là d'une justification pour tolérer la situation actuelle."

Le rapport Morin signale que le souci réel des normes de sécurité sur un chantier peut "augmenter le coût réel de la construction"... Or, n'est-ce pas là la raison majeure pour laquelle les entrepreneurs se foudrent aussi royalement de la santé et de la vie des ouvriers?

# La première récolte s'en vient!



"Bâti avec les bras du Québec"



La promesse d'une belle récolte.

(Photos Michel Elliott)

Il y a plus d'un an, à la fin de l'hiver, il y avait eu un lancement, à Manseau. Un lancement aux bines. On lançait quoi? Une coopérative de culture de tomates en serres.

Il y avait une maquette qui montrait une quarantaine de serres. C'était tout un projet! Il avait germé dans la tête de Pierre Allard, de la Compagnie des Jeunes Canadiens. Il y avait déjà quelques initiatives personnelles de culture de tomates en serre, dans la région. La plus connue était celle de M. Dominique Lambert.

Depuis lors, trois serres ont été construites et celle de M. Lambert a été annexée à la coopérative. Par suite d'un accident ou d'un attentat, deux des quatre serres se sont effondrées sous le poids de la neige, faute de chauffage.

Il restait quand même deux serres. Ce sont les deux serres que Québec-Presse a visitées cette semaine. On estime déjà pouvoir récolter 20,000 livres de tomates dans ces deux serres déjà pleines de petites tomates vertes qui ne demandent qu'à grossir. Les 20,000 livres de tomates de Manseau sur une consommation québécoise totale de 74,000,000 livres, c'est peu, mais ça prouve qu'on en a besoin.

Les tomates de Manseau seront vendues par Cooprix à Québec.

Le ministère du Travail a déjà donné un coup de main. Et il est question que ça continue. Sans compter le ministère des Institutions financières et coopératives. Sans compter plus de mille Québécois qui ont donné un coup de main à la coopérative, pour construire les serres, l'été dernier. Sans compter les efforts des 14 sociétaires de Manseau. Tout ça mis ensemble, ça devrait faire des maudites bonnes tomates! En tout cas, moi, j'ai bien hâte d'en manger une!



Pierre Allard, administrateur de la Coopérative de tomates de Manseau.



La présidente de la Coopérative, Yolande Lavoie, à gauche et Lucie Banville, animateur de la Coop, en face d'une des deux serres de la Coop.



LA COMMISSION DES ÉCOLES  
CATHOLIQUES DE MONTRÉAL

## INSCRIPTION OBLIGATOIRE

des élèves en maternelle  
(et en 1<sup>ère</sup> année)

Tous les enfants qui fréquenteront pour la première fois, en septembre prochain, une classe de maternelle ou de 1<sup>ère</sup> année dans une école de la C.E.C.M. devront être inscrits aux dates et endroits suivants:

Date s: les 8, 9 et 10 mai 1974.

Heure s: de 9 h à 11 h 30 et de 13 h 30 à 16 h.

Endroit: l'école élémentaire la plus près du domicile des parents.

### Conditions d'admission:

en maternelle, l'enfant doit avoir 5 ans avant le 1<sup>er</sup> octobre 1974;  
en 1<sup>ère</sup> année, l'enfant doit avoir 6 ans avant le 1<sup>er</sup> octobre 1974.

**NOTE:** Dans tous les cas, lors de l'inscription, les parents doivent présenter un original du certificat de naissance de l'enfant (les photocopies ne sont pas acceptées).

Le secrétaire général  
**Sylvio de Grandmont**

# CARTES D'AFFAIRES

## OPTOMETRISTES

**Benoit Kemp, o.d.**  
Optométriste

4980, boul. Henri-Bourassa, Est.  
Montréal-Nord Tél.: 321-5682

## ARTISANS

**L. Ray Tétraut**  
Luthier

Ventes et réparations d'instruments à cordes  
737, rue Louise (près boul. Roland Thérien)  
Longueuil. 674-6375.

## PHARMACIENS

**Jean Dicaire**  
Pharmacien

Centre de prescription du Québec  
815, rue Provost, Lachine  
4541, boul. Saint-Laurent, Mtl. H8S 1M0  
Tél.: 637-4441 844-9335  
Ligne directe pour l'extérieur: 1-800-361-6444

## AVOCATS

**Paul Unterberg**  
Avocat

1980, Sherbrooke, Ouest, Suite 700  
Montréal H3H 1E8 Tél.: 934-0841

**Décary, Jasmin,  
Rivest et Laurin**

avocats  
1010, Côte du Beaver Hall  
Suite 750  
Montréal H2Z 1R3  
866-7921

## DIVERS

**Variétés Cesar** Tél.: 387-4822  
TABACONISTE

JOUETS - CADEAUX - HOBBY  
LOTO QUEBEC - PERFECTA

10340 ST-MICHEL Prop. J.G. Cesare

Pour tout renseignement relativement aux cartes d'affaires, communiquez au

Service de la publicité à:

**381-1385**

## ABONNEZ-VOUS À QUEBEC-PRESSE l'heβδο des québécois

Abonnez-vous: \$15 par année  \$7.50 pour 6 mois  \$5 pour 4 mois

par camelot (le dimanche)  ou par la poste (le lundi   
Montréal, Rive-Sud et Québec ou le mardi, suivant les régions)

Je désire m'abonner à Québec-Press: 9670 Pélouquin  
Montréal 358, Québec.

NOM .....

ADRESSE .....

Téléphone .....

nouveau  renouvellement

## coopératives

### "Délifraîchement" Vachon!

par **Yvan Gauthier**  
(collaboration spéciale)

Qui ne connaît les petits gâteaux et biscuits Vachon?

Cette entreprise "bien de chez nous", de Sainte-Marie de Beauce, est devenue la propriété du Mouvement des caisses populaires Desjardins. Elle a même grossi au point de devenir le Complexe Vachon.

Le Complexe compte quatre divisions: la pâtisserie avec **Vachon**, l'entreprise de ce genre la plus importante du Canada; la confiserie avec **Les Produits Diamant**; la biscuiterie avec **Lido** à Saint-Lambert et enfin la boulangerie avec les entreprises **Vaillancourt**, **Diana** et **Pain Simard** de Québec. Chiffre d'affaires: au-delà de \$80 millions. Nombre d'employés: 2,600.

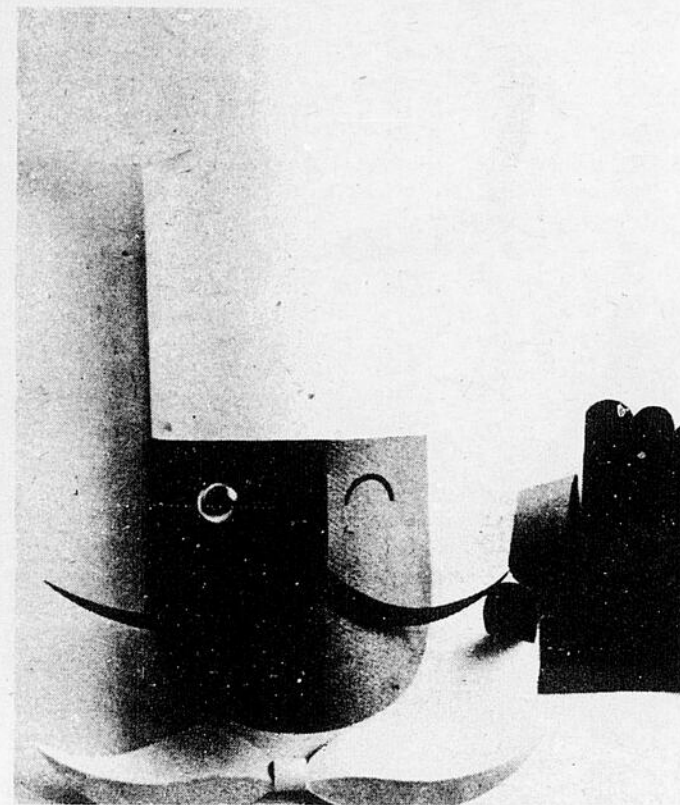
#### Sauvetage

C'est à la mi-avril 1970 que le Mouvement Desjardins, par l'entremise de la **Société de Fiducie du Québec**, achetait Vachon, les Produits Diamant et Lido Biscuits, pour environ \$15 millions. C'était un cas de sauvetage car la famille Vachon avait une offre alléchante de l'entreprise américaine **Beatrice Foods** de Chicago...

En décembre 1970, la Fiducie revendait 16.8% des actions à la famille Vachon de Sainte-Marie de Beauce et gardait le contrôle avec 83.2%. A la fin de juin 1972, la Fiducie vendait 53% des actions aux autres institutions membres du Mouvement Desjardins, et c'est alors que, légalement, apparaît le Complexe Vachon. Fin novembre 1972, le Complexe achetait la boulangerie Vaillancourt à Québec et sa filiale Diana. A la fin de mars 1973, c'était au tour de Pain Simard d'entrer dans le giron.

#### Rentable

Le Complexe Vachon est une affaire rentable puisque son chiffre d'affaires a grimpé de \$32 à \$60 millions au cours des 4 dernières années. Les bénéfices nets sont passés de \$550,000 en 1968-69 à \$1.4 millions en 1972-73. Lido, déficitaire en 1968-69, est devenue rentable en 72-73 mais Vaillancourt et ses filiales ont



des bénéfices très insatisfaisants. Malgré tout, le Complexe a trouvé un retour sur les investissements de 11.9% en 72-73.

#### Accident de parcours

En 1973, Vachon a acheté une entreprise non rentable, Pain Simard, mais la transaction visait à éviter que cette entreprise tombe entre les mains du géant **Weston**, qui aurait pris pied dans la région de Québec pour ensuite livrer une concurrence très vive à certaines entreprises du Complexe. Pain Simard a fermé ses portes au début de 1974: ses activités ont fusionné avec celles de Vaillancourt même si la marque de commerce continue d'exister. La mise à pied des employés, syndiqués de la CSN, a provoqué un profond malaise patronal-syndical. En outre, la boulangerie Vaillancourt a subi une grève de ses travailleurs en 1973.

#### Avenir prometteur

Le marché des gâteaux et biscuits du Complexe Vachon se situe à 75% au Québec, 11% en Ontario et 11% dans les Maritimes. Les produits sont vendus à 65% aux épiciers indépendants et aux chaînes, à 30% aux institutions (écoles, hôpitaux, restaurants, cantines, etc.) et à 5% aux industries. La réseau de distribution s'étend de Terre-Neuve à l'ouest de l'Ontario, avec une flotte de plus de 400 camions.

Le Complexe Vachon envisage de devenir un quasi-monopole dans le domaine des gâteaux snack dans l'Est du Canada et de faire une percée du marché dans le Nord-Est américain avec ses gâteaux et ses biscuits.

De graves menaces pèsent toutefois sur l'entreprise: la concurrence de **Weston** et de sa nouvelle filiale **Stuart** de même que la concentration des chaînes. Pour affronter cette deuxième menace, Vachon songe sérieusement à fabriquer certains de ses produits sous étiquette privée (**Dominion**, **Provingo**, etc.). Le Complexe compte aussi s'attaquer davantage au marché institutionnel (hôpitaux, écoles, cafétérias) et développer un tas de produits nouveaux plus "sophistiqués" (produits pré-cuisinés, surgelés).

#### Original

On ne peut nier l'originalité du Complexe Vachon qui appartient à 3 millions de Québécois par l'intermédiaire du mouvement coopératif Desjardins. Pourquoi ne pas favoriser la publicité de ces produits de chez nous par l'entremise des 1,300 caisses populaires locales?

Quant aux relations avec ses travailleurs syndiqués, le Complexe devrait essayer d'innover et tendre à être un modèle du genre, tout en préservant les conditions essentielles de sa rentabilité.

# consommation

## Mon oeil! sur les bobos de la consommation...

Il arrive toutes sortes de choses à toutes sortes de gens. A moi, par exemple. Le ciel ne m'est pas tombé sur la tête... Depuis quelques mois, "j'oeuvre" (noble expression) dans le domaine de la protection du consommateur. Cela n'a rien de tragique, mais rien de particulièrement drôle non plus. Vous pouvez en juger: quel effet cela vous ferait-il de vous sentir (dans les moments dépressifs) comme un "plaster" sur l'égratignure de quelqu'un qui souffre d'une hémorragie interne? (Là, vous allez croire que j'exagère. Ce serait une grossière erreur. Je n'exagère jamais).

Le consommateur moyen - dont je suis - est censément de plus en plus "averti". Ce qui signifie en gros qu'il est de plus en plus méfiant, qu'il se renseigne (parfois), qu'il veut en avoir pour son argent et (miracle!) que de plus en plus, il cherche le canal "efficace" où déverser son honnête indignation, quand il a l'impression de s'être fait jouer. Bon. Et puis après? Auriez-vous l'impression d'avoir lutté efficacement contre la pollution, si vous aviez vidé un verre d'eau claire dans la rivière des Prairies?

### Cynisme?

Dans le domaine où nous travaillons, on développe très vite une certaine forme de cynisme. Pour moi, personnellement, ce n'est qu'une forme de protection contre notre impuissance à régler tous les problèmes. (Ce que, par ailleurs, certains consommateurs nous reprochent... C'est bien là que je veux en venir.)

Tout à l'heure, une dame est venue me voir pour clamer son indignation au sujet d'un chocolat instantané de marque X, qu'elle a acheté la semaine dernière: il est pâle, horriblement sucré, ne goûte pas le chocolat. (La marque Y est meilleure, mais plus chère.) Je lui conseille d'acheter du cacao pur, de faire elle-même un sirop au chocolat qui est facile à préparer, se conserve bien au réfrigérateur et qui - mises à part les quelques minutes de préparation initiale - lui fournira du lait au chocolat aussi "instantané"

qu'avec une poudre. Et qui, en même temps, sera plus économique et aura meilleur goût.

(La dame repart satisfaite et...) et ben non. Rayez cette dernière phrase. A moins que vous ne croyiez aux contes de fée.

### Analysez, s.v.p.

Ce qu'elle me réclame, la dame, c'est une analyse en laboratoire du chocolat en question. Rien de moins. Et si on pouvait envoyer une injonction au fabricant, j'imagine que cela serait encore mieux. Je lui explique tant bien que mal (plutôt mal que bien, j'en ai peur) qu'une analyse en laboratoire coûte très cher, que lorsque nous en faisons faire c'est dans un but précis, après une longue planification, bref que ce qu'elle demande est d'autant plus impossible que c'est la première plainte que l'on reçoit sur le produit en question: j'enregistre sa plainte, et je lui conseille d'écrire elle-même au fabricant.

La dame repart très très mécontente. Si on prétend être là pour la protéger et qu'on ne fait pas ce qu'elle nous demande, on n'a aucune raison d'exister. Et paf. Je ne fais pas mon travail, je suis rayée de la carte, je ne suis qu'un parasite...

Aouch. N'en lâchez plus, je m'abîme dans la confusion. Et puis non: ce serait trop facile.

Madame, vous avez raison de vous plaindre. Il est sans doute vrai également que nous n'accordons pas à votre problème tout l'intérêt qu'il mérite. Mais croyez-le ou non, il nous faut établir un ordre de priorités, tout bêtement parce que nous sommes débordés de travail!

Dites-vous bien d'ailleurs que votre cas n'est pas vraiment un cas isolé. Dans le seul domaine de l'alimentation, il y a actuellement sur le marché des centaines de produits fades, trop édulcorés, sans valeur nutritive, qui valent moins cher qu'ils ne coûtent. De tels produits occupent même une partie importante du marché de l'alimentation. Pourquoi? Réfléchissez un peu... aux mécanismes de l'offre et de la demande. Si ces produits existent, c'est tout simplement qu'il

il y a une demande pour de tels produits. Tous les fabricants vous le diront. (Reste à savoir jusqu'à quel point ils ont créé et entretenu ce besoin, par la publicité entre autres... mais c'est une autre histoire.)

### Un problème

Peut-être percevez-vous un peu mieux l'ampleur du problème. Aucun organisme voué à la protection du consommateur ne pourra jamais le résoudre.

Il n'y a pas trente-six façons d'obliger les producteurs à améliorer la qualité de leurs produits. Le gouvernement peut le faire en imposant des normes plus sévères; notre rôle consiste entre autres à exercer sur le gouvernement des pressions en ce sens.

Dans la bataille pour l'amélioration de la "qualité de la vie", le consommateur a aussi un rôle actif à jouer, justement par le biais du mécanisme de l'offre et de la demande. Si on n'est pas satisfait de la qualité d'un produit, il ne suffit pas de s'adresser à un service de protection du consommateur, dont le rôle consiste beaucoup plus à fournir une information adéquate qu'à intervenir directement. Si vous êtes insatisfait d'un produit et que nous ne pouvons rien faire pour l'instant - si par exemple ce produit respecte les normes gouvernementales, même si elles vous paraissent insuffisantes - et bien, n'en achetez plus. Rejetez-le carrément, faites part de vos arguments à vos parents et amis. On n'est jamais si bien protégé que par soi-même... Si chaque consommateur agissait ainsi, les produits de qualité inférieure disparaîtraient du marché, parce que la demande n'existerait plus. Méfiez-vous de la publicité qui vise souvent à "créer" des besoins de toutes pièces. N'oubliez pas que les services de protection du consommateur sont des médiateurs, qui reçoivent et transmettent de l'information. Ceci afin que le gouvernement d'une part, et d'autre part le consommateur, forcent le producteur à réagir.

May Clarkson  
IPIC - Montréal

# Sur le bout de la langue

## La réplique originale

Le français parlé au Québec et au Canada français en général est à peu de choses près la langue des dix ou douze mille Français qui, pendant un siècle et demi, ont bravé l'Atlantique et sont venus s'installer en terre d'Amérique. Comme on le sait, ils ont fait des petits, chacun d'eux ayant en moyenne six ou sept cents descendants.

Qui étaient-ils au juste? Des ruraux, des paysans, des hommes de métier (forgeron, maçon, sellier, charpentier, etc), des gens convaincus de quelque délit mineur. En somme, comme pour tous les immigrants, ce n'est pas toujours la crème de la société, mais ils ont du cœur au ventre et comme ils n'ont rien à perdre et qu'au surplus on leur fait de vagues promesses, c'est sans trop de remords qu'ils quittent leur patrie.

Arrivés au Canada, ils se sont mariés, ils auront eu des enfants, (les premiers "Canadiens" en fait, si l'on exclut les Indiens) et quand la Nouvelle-France sera définitivement conquise, leur population s'établira à environ 65,000, pas davantage.

### Les origines

Il est des plus intéressants pour nous de voir d'où viennent ces dix ou douze mille premiers colons. D'après des relevés et des études généalogiques, on peut départager leurs régions d'origine de la façon suivante: au XVIIe siècle, 27% viennent du Poitou, de l'Aunis, de Saintonge, 19% de Normandie et 15% de la région parisienne. Les autres viennent de Bretagne, de Champagne, du Perche et des anciennes provinces françaises du Centre-Ouest. Au XVIIIe siècle, environ 20% viennent du Poitou, de l'Aunis et de Saintonge, 13% de Paris et de l'Île-de-France, 8,2% de Bretagne, et ainsi de suite.

Globalement donc, nos ancêtres viennent surtout de l'Ouest de la France (Poitou, Aunis, Saintonge, etc.), des environs de Paris, et de la Normandie. C'est le langage de ces régions, avec ses particularités de lexique et de prononciation qu'ils ont amené avec eux en Nouvelle-France. Cependant, dans l'étude de la langue canadienne-française, l'origine du peuplement au XVIIe siècle avec ses fluctuations et sa variété, s'avère plus importante que l'origine de celui qui s'est fait entre 1700 et 1760, à un rythme d'environ cent nouveaux arrivés par année. En effet, ces colons additionnels, ces engagés ou ces soldats devenus "habitants" s'installaient le plus souvent dans des hameaux ou des villages déjà fortement structurés. Ils devaient donc adopter les us, coutumes, et tournures de leurs devanciers établis sur une mince bande de terre et deux cents milles de long de chaque côté du fleuve.

### Photographie d'une époque

Il n'est pas superflu de rappeler que chacune des grandes régions françaises du XVIIe siècle possède son dialecte, son parler distinctif, et

que la majorité des Français d'alors ne peuvent s'exprimer convenablement dans la langue de Paris ni la comprendre. Mais avec l'unification politique, l'influence du français de Paris devient prépondérante. Les patois et les dialectes vont tendre à se rapprocher de plus en plus des usages de la Métropole, tant dans leur vocabulaire et leur grammaire que dans leur prononciation.

En Nouvelle-France, ce phénomène d'homogénéisation s'est continué tant qu'ont duré les rapports avec la mère-patrie. Aussi les colons provenant de diverses régions et regroupés en étroite communauté se servaient tout naturellement du français de Paris dont tous connaissaient les rudiments pour communiquer. Cela a fait dire à plusieurs personnages de l'époque, dont le marquis de Montcalm, qu'il était possible d'entendre ici un français presque aussi correct que celui de la Capitale. On soulignait aussi l'abondance de termes maritimes employés par des gens qui n'avaient plus grand chose à voir avec la mer: embarquer, débarquer, radoub, radouer, halier, bord, le large, pont d'étable, pontage, etc.

### La fusion

Ce qu'il faut retenir de cette petite histoire, c'est que le parler québécois est en réalité la fusion d'éléments tirés de plusieurs dialectes avec le français populaire de Paris et de sa région. Cette fusion était déjà avancée lorsqu'en 1760 les contacts furent coupés avec la France. Coupé des ressources de l'immigration, du commerce, notre idiome était donc obligé de se développer seul, selon les germes d'évolution qu'il contenait, selon les circonstances nouvelles.

Dans le parler qu'il est devenu aujourd'hui, on peut voir les traces ou les reliquats de ce qu'il était sous le Régime français, de ce qu'il était en France. Des prononciations comme moé, toé, darnier, parsonne, qu'ri, icitte, drette, etc., nous viennent directement de ce vieux fonds.

Pour ce qui est des différents dialectes qui se sont en partie fusionnés chez nous, on en trouve de très nombreux exemples dans les variantes régionales du Québec et de l'Acadie. Ainsi, en parlant de bouilloire, on entendra bombe, canard, coquemart. Les brancards d'une voiture s'appellent menoires ou travaux. Le bardane se dit artichou, toque, amoureux, grakia, grappe ou teigne selon qu'on se trouve en Gaspésie, dans la Beauce, au Lac St-Jean ou à Montréal. Le merle américain est un rouge-gorge, un merle ou une grive selon l'endroit où on est né. Au Québec encore, on a des r roulés si on est montréalais et des r grassillés (ou parisiens) si l'on vient de Québec.

Bref, le Québec est une réplique miniature de la France linguistique avec son français commun, ses niveaux de langue, ses archaïsmes et ses particularités régionales.

Lapointe et Bergeron

# Le nouveau métro, lui, il sera à l'épreuve du feu!

par **Gérald Godin**

Il y a un nouveau venu dans les plans, devis et cahiers des charges du "nouveau métro de Montréal". Ce nouveau venu, c'est le feu.

C'est ce que révèle une étude comparative des cahiers des charges du vieux métro, qui datent de 1963, et du nouveau métro, qui sont de 1973 et 1974.

Alors que le problème du feu ne semblait pas se poser aux concepteurs du premier métro de 1963, puisqu'il n'est nulle part fait mention de matériaux ininflammables, de résistance au feu, ou

d'"auto-extinguibilité", dans le cahier des charges, on retrouve le problème au moins huit fois dans les documents relatifs aux nouveaux wagons.

## 1. - Les planchers

Le point le plus fragile des anciens wagons, c'était le plancher. En 1963, les cahiers des charges stipulaient: "Le plancher est constitué d'un support de revêtement en bois contreplaqué imprégné, gainé d'aluminium d'une épaisseur au moins égale à trois quarts de pouce".

Au cours des trois incendies qui ont dévasté le métro et qui ont détruit 33 voitures en plus d'en endommager 7 autres, les incendies se sont toujours propagés de la même manière. Un court-circuit se produisait, un arc électrique se développait presque instantanément dont la température pouvait toucher les mille degrés de chaleur et les planchers prenaient feu très rapidement, avant même que les employés du métro coupent le courant. Résultats: 2 mars 1971, station Jarry: 5 voitures sont incendiées. 9 décembre 1971, station Henri-Bourassa: 24 voi-

tures incendiées et 2 endommagées. 23 janvier 1974, station Rosemont: neuf voitures incendiées.

Pour le nouveau métro, les cahiers des charges de décembre 1973, révisés en mars 1974 précisent: Le plancher (...) doit être étanche à la fumée et doit comporter à la face inférieure une tôle d'acier jaune no 24 minimum. Au-dessus des bogies, une protection additionnelle contre les arcs électrique doit être prévue."

Et suivent une série de spécifications portant sur la résistance au feu, la transmission de chaleur, l'inflammabilité, la fumée produite. De plus, le recouvrement du plancher doit être auto-extinguible.

Les cahiers ne précisent pas quel genre de matériaux peuvent être utilisés. Il faudra voir les soumissions de Bombardier et Vickers pour voir ce qu'ils proposent.

## 2. - Les wagons

### Coupe-feu

Dans l'ancien métro, si le feu prenait sous un wagon, les chances étaient très grandes qu'il se propage à toute la rame. On l'a vu en décembre 1971:

24 wagons avaient brûlé, à partir d'un seul foyer, au point de déraillement. Les wagons étaient donc inflammables, et conducteurs des flammes, comme des bottes de paille

placées l'une près de l'autre à partir d'un bon feu de camp.

Dans le nouveau métro, qui sera inauguré en 1975, on prendra des mesures extrêmement strictes pour éviter que le feu se communique d'un wagon à l'autre.

Dans le premier cahier des charges de décembre 1973, il y avait un paragraphe complet sur les extrémités des voitures. On y disait ceci: "La structure des bouts de voiture peut être recouverte soit de tôles d'acier formées, soit d'une coquille de polyester renforcée de fibre de verre. La composition, et **résistance au feu**, de la coquille doivent être soumis préalablement au Directeur pour approbation."

Dans les modifications de mars 1974, soit trois mois plus tard, les exigences deviennent plus rigides encore: "Les bouts des voitures doivent constituer des écrans anti-feu afin de s'opposer à la propagation d'un incendie d'une voiture à l'autre". Puis, suivent des descriptions techniques des bouts de wagons, où la "résistance

au feu" est une condition sine qua non.

### Le revêtement intérieur

Dans le nouveau métro, le revêtement intérieur des wagons devra avoir subi des tests de résistance aux flammes, ainsi que des tests de "fumée produite". De plus, le mur situé entre la loge de conduite et l'emplacement des voyageurs dans les wagons moteurs, devra avoir "une résistance au feu de 45 minutes".

### Les portes des voyageurs

Les portes coulissantes par où les voyageurs entrent ou sortent des wagons sont munies chacune d'une bande de caoutchouc sur toute la hauteur. Les bandes en question font l'objet d'une mention dans les nouveaux cahiers des charges: "Elles ne doivent pas propager le feu".

### Les portes des conducteurs

Les mêmes normes sont exigées pour le caoutchouc des portes des loges de conducteurs. Il doit être "auto-extingui-

ble". Dans le cas des glaces coulissantes des portes des conducteurs,

le caoutchouc des joints doit être "résistant au feu".

## 3. - Des outils de pompier

On se souviendra que le rapport Tellier, qui résumait l'enquête qui eut lieu à la suite de l'incendie de 24 wagons à la station Henri-Bourassa, recommandait l'installation dans chaque wagon, d'outils de pompier. La présence de tels outils aurait peut-être permis de dégager à temps le chauffeur Gérard Maccarone, resté coincé dans sa loge de conducteur lors de l'incendie à Henri-Bourassa.

Depuis lors, sous certaines banquettes des anciens wagons, on a dis-

posé des outils de pompier. Nulle part dans les wagons actuels, on indique où ils se trouvent, mais au moins ils sont là.

Dans les nouveaux wagons, sous chaque siège double, on trouvera les outils suivants:

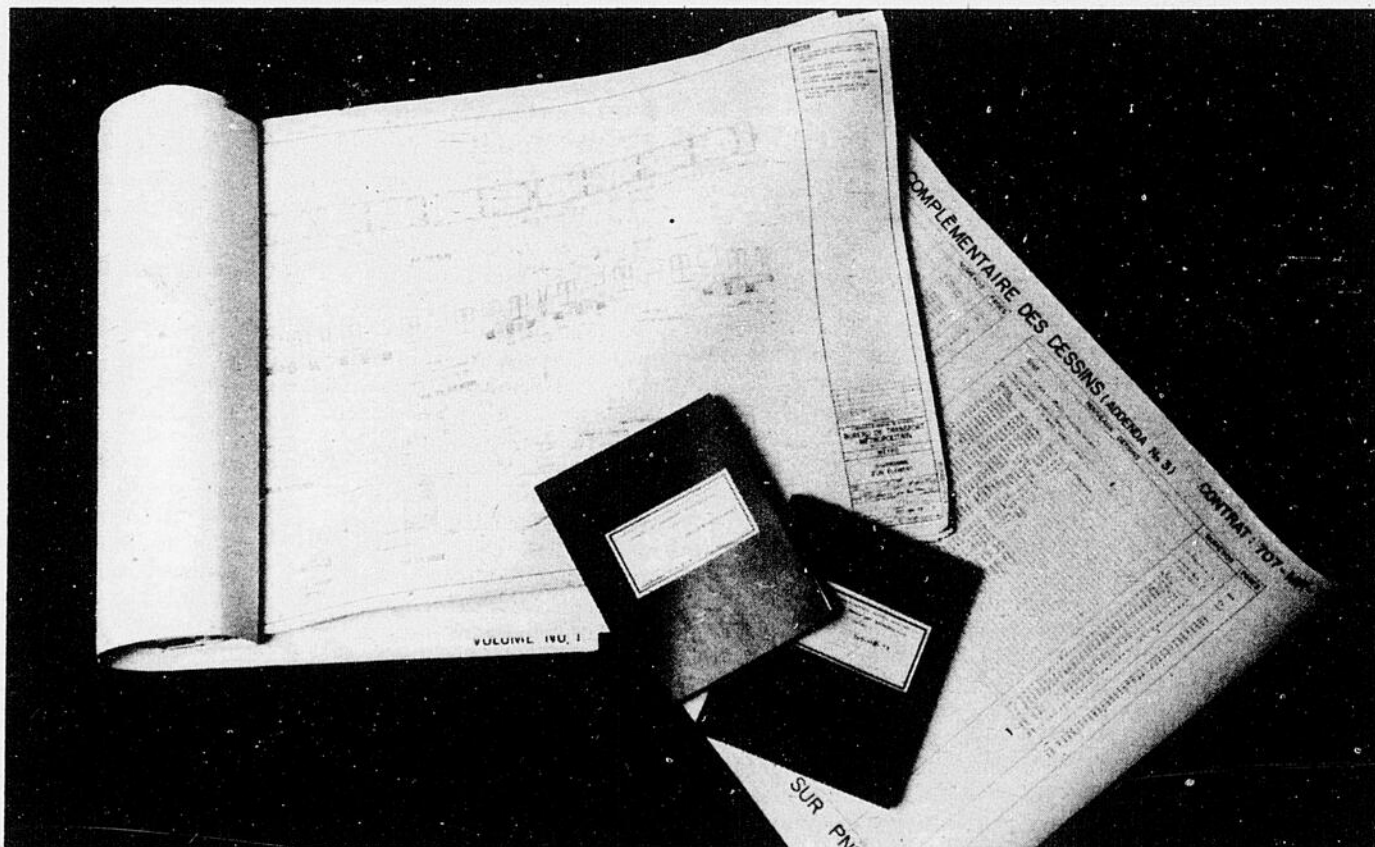
- 1 hache
- 1 masse
- 1 pied de biche
- 1 clé de service spéciale
- 4 cales à manche.

Leur emplacement sera-t-il clairement indiqué aux passagers? Souhaitons-le!

## 4. - Les câbles électriques

Lors de l'enquête Tellier sur la tragédie de la station Henri-Bourassa, le témoignage de l'ingénieur Pierre Mercier-Gouin, du laboratoire de contrôle et de recherches de la ville de Montréal, fut éclairant.

Pour découvrir les causes de l'incendie, il fit des relevés sur place et des expertises pour en venir à une conclusion étonnante: si les câbles avaient été plus résistants, lors du court-circuit provoqué par le dé-



LES CAHIERS DES CHARGES, qui comptent plus de 250 pages, ainsi que la pile de plans d'accompagnement, en vue de faire du métro de Montréal, enfin, un des plus sécuritaires au monde, dans quelques années...

(Photo Michel Elliott)



# Québec, la "sale province"

par Christian Lamontagne  
(collaboration spéciale)

Comme à chaque année, le printemps est revenu. Les bourgeons sont déjà pétants de sève, le lilas se prépare à parfumer l'air et les pommiers fleuriront bientôt. Malheureusement, les arbres de Montréal ont les racines dans le béton, le lilas se cache dans quelques fonds de cour et les seuls pommiers que je connaisse sont cachés derrière l'épais mur de pierre qui entoure l'Hôtel-Dieu de Montréal.

On pourrait se consoler en se disant qu'on va aller se baigner mais le St-Laurent ressemble à un tube digestif de Montréal à Montmagny. A Chicoutimi, rares sont ceux qui se risquent à faire une trempette dans le Saguenay. A Trois-Rivières et à Mont-Laurier, le St-Maurice et la Lièvre ont été tués par la "pitoune". Le Richelieu, la Magog et la St-François sont devenus des poubelles depuis longtemps. Quant à l'Outaouais, ses beaux jours sont des souvenirs pour les amateurs d'antiquités. Et toutes ces rivières se déversent dans le St-Laurent. L'an passé les anguilles en ont fait une indigestion aiguë et elles se sont mises à crever par milliers. Elles avaient toutes l'estomac vide en rendant l'âme: faut croire que le St-Laurent est rendu indigeste. Les savants se sont demandé s'il s'agissait, d'un changement écologique du lit du St-Laurent. Bah! tout ça n'est pas très important, quelques anguilles de plus ou de moins, qu'est-ce que ça peut faire? Revenons plutôt au printemps.

## La promenade de santé

A Montréal, les heureux citadins vont recommencer à se promener au parc Lafontaine ou sur le mont Royal. Bien entendu, il ne faudra pas qu'ils oublient de se laver après avoir mis le nez dehors car ils pourraient tacher leurs draps en se couchant. On est bien chanceux de ne pas vivre à Paris ou à Tokyo. A Paris, ils ont installé de grandes colonnes qui pompent de l'air frais dans le centre-ville. A Tokyo, les policiers qui dirigent la circulation doivent utiliser des masques à oxygène à toutes les 30 minutes sinon ils perdent conscience. Ah! Montréal, il fait bon vivre chez toi. C'est dommage que les carrières Miron continuent de cracher les tonnes de poussière qu'on reçoit en pleine figure. Je vais écrire au maire Drapeau, il va sûrement s'en occuper.

C'est le printemps. Sur la Rive-Sud, en face de Montréal, les terres achetées par les spéculateurs ne produiront plus de tomates ou de patates. On va y faire pousser des maisons qui rapporteront beaucoup d'argent. Ainsi va la vie du capital. Les banlieues, ces monstruosités créées pour faire rouler le capital, bouffent l'environnement au mille carré. C'est bien connu. Le ministre Sangdor devrait certainement demander l'avis des vaches déplacées, s'il avait envie d'arrêter le massacre: il serait mieux conseillé que par ses amis capitalistes qui siègent dans le Conseil consultatif de l'environnement.

## Les secrets de la cuisine capitaliste

Un beau jour, il y a quelqu'un qui va finir par claquer comme une anguille du St-Laurent. Nous mangeons des poulets "shootés" aux hormones, nos cannares se conservent des mois et des années sous l'action miraculeuse des préservatifs chimiques, nos oeufs les plus frais datent de trois semaines et nos



légumes sont plantés dans des terres engraisées au chimique quand ils ne sont pas arrosés directement avec d'autres produits chimiques dont on ne connaît pas les effets à long terme sur l'organisme humain.

Pauvres nous! les grandes compagnies sont prêtes à nous faire bouffer n'importe quoi pour augmenter leur profit. Il y a deux ans le gouvernement fédéral a révélé que la teinture rouge utilisée dans tous les produits colorés en rouge, orange foncé ou jaune brillant était cancérigène. Et nous, on a mangé cette merde durant des années.

Tout ce processus de "chimisation" de la nourriture, ça a commencé quand les compagnies, en voulant agrandir leurs marchés, ont commencé à mettre des préservatifs dans leurs produits. Comme ça, ils étaient capables de produire en grande quantité, de distribuer à longue distance et de bâtir leurs monopoles.

## Faites le calcul

Une personne normale utilise en moyenne un rouleau de papier de toilette à toutes les trois semaines. Il y a 6,000,000 de personnes au Québec et 52 semaines dans une année. Donc, dans un an, il y a environ 96 millions de rouleaux de papier de toilette qui se ramassent dans l'eau. On peut faire le même calcul pour les boîtes de conserve, les journaux et tout ce qui se jette après usage. Derrière le "progress", il y a au moins une montagne de déchets. Au Québec, comme on a beaucoup de place pour les mettre, ça ne paraît pas trop... jusqu'au jour où il est trop tard.

Aujourd'hui, dans la "belle" Province, on en est rendu à créer des "réserves écologiques". De la vraie science-fiction. Dans "Le meilleur des mondes," Aldous Huxley décrivait ces "réserves naturelles", derniers endroits qui n'étaient pas encore sacrifiés sur l'autel du capital. Nos réserves écologiques, c'est comme si on disait: "Interdit à la plus-value de se reproduire sur ce terrain", mais en même temps on lui sacrifie tout le reste, nous y compris.

Je vous le demande, moi, qui va payer pour dépolluer les rivières et les lacs, ramasser les boîtes de conserves et les cannettes de "50", planter des arbres pour remplacer ceux qu'on coupe? C'est nous, les travailleurs. Mais ce n'est pas de notre faute (en tous cas pas directement) si les usines de pâtes et papiers sont les pires pollueurs du pays, si les déchets industriels sont les plus toxiques et si les contenants "à jeter après usage" sont plus rentables que les bouteilles de verre réutilisables. Un sénateur américain qui voyait plus loin que le fond de sa poche s'est écrié un jour: "Nous avons rencontré l'ennemi. C'est nous-même."

Le Goldbloom et son "ministère" de l'Environnement, ça me fait bien rire. Il joue au pompier, il s'amuse à réparer ce qui est déjà détruit et laisse continuer le pillage. Même pas capable d'empêcher quelques arbres (ceux de l'est de la rue Sherbrooke) d'être coupés. Misérable, va.

Des fois, j'ai l'impression que si on ne change pas notre manière de produire et de consommer, on va finir dans une poubelle. Il y a quelques privilégiés qui pourront toujours se permettre de polluer la Nouvelle-Calédonie lorsqu'il n'y aura plus rien ailleurs, mais, nous, on sera comme des rats dans un dépotoir.

L'ennemi est parmi nous, il prend la forme du crayon de plastique - indestructible ou toxique selon la façon de s'en débarrasser - ou de la voiture individuelle telle que nous l'utilisons présentement. Si nous voulons avoir des beaux enfants, sans troubles respiratoires et sans déformations génétiques, heureux de vivre dans un Québec dépollué et en santé, il faudra bien se débarrasser des agents polluants (et de ceux qui les protègent).

Sur ce, essayez quand même de profiter du printemps. Regardez la glace fondre, se transformer en eau et retourner à votre robinet. Vous aurez des surprises.

P.S. A propos des 96 millions de rouleaux de papier de toilette, il est très facile de s'en débarrasser. Il existe un vieux truc utilisé par au moins les deux tiers de l'humanité: lavez-vous avec un peu d'eau. C'est simple: on fait sa merde, on "flusse" et avec l'eau nette on se nettoie. C'est plus propre et surtout plus agréable...

## Le Syndicat des travailleurs de l'enseignement du Nord-Ouest québécois

a été heureux de s'associer à la renaissance de notre véritable Fête comme Travailleurs.

Nous croyons que d'année en année, cette Fête prendra de l'ampleur et nous le souhaitons de tout coeur.

STENOQ

Denis l'Heureux, président



Avec l'article de loi des "trois chaînes"

# Le gouvernement frustré les riverains

par André Charbonneau  
(collaboration spéciale)

Plusieurs agriculteurs riverains sont inquiets. Au point qu'ils commencent à se débarrasser des lopins qu'ils possèdent le long des cours d'eau. Ce vent de panique souffle depuis que le ministère des Terres et Forêts a décidé de ressusciter l'ancien article de la loi de la pêche dit des trois chaînes (198 pieds) et depuis que le gouvernement a annoncé son intention de réglementer l'utilisation des versants de rivière.

## Impression

L'imprécision des lois actuelles et l'incertitude des règlements à venir profiteront éventuellement aux spéculateurs et aux urbains en mal de dénicher un coin susceptible de combler leurs aspirations aux loisirs, mais elles risquent fort du même coup de priver les agriculteurs d'une partie intéressante du patrimoine qu'ils détiennent. Selon certains courtiers en valeurs immobilières, il existe en effet présentement une tendance manifeste orientée vers la vente des propriétés avoisinant les cours d'eau.

C'est dire que l'attitude gouvernementale est à tout le moins source de discrimination puisqu'elle favorise les "gros" au détriment des "petits" (on n'a pas encore entendu dire

qu'une compagnie avait été rappelée à l'ordre en vertu de l'article relatif aux trois chaînes). En somme, au mieux, l'imprécision légale et l'indécision permettent aux gouvernants de choisir leurs victimes.

Les cas connus sont de fait plutôt troublants. Par exemple, celui d'une personne qui a acheté une terre en 1941 à Sainte-Emilie-de-l'Énergie, au coût de \$850. Elle y a construit par la suite deux chalets qui ont porté la valeur de sa propriété, selon l'évaluation municipale, à \$2,275. Récemment, le ministère des Terres et Forêts lui réclamait la somme de \$12,295 en précisant: "Advenant le refus de l'intéressé, le gouvernement fera exécuter le lotissement sur la réserve légale des trois chaînes et chaque emplacement de 0.6 acre sera vendu à un prix d'au moins \$400."

## Surprise

De même, une centaine d'agriculteurs et d'exploitants de boisés de fermes situés dans la région de la Beauce ont été avisés par lettre qu'une partie de leurs terrains se trouvaient situés dans un domaine public.

D'où vient le problème? De l'ambiguïté même de l'article concernant les trois chaînes. En 1884, le gouvernement adoptait en effet une loi visant à ré-

server des droits de pêche. Trente-cinq années plus tard, soit en 1919, les mots "droit de pêche" furent remplacés par "en pleine propriété". Premier problème: pour certains occupants les titres de leurs terrains datent d'avant 1919 mais sont postérieurs à 1884. Le gouvernement interprète la loi comme si elle était rétroactive à 1884, mais est-il dans son droit? Le deuxième tient à la définition des lacs et rivières dits non navigables. (La juridiction québécoise s'étend à celles-ci.) L'article 7 de la loi de la Pêche se lit comme suit: "Depuis le 1er juin 1884, les ventes, concessions et octrois gratuits des terres de la Couronne sont sujets à une réserve, en pleine propriété en faveur de la Couronne, de trois chaînes en profondeur des terres bordant les rivières et les lacs non navigables de la Province". Les cours d'eau non navigables sont-ils ceux que les "chaloupes" de l'époque ne parvenaient pas à utiliser ou ceux que les bateaux commerciaux d'aujourd'hui remontent régulièrement?

## Et les concessions

Troisième question: que faut-il entendre par concession des terres riveraines? Exemple: les anciens droits seigneuriaux accordés en régime français et confirmés par la

Couronne britannique en 1763. Dans les seigneuries le lit des rivières ainsi que leurs droits utiles faisaient partie de la seigneurie par le seul fait de leur concession. Mais leur concession privée pour fin d'occupation a pu se faire après 1884 le long de certains cours d'eau. Ces lopins tombent-ils sous le coup de l'article dit des trois chaînes.

Certes, depuis 1919, ces questions ont pu paraître réglées. Par exemple, le "Traité du domaine" publié en 1924 par J. Bouffard paraissait disposer définitivement des cas touchant les anciennes parties de seigneurie en les excluant de la loi des trois chaînes. De même, en 1945, Charles Frémont écrivait à propos de l'article 7 de la loi de la Pêche:

"Plus aucun doute, aucun litige possible pour les acquisitions de terre ou concessions à compter de cette date du 1er juin 1884. Notre jurisprudence, incertaine au début, s'est maintenant fixée (sic) et a admis que la date du billet de location et non celles des lettres-patentes, détermine l'existence de la réserve des trois chaî-

nes. Le billet de location est en effet considéré comme une vente à condition résolutoire et non assimilé à une simple promesse de vente."

## Le gouvernement s'en mêle

Ces belles certitudes se sont envolées depuis que le ministère des Terres et Forêts a décidé de s'en mêler. A quoi s'ajoute, comme nous le mentionnons précédemment, les hésitations gouvernementales dans le domaine de

la régie des rives en matière écologique. Bref, une situation de fou qui ne réjouit que les spéculateurs et permet peut-être au ministère des Terres et Forêts de prélever indirectement une taxe non prévue par le droit aux seuls fins d'obtenir des revenus que le gouvernement lui refuse. En attendant la clarification de cette situation, les "petits" prennent panique et disposent de leurs propriétés à vil prix. Au profit de quelle famille Simard? Qui le sait?

Aux étudiants du Québec du 29 juin au 27 juillet

### CAMP D'ÉTÉ À BLANC-SABLON

L'archéologue René Lévesque et le Musée Itinérant de la Côte-Nord, en collaboration avec le service d'éducation aux adultes du Campus Mingan, vous offre un stage de 4 semaines à Blanc-Sablon comprenant:

- Un cours d'archéologie (381-912-71) et/ou de géographie (320-101-71) de niveau collégial avec les crédits correspondants; étudiants réguliers ou auditeurs libres.
- Visites des lieux historiques et des sites archéologiques, excursions, rencontres avec la population, etc...

**COÛT: Frais de séjour: \$275.00**

(frais de voyage non compris)

Renseignements et inscriptions, écrire ou téléphoner à:

Roger Léger  
Voyages Mingan  
Éducation des adultes  
Cégep régional de la Côte Nord  
Campus Mingan  
25, de la Vérendrye  
Sept-Îles, Québec  
GAR 1H2  
1-418-962-9848 postes 25 - 26

## VOYAGE SPECIAL AU PAYS DES VIKINGS

Hollande, Allemagne, Danemark, Suède, Norvège

Avion, transport par autobus, hôtels, 2 repas par jour, visites:

**\$1199.00**

accompagné par Serge Lefebvre

1er septembre au 23 septembre

## PEROU - EQUATEUR

Demandez nos tarifs spéciaux pour une aventure "au bout"

Téléphonez à Gilles Doucet

 **Mirabelle Tours Inc.**

277, rue Saint-Pierre, Saint-Constant

Comté Laprairie J0L 1X0

632-5330 365-1847

Demandez notre liste d'avions nolisés sur Paris



PLUSIEURS PROPRIETAIRES riverains se débarrassent d'une partie importante de leurs terrains avant qu'ils ne soient déclarés "domaines publics".

# monde

## PORTUGAL: Tout est perdu, même l'honneur

par Joseph Liu  
(collaboration spéciale)

Spinola publia son livre "Le Portugal et l'avenir" peu avant son retour de Guinée-Bissau (Guinée portugaise), où il avait été gouverneur pendant quatre ans; la publication en a donc été autorisée par l'ex-premier ministre Marcello Caetano, ce qui nous donne l'assurance que ce n'était pas un livre "dangereux". Toutefois, quelques termes du livre peuvent être jugés progressistes quand on les rapporte au régime du moment.

Essentiellement, le livre admet qu'une victoire militaire en Guinée portugaise, en Angola et au Mozambique n'est pas possible et qu'il faut opter pour "une solution politique qui sauvegarde l'honneur et la dignité nationales, mais qui prend considération de la réalité incontestable et irréversible et de l'aspiration profonde du peuple africain".

### Une guerre coûteuse

Pourquoi cette "réalité incontestable et irréversible" a-t-elle été ignorée jusqu'à aujourd'hui? La guerre coloniale du Portugal coûte excessivement cher: en 1973, 1,3 milliards de dollars. Spinola quant à lui, estime les frais militaires à 50% du revenu du pays. Or, en 1973, le revenu total du Portugal était



L'EX-PREMIER MINISTRE Marcello Caetano, renversé par la junte militaire: sang et ruine pour la grandeur du Portugal.



LE GENERAL DE SPINOLA, nouvel homme fort du Portugal: pour résoudre le problème colonial, une solution politique, mais pas nécessairement démocratique.

de 36,846,000,000 d'escudos, ce qui est pratiquement l'équivalent de 1,3 milliard de dollars. Un simple calcul mathématique a donc obligé Spinola et le gouvernement portugais à chercher une autre porte de sortie. C'est alors qu'on a commencé à parler de la "réalité africaine".

### La réalité africaine

Pour en arriver à voir cette "réalité africaine", il a donc fallu que le Portugal épuise toutes ses ressources militaires, les plus brutales que l'humanité ait jamais connues.

Le 10 juillet 1973, "The Times" de Londres publiait l'article d'un missionnaire anglais au Mozambique sur une série de massacres de villageois, massacres effectués par les soldats portugais. Voici comment il décrit ce qui eut lieu entre mai et novembre 1971:

"...Les villageois étaient forcés de s'asseoir en deux groupes, les hommes d'un côté et les femmes de l'autre, pour qu'ils pussent se voir facilement pendant qu'ils étaient criblés de balles. Par un signal donné, un soldat choisissait un homme ou une femme.

La personne choisie se mettait debout, se séparait du groupe. Le soldat tirait sur elle. La victime tombait, morte. Beaucoup d'enfants, au sein ou sur le dos de leurs mères, étaient tués en même temps que leurs mères."

Le mois dernier, "The Guardian" de Londres rapportait que des forces rhodésiennes opéraient au Mozambique avec l'ordre de n'épargner personne, ce qui signifiait le massacre total, et ceci dès le début de l'année 1972. Nul besoin de dire que c'était là le résultat d'une étroite collaboration entre le Portugal et l'Afrique du Sud.

### Un coûteux massacre

Ces opérations ne sont pas seulement les pires actes contre l'humanité mais entraînent de plus en

plus profondément le Portugal dans des difficultés financières et militaires insurmontables. Le Portugal aurait été vaincu depuis longtemps par ces difficultés s'il n'avait pas entretenu, par de nombreux pillages s'étalant sur de nombreuses années, sa réserve d'or et de devises étrangères. Cependant, ces dernières ne peuvent plus lui permettre aujourd'hui de continuer une guerre coloniale de plus en plus étendue et de plus en plus coûteuse.

Mais le Portugal sans ses colonies ne sera-t-il pas réduit à un petit pays négligeable d'Europe? C'était une crainte de Caetano:

"Il est certain que, sans ses provinces d'outre-mer, le Portugal serait extraordinairement diminué, qu'il perdrait beaucoup de son poids et de sa projection dans le monde..." (discours du 29/7/1970)

Quand Spinola, lui, a mis dernièrement en liberté certains des prisonniers politiques africains, il semblait décidé à offrir du nouveau. Mais si l'outre est nouvelle, le vin est celui d'hier. Spinola propose aux Africains "l'autonomie", mais dans une "confédération". M. Neto, président du MPLA (Movimento Popular de Libertação de Angola), de passage au Canada récemment, rejette tout espoir d'une véritable indépendance dans l'immédiat. Il a déclaré, lors d'un entretien recueilli par QUEBEC-PRESSE:

"M. de Spinola est un des plus violents criminels parmi les généraux portugais. Il a incendié des villages et fusillé quantité de gens... L'arrivée de ce dernier au pouvoir ne signifie pas pour nous la fin de la guerre..."

### Esquiver la banqueroute

Dans les mois à venir, on se battra pour la "confédération". Ici, M. Spinola est suffisamment ambigu pour poursuivre le rêve de Salazar et de Caetano: un Portugal grandiose. La véritable lutte politique est à peine commencée. Spinola a déjà récolté des opinions très favorables dans le monde occidental; le monde occidental ne doit pas tomber dans son piège. Spinola est tout simplement celui qui essaie de sauver de la banqueroute le vieux Portugal aventurier.

Mais surtout, il faut être sur ses gardes, car la junte a encore assez d'argent à la banque pour reprendre une politique de répression et jouer des vies de centaines de milliers d'Africains et de Portugais dans sa poursuite du vieux rêve de l'Empire portugais.

Au Portugal même, le peuple, les ouvriers et les gens de gauche manifestent suffisamment leur force pour le moment pour que la junte n'ose pas exercer de répression à l'ancien style. Quant aux forces de résistance africaines, elles sont prêtes à faire face à une solution "politique" portugaise. Il faut donc espérer que les forces démocratiques continueront de faire pression sur la junte pour que non seulement le Portugal devienne un pays véritablement démocratique, mais aussi que ses anciennes colonies africaines deviennent véritablement indépendantes.

## MIAMI FIESTA vacances populaires à L'HAWAIIAN ISLE de MIAMI BEACH

COMPRENANT • LOGEMENT 7 NUITS • TRANSPORT AÉRIEN • TRANSFERTS • COCKTAIL • CHAISE LONGUE • SAC DE PLAGE • ACCOMPAGNATEUR

### TOUR SPECTACLES

COMPRENANT AUSSI 7 SOIRÉES DE CABARET  
7 SPECTACLES DIFFÉRENTS ET CONSOMMATIONS  
PROLONGEMENTS A VOLONTÉ

**\$217.**  
15 MAI au 19 JUIN

DÉPARTS  
SUR SEMAINE  
PRIX À  
PARTIR DE:

**\$231.**  
20 JUIN au 2 SEPTEMBRE



SEUL  
TOURISTOURS  
VOUS OFFRE CES  
VACANCES  
TOUT COMPRIS

### VACANCES AIR-MER

SÉJOUR À MIAMI BEACH (5 jours) AVEC  
CROISIÈRE 3 jours À FREEPORT ET NASSAU  
PROLONGEMENT FACULTATIF

**\$273.**  
15 MAI au 19 JUIN

DÉPARTS  
SUR SEMAINE  
PRIX À  
PARTIR DE:

**\$285.**  
20 JUIN au 2 SEPTEMBRE

### VACANCES FAMILIALES

Garderie, salles et terrains de jeux pour enfants et teenagers, surveillants

AU BON ACCUEIL DES  
CANADIENS DEPUIS 44 ANS

#### TRAVELAIDE—CENTRE-VILLE

1010 ouest, Ste-Catherine  
MÉTRO PEEL **861-7272**

#### TRAVELAIDE—LONGUEUIL

1 PLACE LONGUEUIL **679-3777**

#### TRAVELAIDE—AGE D'OR

911 est, rue BEAUBIEN  
MÉTRO BEAUBIEN **273-2581**

TOUS NOS BUREAUX OUVERTS LE SOIR JUSQU'À 9 h p.m.

LA GRANDE AGENCE DU CANADA FRANÇAIS

# TRAVELAIDE

SIÈGE SOCIAL, ÉDIFICE DOMINION SQUARE, MONTREAL 110

SAMEDI 5 h P.M. STATIONNEMENT À L'ARRIÈRE DE NOS BUREAUX, À LAVAL ET LONGUEUIL GRATUIT ET ILLIMITÉ

### VOYAGE DE NOCES

Avantages-spéciaux pour ce premier voyage à deux

#### TRAVELAIDE—Carrefour MT-ROYAL

4454 ST-DENIS angle MT-ROYAL  
MÉTRO MT-ROYAL **845-8225**

#### TRAVELAIDE—PLAZA-ST-HUBERT

911 est, rue BEAUBIEN  
MÉTRO BEAUBIEN **273-7755**

#### TRAVELAIDE—CENTRE-LAVAL

Sortie 6E autoroute Entrée extérieure **687-0880**

#### TRAVELAIDE—CENTRE-LAVAL

Sortie 6E Autoroute —  
Promenade intérieure **688-5310**



(Photo Michel Elliott)

Depuis 1971, plus de 5 millions de profits

## Les HLM, c'est payant pour la Ville!

par Robert Lévesque

On serait porté à croire, généralement et dans un premier regard, que les programmes de construction d'habitations à loyer modique (HLM) et leur administration constituent, de la part des municipalités qui en sont les responsables, un geste de charité et de grandeur d'âme.

Une série d'articles, parus dans *La Presse* à la fin de janvier, aidait à répandre cette "philosophie" du HLM, particulièrement à Montréal. Or, dans la ville du maire Drapeau, précisément, les programmes de construction de HLM entrepris depuis 1969 ont constitué une source de revenus appréciable de plusieurs millions de dollars. C'est, en somme, une charité qui ne coûte pas cher.

Un groupe de citoyens qui militent dans les quelques comités de locataires qui existent dans les HLM de Montréal, à la suite des articles de *La Presse*, ont décidé de fouiller eux-mêmes le dossier "des HLM à Montréal". Après que *La Presse* leur eut refusé la possibilité de répliquer à l'intérieur de ses pages, ils sont venus à QUEBEC-PRESSE discuter de l'administration des HLM et de la vie dans ces complexes d'habitation où le citoyen, selon eux, est quantité négligeable.

Depuis 1971, soit depuis seulement trois ans, la ville de Montréal, avec son programme "social" d'habitations à loyer modique, a réalisé un profit net de \$5,102,000, et tout laisse croire que ces profits iront en augmentant durant les prochaines années.

En 71, les profits avaient été minces, soit \$360,000. En 72, augmentation à \$845,000. En 73, un bond à \$1,327,000. Pour l'année 74, les prévisions s'arrêtent à \$2,570,000. Tous ces chiffres ont été obtenus par des membres du comité d'information sur les

droits des locataires des logements municipaux (le CIDLLM), grâce à des contacts à l'Office municipal d'habitation.

### De gros profits

Or, selon les chiffres officiels de l'Office municipal d'habitation (OMH), chiffres que *La Presse* donnait comme inédits dans son édition du 22 janvier dernier, les profits réalisés par la ville de Montréal étaient largement plus minces et donnaient, sur la ville de M. Drapeau, une haute idée du souci de dépenser sans regarder pour aider les défavorisés. Ces profits, pour la même période de trois ans, étaient de \$1,384,356, soit une différence "oubliée" de \$3,717,644. Ce qui est quand même différent.

Cet Office municipal d'habitation, il a été créé en vertu de l'article 55 de la loi de la Société d'habitation du Québec (SHQ) le 6 février 69. C'est une corporation sans but lucratif dont les buts sont l'acquisition de terrains ou de logements, la construction de HLM et leur

administration. Il a un conseil d'administration formé de cinq personnes, dont le directeur du Service d'habitation et d'urbanisme de Montréal, M. Guy Legault, qui agit comme président. Deux autres fonctionnaires de la ville l'assistent, ainsi que deux citoyens, M. Léo Cormier et Mme Aline Daigneault. Ces citoyens, cependant, ne sont pas des locataires des logements municipaux.

La ville de Montréal "vend" à cet office les terrains nécessaires pour la construction des HLM. Le prix de vente est de \$1,000 par le nombre de logements qui seront construits sur le terrain. Ce prix est en général bien en dessous du prix de l'évaluation municipale exigée pour des projets du secteur privé.

### Le rôle de la SCHL

Au moment d'entreprendre la réalisation d'un projet, la ville de Montréal est subventionnée par la Société centrale d'hypothèque et de logement (la SCHL fédérale) et par la Société d'habitation du

Québec. La subvention est énorme: elle est de l'ordre de 95%. Montréal ne fournit que 5% du coût du projet. Mais, à partir de ce moment, les terrains et bâtiments sont évalués au maximum pour augmenter le plus possible les taxes payées par l'Office municipal d'habitation à la ville de Montréal. Cet Office, dont la direction est autonome, achète à la ville, puis paie les taxes habituelles à la ville, mais il est contrôlé par la ville.

La SCHL fournit donc 90% du coût, dans chaque projet, et la SHQ 5%. Mais le déficit de l'exploitation est absorbé quasiment dans les mêmes proportions: 90% par la SCHL et la SHQ (50% pour la SCHL et 40% pour la SHQ) et 10% seulement par la ville de Montréal. Pour l'année 72, par exemple, le déficit de l'exploitation des HLM fut de \$6,500,000. Là-dessus, la ville de Montréal n'a dû déboursier que \$800,000, alors que la même année elle récoltait différentes taxes pour la somme de \$1,188,000.

Le "pattern" est le même lorsqu'il s'agit de la

restauration de logements. Il n'y a aucun risque pour l'administration municipale.

### Insuffisance

Depuis 1967, la ville de Montréal a ainsi construit 4,224 logements à loyer modique, et elle en a restauré environ 2,000, ce qui, de l'avis de tous les organismes sociaux de Montréal, est nettement insuffisant.

La rentabilité du HLM pour la ville de Montréal nous porte à croire que "la piastre" parlera à la place du souci d'aider les défavorisés, et que ces programmes s'amplifieront. Les seuls chiffres de l'année 74, tels qu'établis par l'OMH, sont éloquentes: en revenus des loyers, l'OMH a touché \$10,785,000; le déficit d'exploitation (vu le coût relativement bas des loyers) a été de \$18,942,000; la SCHL et la SHQ en ont payé \$16,930,000 et la ville de Montréal \$2,012,000; la taxe scolaire a rapporté à la ville \$1,643,000, la taxe foncière \$1,382,000 et la taxe d'eau \$403,000. En tout: \$3,428,000. Une bonne affaire.

# LES HLM DE MONTREAL

## 25,105 logements détruits; seulement 4,224 construits

Le 18 novembre 67, l'ex-président de la SNQ, M. Henri Dion, déclarait pompeusement que "l'Etat doit prendre immédiatement la responsabilité de construire et d'administrer 75,000 logements à loyer modique dans la seule région de Montréal". En décembre 68, l'on annonça la formation d'un comité du gouvernement du Québec qui devait entreprendre une étude complète sur la question du logement. En 69, le ministre Lussier demandait un délai de deux ans pour élaborer sa philosophie du logement.

Depuis, M. Robert Lussier n'est plus ministre, il est devenu péquiste, et le logement, à Montréal comme au Québec, attend toujours qu'on s'occupe de lui. A Montréal, on est passé maître dans l'art de démolir et l'on est d'une timidité incommensurable lorsqu'il s'agit de construire des logements pour le "monde ordinaire". On préfère les tours resplendissantes, prestigieuses, où l'on doit avoir un salaire aussi élevé que le "bloc" pour penser à s'y installer.

De 1960 à 1973, on a démolé 25,105 logements dans la seule ville de

Montréal. Depuis 67, année où l'on a lancé les programmes de HLM, on n'y a construit que 4,224 logements à loyer modique (subventionnés par les gouvernements et administrés par la ville), et l'on a restauré environ 2,000 logements. Or, la plupart, sinon la totalité, de ces logements détruits étaient situés dans les quartiers populaires du centre-ville. Ces citoyens, vu le manque de place dans les 4,224 logements HLM, ont été refoulés dans les banlieues ou croupissent dans des logements nettement insalubres.

Ces démolitions ont été la plupart du temps causées par de gros projets publics auxquels la ville de Montréal a prêté un appui souvent considérable.

Pour la nouvelle maison de Radio-Canada dans l'Est, on a démolé 778 logements: pour le métro, 610; pour l'autoroute est-ouest, 3000; pour la Place des Arts, 515; pour les stationnements municipaux, 215, etc. Voici le nombre de démolitions, par année. Ces chiffres sont basés sur le nombre des permis de destruction émis à l'OMH:

| Année | Nombre de logements détruits |
|-------|------------------------------|
| 1973  | 2,326                        |
| 1972  | 2,449                        |
| 1971  | 1,860                        |
| 1970  | 1,585                        |
| 1969  | 1,000                        |
| 1968  | 1,840                        |
| 1967  | 1,583                        |
| 1966  | 1,961                        |
| 1965  | 2,084                        |
| 1964  | 2,627                        |
| 1963  | 2,770                        |
| 1962  | 1,329                        |
| 1961  | 763                          |
| 1960  | 928                          |

Pour répondre aux demandes causées par ce vacuum de logements, la situation actuelle est la suivante: 4,224 logements à loyer modique achevés et 843 en voie de réalisation, disséminés aux qua-

tre coins de Montréal: 644 dans le district sud-ouest, 956 à la Petite-Bourgogne, 515 dans le centre-sud, 1033 dans le district est, 879 dans le district nord et 197 à Rivière-des-Prairies.



"LES PROPRIETAIRES D'EN FACE avaient même fait signer une pétition pour ne pas avoir de logements municipaux..."

## Les comités de locataires pour la plupart inefficaces

Dans les 48 complexes d'habitations à loyer modique de Montréal, on trouve actuellement environ 20 comités de locataires. Mais, selon quelques-uns que QUEBEC-PRESSE a rencontrés, il n'y a, en fait, que deux ou trois "vrais" comités.

Ces "vrais" comités, ce ne sont pas ceux qui, comme le souhaite l'OMH, ne sont "qu'un tampon entre le locataire et le bureau". Une sorte de concierge collectif. C'est plutôt, comme le souhaite le Comité d'information sur les droits des locataires des logements municipaux (CIDLIM) qui a été formé le 13 octobre 72, le regroupement de gens conscients du besoin urgent de repenser le logement municipal à Montréal.

"Si le comité organise des loisirs, nous disait un membre de l'un de ces "vrais" comités, fait des démarches pour obtenir un parc sur un terrain voisin ou un abri pour attendre l'autobus, c'est un bon comité pour l'Office. Si par surcroît, dans son bulletin, il invite les locataires à prendre soin des logements, s'il leur rapporte des troubles graves qui vont sauver de l'argent à l'Office, c'est parfait."

Cependant, lorsqu'il s'agit d'écouter ces locataires pour ce qui concerne leur mieux-

être, là, c'est autre chose. On ne les écoute plus. Ce que veulent ces quelques comités, en fait, c'est de pouvoir avoir une voix auprès de l'OMH lorsque se prennent des décisions qui joueront un rôle sur leur vie.

Lors d'une rencontre entre l'OMH et le CIDLIM, le 20 février 73, l'OMH avait été claire: la Ville veut des personnes représentatives de la

ville de Montréal plutôt que des logements municipaux pour représenter les citoyens au Conseil d'administration de l'OMH.

C'est ainsi que lorsque l'on prend des décisions qui concernent les locataires municipaux, aucun d'entre eux n'est au courant de ce qui se passe. Le chapitre 55 de la Loi de la Société d'Habitation du Québec

donne la "permission" aux locataires de former des comités. Mais l'OMH ne leur prête aucune oreille. Pour l'instant, c'est le CIDLIM, dont la directrice est Mme Catherine Coulombe, qui essaie de s'occuper des locataires. Leur bureau central est situé au 2005 ouest rue Saint-Jacques. On peut les rejoindre en signalant 933-2710 ou 933-2719.



80% DES MONTREALAIS sont des locataires... et pour 5 logements détruits, la plupart du temps dans le centre-ville, on n'en construit qu'un à loyer modique... (Photo Michel Elliott)

# Les locataires en ont "gros sur le coeur"

Une locataire d'un HLM de Rosemont, militaire dans son comité de locataires, a jeté sur papier ses "impressions.. de locataire municipale. Ce texte a servi plusieurs fois de base aux discussions aux réunions de certains comités. En vois l'essentiel:

"Je suis acculée au pied du mur, j'ai des enfants, des revenus modestes... nous vivons trop nombreux dans un logement qui serait très confortable si seulement il était assez grand..."

"Du temps où j'avais la famille, ce grand logis faisait l'affaire, mais pour un couple âgé c'est trop grand, trop cher, trop dur à chauffer..."

"Notre logement nous convenait bien mais nous sommes expropriés... j'ai seulement l'Assistance sociale pour vivre et ça fait peur aux propriétaires..."

"Et nous voilà locataire municipal! L'avons-nous choisi? On nous l'a imposé. Nous n'avons aucun choix, on ne nous offre rien d'autre. Nous n'avons même pas eu le choix du

quartier.

"Et maintenant! D'abord, tout le quartier nous boude, le propriétaire d'en face avaient même signé une pétition pour ne pas avoir de logements municipaux aux environs. Les autres disent qu'ils paient notre loyer..."

"L'Office (OHM) dit: On fournit poêle et réfrigéra-

teur aux gens... s'ils en possèdent, qu'ils les vendent. Ils n'ont pas besoin d'espace de rangement pour leurs bicyclettes, leurs traines, leurs meubles, qu'ils s'en débarrassent. S'ils veulent retourner au logement privé, ils en achèteront d'autres..."

"S'ils n'ont que 2 chambres à coucher, qu'ils ven-

dent aussi laveuse et sècheuse. On leur fournit au lavoir communautaire 1 laveuse et 1 sècheuse pour 14 logements...; on fait des "tombeaux" de balcon (le terme est juste, c'est ennuyant à mort) en ciment pour ne rien voir à travers et avec des grandes barres de bois pour boucher la vue du seul co-

té où on a de l'air...; et je passe par-dessus des tas de non-sens, des logements de 2 étages avec 2 toilettes au deuxième..."

"On construit au plus bas prix. Sur des murs de gyproc, on pose une couche de peinture au fusil qui ne se lave pas, des tuiles qui sont si difficiles à

laver que les gens vont s'en écoeurer. Et si ça s'abîme, on criera au vandalisme..."

"Pour accéder au balcon, que j'ai 4 ans, ou 40 ou 80, je dois enjamber un calorifère de 8 pouces, et si je suis en chaise roulante... Familles nombreuses installées au dessus de la tête de vieux couples... Un beau balcon pour 2 logements qui contiennent 13 et 17 personnes, soit 30 sur le même balcon..."

"Logements à l'usage de vieux couples dans un troisième sans ascenseur ni balcon... dans des logements pour 8 personnes, des cuisines si petites qu'on peut à peine s'asseoir 4 à table... Des boyaux d'incendie dont personne ne saurait se servir, des extincteurs à sec..."

Voilà qui résume quelques-unes des préoccupations des locataires municipaux à Montréal, et qui sont des priorités pour les quelques comités de locataires qui ont décidé de vraiment s'occuper de leurs affaires.

## Qui habite les HLM?

Qui habite le HLM de Montréal? Une étude réalisée en septembre 72 par l'Office municipal d'habitation, sur 2,393 logements, nous donne beaucoup de renseignements. Des membres de comités de locataires d'HLM en ont tiré une conclusion: la très faible proportion de travailleurs confirme les quotas que l'OMH se fixe, c'est-à-dire que les HLM servent avant tout aux marginaux non productifs qui représentent un marché peu rentable pour les proprié-

taires résidentiels.

D'après cette étude, 3% seulement des locataires d'HLM ont un salaire qui dépasse \$7,000 par année. La moyenne générale des revenus est de \$269.60 par mois, et la moyenne des salaires est de \$414.11 soit moins de \$100 par semaine.

Sur les 16,500 personnes qui habitent actuellement ces HLM, dont 4,000 ménages, 34.60% sont des travailleurs actifs, tandis que 33.60% sont des non-

travailleurs, pensionnés, chômeurs, et 31.80% sont des assistés sociaux. Près de 25% des locataires, selon cette même étude, sont des femmes seules, chefs de famille, avec un ou plusieurs dépendants.

La moyenne des loyers, qui était de \$61.82 par mois, est maintenant de \$65.25. D'après les membres de comité de locataires qui se sont penchés sur la question, "le faible revenu des travailleurs confirme l'existence d'une échelle de loyer très éle-

vée pour les petits salariés et les ouvriers spécialisés".

Au coût du loyer, l'OMH ajoute cependant certains montants: 25% du taux moyen d'une chambre pour les enfants indépendants de 21 à 25 ans, soit \$8.; 50% du taux moyen d'une chambre pour les enfants indépendants de 25 ans et plus, soit \$16.; plus \$1.50 par mois pour la prise de courant du réchauffé moteur; et \$6. par mois pour le stationnement de la voiture.



"TOUT LE QUARTIER NOUS BOUDE, il y a des enfants qui ont dit aux nôtres que c'étaient eux qui payaient nos loyers...": une locataire municipale de Rosemont.

(Photo Michel Elliott)

# Le dossier de l'expropriation à Rivière-

Après le saccage des parcs du centre-ville de Montréal

## 300 familles expropriées pour l'aménagement d'espaces verts

- Qui de nous osera changer une loi que le temps a consacrée? Y a-t-il rien de plus respectable qu'un ancien abus?

- La raison est plus ancienne, reprit Zadig.

Voltaire, 1771, "Zadig, histoire orientale".

Des centaines de citoyens du quartier Rivière-des-Prairies, à Montréal, demeurent dans l'incertitude et dans une insécurité inacceptables à cause de l'inaction de l'administration Drapeau et du gouvernement Bourassa. Certains propriétaires sont homologués depuis plus de dix ans, alors que d'autres viennent tout juste d'apprendre qu'ils l'avaient été il y a quelques années. Ces homologations ont été faites dans le but de permettre éventuellement la réalisation d'un plan d'aménagement du quartier, et la plus grande partie des propriétés expropriées servira à créer des parcs; le

sixième du territoire de Rivière-des-Prairies est touché par l'homologation.

### Créer des "espaces verts"?

Le 31 janvier dernier, environ 200 personnes se réunissaient dans un gymnase d'école à Rivière-des-Prairies pour faire le point sur leur situation "d'homologués" et "d'expropriés". L'administration Drapeau a en effet décidé de faire "des réserves à des fins publiques", c'est-à-dire d'homologuer et d'exproprier environ trois cents familles pour faire des "espaces verts". L'on sait que cette même administration a tendance à les supprimer au centre-ville en faveur du développement immobilier.

Le quartier de Rivière-des-Prairies est situé au nord-est de l'île de Montréal. Municipalité autonome pendant presque trois siècles, elle s'est fusionnée à la ville de Montréal en 1963. Jusqu'à ces dernières années, sa population de 3,000 familles à revenus modestes, habitait surtout des maisons uni-

familiales, et il s'agissait d'une population assez stable échelonnée surtout le long du boulevard Gouin et groupée autour de deux unités paroissiales: quelques commerces, deux médecins, l'hôpital Rivière-des-Prairies, Boscoville, le centre Berthelet et les raffineries de pétrole à quelques milles au sud; des arbres, des îles, la rivière, des gens qui se connaissent depuis des générations, des nouveaux arrivants qui s'intègrent rapidement.

Au cours des cinq dernières années, de nouveaux complexes d'habitations et projets domiciliaires viennent changer l'aspect physique et la trame sociale de ce quartier francophone qui compte maintenant une communauté italienne très active.

### Le problème

En 1963, la ville de Montréal dépose un projet d'homologation à la Cour supérieure, lequel projet ne peut être contesté par les personnes en cause puisqu'elles ignorent qu'elles sont en cause.

Les citoyens convoquent une réunion d'information

en mars 1972 pour envisager les possibilités qui s'offrent à eux. Ils forment un comité et, le 18 juin 1973, le comité publie le communiqué suivant:

"Les propriétaires de Rivière-des-Prairies sont inquiets des agissements de la ville de Montréal quant à l'homologation excessivement prolongée de leurs propriétés, qu'elle s'est accordée au détriment des résidents de cette région.

"La ville de Montréal a homologué de nombreux terrains en 1963 pour cinq ans sans avertir les propriétaires intéressés. A l'expiration de ce terme, elle a prolongé encore de cinq ans sans avertir davantage les citoyens. Elle vient de s'accorder une prolongation de deux ans, sans plus avertir. Autant de procédés par lesquels l'administration de la ville traite des biens des propriétaires comme si elle les possédait avant contrat ou jugement de cour; exemple de mépris pratique de la personne, du citoyen et de ses droits.

"L'administration de la ville de Montréal, en obtenant pour elle le droit d'ho-

mologuer les terrains de ses citoyens pour éviter de subir les exagérations des spéculateurs, a maintenant des comportements de spéculateur à l'endroit de ses propres citoyens."

### Les citoyens passent à l'action

Le 31 janvier 1974, le comité organisait une autre réunion à laquelle les conseillers municipaux, MM. Bourdon et Masson, de même que le député péquiste de Lafontaine, M. Marcel Léger, sont invités à dire "ce qu'ils ont fait et ce qu'ils ont l'intention de faire pour résoudre le problème des homologués".

M. Marcel Léger déclare à cette occasion qu'il avait fait "promettre à M. Drapeau lui-même de rencontrer votre comité de citoyens afin que vous participiez à l'élaboration de la politique d'aménagement du territoire, promesse que M. Drapeau a faite et qui se retrouve dans le Journal des débats du 26 juin 1973". Drapeau n'a pas bougé!

Les deux conseillers municipaux, MM. Bourdon et Masson, ont longuement

parlé lors de la réunion pour réussir à ne pas répondre à la question. Ils ont cependant offert leur collaboration pour aider les propriétaires qui veulent régler de gré à gré.

Le comité de citoyens avait invité des évaluateurs et un avocat spécialisé dans les questions d'homologation et d'expropriation pour répondre aux questions des citoyens. Ils ont appris que la loi 88 sur l'expropriation, adoptée par l'Assemblée nationale l'année dernière, n'est pas encore entièrement appliquée. Seuls les articles concernant l'expropriation le sont; ceux concernant l'homologation ne le sont pas encore et c'est la charte actuelle de la ville de Montréal qui demeure en vigueur.

### Les hautes instances se défilent

A la suite de cette réunion, une délégation de sept citoyens homologués de Rivière-des-Prairies, accompagnés du député Marcel Léger, a rencontré le 19 mars dernier le ministre d'Etat aux Transports, le sous-ministre des Transports, M. Claude Rouleau, et quelques hauts fonctionnaires. Dans un délai de quinze jours suivant la réunion, le ministre devait aviser les citoyens de Rivière-des-Prairies de la possibilité d'appliquer immédiatement certains articles de la loi sur l'expropriation, ce qui leur permettrait d'échapper aux règlements municipaux de la ville de Montréal.

Plus d'un mois s'est écoulé depuis, et le ministre des Transports n'a pas donné suite à cette rencontre comme il avait promis de le faire. Devant cette situation, les citoyens touchés par l'homologation ont décidé de se réunir de nouveau lundi, le 6 mai, pour décider des moyens à prendre pour régler ce problème et dénoncer l'inaction du gouvernement Bourassa et de l'administration Drapeau.

Ainsi, la question demeure entière: pourquoi le gouvernement retarde-t-il l'application intégrale de la loi sur l'expropriation? Qui profite de ce délai?

## SCRIBEC

45 est, rue Jarry  
Montréal H2P 1S9  
387-2486

SECRETARIAT  
DACTYLOGRAPHIE  
IMPRESSION

### PHOTOCOPIE XEROX

|       |     |
|-------|-----|
| 1-3   | 10c |
| 4     | 9c  |
| 5-10  | 8c  |
| 11-16 | 7c  |
| 17-30 | 6c  |
| 31-49 | 5c  |
| 50-70 | 4c  |

la copie

Format légal et papier  
couleur: 10% en sus  
Réduction à partir  
de 14" x 18"

### IMPRESSION OFFSET

| copies | 8 1/2 x 11" | 8 1/2 x 14" |
|--------|-------------|-------------|
| 100    | 3.25        | 3.75        |
| 200    | 4.30        | 5.40        |
| 300    | 5.40        | 6.50        |
| 400    | 6.50        | 8.35        |
| 500    | 7.55        | 9.15        |
| 600    | 8.35        | 10.25       |
| 700    | 8.90        | 10.80       |
| 800    | 9.45        | 11.60       |
| 900    | 10.00       | 12.15       |
| 1000   | 10.80       | 12.70       |
| 2000   | 19.15       | 23.50       |
| 3000   | 28.00       | 34.55       |
| 4000   | 36.75       | 45.35       |
| 5000   | 45.35       | 56.15       |



DES CENTAINES de maisons unifamiliales et de commerces seront expropriés par la Ville de Montréal au cours des prochaines années pour remplacer les parcs saccagés par les projets municipaux dans le centre-ville.



MME JOSEPH GUILBAULT, 75 ans, qui a appris par le conseiller municipal de son quartier que sa propriété était homologuée depuis deux ans, n'a encore reçu aucun avis écrit de la Ville de Montréal, ni aucune visite d'un représentant municipal.  
(Photo Michel Elliott)

## Les citoyens en ont "plein le dos"

### Monsieur et Madame L.P.

Quatre enfants, de quatre à quinze ans. Ils habitent Rivière-des-Prairies depuis toujours. Ils louent une maison unifamiliale de trois chambres à coucher, cuisine et salon, qu'ils ont rénover eux-mêmes, à leurs frais. Leur loyer est de \$55 par mois. Le revenu familial est d'environ \$5,000 par année.

A la suite de l'homologation et de l'expropriation de la maison qu'ils habitent, ils doivent trouver un autre logement. Ils envisagent l'achat d'une petite maison neuve dans le quartier: les versements mensuels comprenant remboursement de capital, intérêts et taxes se chiffreront au minimum à \$110, ce qu'ils peuvent difficilement se permettre.

Ils ne peuvent trouver d'autre maison semblable à louer dans le quartier

puisque la plupart des maisons unifamiliales à loyer modique font l'objet du programme d'expropriation.

Ils cherchent toujours une solution à leur problème.

### Madame J.G.

Agée de 75 ans, Mme J.G. habite une petite maison de quatre pièces; elle demeure seule et reçoit sa pension de vieillesse.

Elle a appris par le conseiller municipal, il y a deux ans, qu'elle était homologuée depuis 1968.

Lorsqu'elle devra déménager, elle se propose d'aller habiter chez un de ses enfants; elle dit cependant qu'elle préférerait demeurer dans sa maison où elle "se sent chez elle et où elle ne dérange personne".

Elle n'a reçu aucune lettre ou avis de la ville de Montréal; elle n'a eu aucune visite d'un représentant de la ville.

### Mademoiselle J.P.

Dans la quarantaine, Mlle J.P. a acheté cette confortable maison de six pièces en 1967: cuisine, salle à diner, salon, deux chambres à coucher, chauffage central.

La propriété a été homologuée en 1969. Au mois de juin 1970, Mlle J.P. recevait une lettre dans laquelle la ville de Montréal l'avisait qu'elle était expropriée. Depuis, elle n'a reçu aucune offre, aucune nouvelle, sauf que des représentants de la ville sont venus lui demander où elle voudrait être relogée. Mlle J.P. dit qu'elle est en mesure de se reloger elle-même, mais qu'avant d'y penser elle voudrait bien savoir "quel dédommagement elle recevra et quand cette affaire se réglera". Elle a l'intention d'aller habiter en appartement au centre-ville. Elle est très vexée de l'attitude de l'administration municipale.

LA CÉLÉBRATION du 1er Mai  
au Québec et à travers le monde  
est une nouvelle occasion pour  
les travailleurs de

**la presse**

de faire preuve de solidarité



Cette annonce a été préparée et payée  
par les 950 syndiqués du Front commun  
des employés de **la presse**



# travail

## A quand le français à Air Canada?

par Louis Fournier

"Quelle crainte les anglophones peuvent-ils bien avoir à Air Canada, une entreprise fédérale? S'il y a une place où leurs droits sont protégés, où la langue anglaise a même tous les droits, c'est bien là!"

Armand Archambault, le président du syndicat des 4,700 machinistes d'Air Canada, à Dorval, n'a pas le goût de changer d'idée. Il a dit publiquement que d'ici 5 ans, le français devra être la langue de travail dans toutes les industries au Québec. Il ne changera pas d'avis parce que quelques membres de son syndicat à Air Canada (près de 60% d'anglophones) ont commencé à grimper dans les rideaux. Et parce que l'un d'eux a téléphoné à The Gazette pour parler d'un "serious split" au sein du syndicat...

### Une chose claire

"Il y a une chose qui est claire, affirme Archambault, qui est aussi

président du Conseil provincial des 20,000 machinistes du Québec (FTQ). Pour être embauchés à Air Canada, les travailleurs francophones doivent parler en anglais alors que les anglophones n'ont pas à parler le français. Ce que nous voulons, c'est que les francophones puissent travailler à Dorval dans leur langue."

Quand Archambault dit que le français doit devenir la langue de travail d'ici 5 ans, c'est d'abord à cela qu'il songe. Et c'est le sens de la résolution qu'ont adoptée l'immense majorité des délégués au dernier congrès du Conseil provincial, à Québec, à la fin d'avril.

Et les anglophones? La résolution propose que des cours de français devront être donnés par la compagnie, sur les heures de travail. Le français est la langue de la majorité au Québec; il serait donc normal que les anglophones commencent à l'apprendre...

### DIRECTEUR GENERAL DU CONSEIL DE LA COOPERATION DU QUEBEC



M. Gilles Arès

Le Conseil de la Coopération du Québec annonce la nomination de son directeur général, M. Gilles Arès, entré en fonction le 1er mai 1974.

M. Arès possède une maîtrise en sciences commerciales et en sciences comptables de la faculté des Sciences de l'Administration de l'Université Laval et a fait sa scolarité de doctorat ès Sciences politiques à l'Institut universitaire de Hautes Etudes Internationales de Genève, Suisse.

Avant de devenir directeur général du CCQ, M. Arès était professeur au Département d'Administration et d'Economique de l'Université du Québec à Trois-Rivières. Il a aussi enseigné au Département de Sciences Comptables de l'École des Hautes Etudes Commerciales de Montréal.

Il est membre de l'Institut canadien des Comptables agréés, de la Corporation des Administrateurs agréés du Québec et de la Commission de la recherche du Centre québécois de relations internationales.

Les bureaux du CCQ sont situés à 2030 boul. Père LeMoine, Québec - G1P 2X1.

## Les "rebelles" de Sept-Iles quitteront-ils les Machinistes?

par Paul Terrien

QUEBEC - Débutés une première fois en cour à Sept-Iles, les représentants de l'Association internationale des machinistes (AIM) tentent toujours de retenir de force les 1,200 membres de ce syndicat américain qui ont décidé de rompre les liens avec Washington et de s'affilier directement à une centrale québécoise.

La section 767 des machinistes de Sept-Iles, qui a voté la désaffiliation de l'AIM, devra faire face à quatre autres procédures judiciaires intentées par les représentants de la "loge" américaine, après avoir fait rejeter une demande d'injonction contre les représentants locaux des syndiqués.

### Autre injonction

La "loge" américaine demandera une autre injonction, intentera une procédure en "usurpation de charges" contre les officiers de la section rebelle, tentera d'obtenir la saisie de tous les documents (convention, certificats, etc.) de la section, et de se les faire accorder. A l'occasion de ces procédures, Me Clément Richard, qui représente les travailleurs de Sept-



FERNAND DAOUST, secrétaire général de la FTQ: des "négociations" ardues...

(Photo Michel Elliott)



ME CLEMENT RICHARD, l'avocat des "rebelles" de Sept-Iles: il est d'accord avec l'affiliation directe à la FTQ.

Iles qui veulent couper les liens avec la loge américaine, a l'intention de contester la légalité même des statuts de l'union américaine.

Me Richard, cependant, ne trouve pas d'appui dans cette lutte auprès de la Fédération des travailleurs du Québec (FTQ), à laquelle il a pourtant suggéré aux syndiqués de s'affilier. La FTQ, dont

les statuts permettent depuis son dernier congrès l'affiliation directe de syndicats québécois, hésite toujours à soutenir la section 767. La FTQ fait partie du Congrès du travail du Canada (CTC), lui-même lié à l'American Federation of Labor (AFL-CIO).

Dès le début de la lutte du 767, la FTQ avait tenté de faire écarter Me Richard, qui représente habituellement les intérêts de syndicats affiliés à la

Confédération des syndicats nationaux (CSN).

### A la CSN?

La volonté des membres du 767, avait empêché le renvoi de Me Richard, malgré l'intervention du secrétaire général de la FTQ, M. Fernand Daoust. Me Richard avait d'ailleurs répété, à plusieurs occasions, qu'il préférerait voir les membres du 767 s'affilier directement à la FTQ, créant ainsi un précédent d'importance au Québec (80% des syndicats de la FTQ sont affiliés aux unions américaines), plutôt que de se joindre à la CSN. Le président de la FTQ, M. Louis Laberge, en conférence de presse, a cependant douté de la parole de Me Richard, l'accusant même de vouloir faire passer la CSN "par la porte d'en arrière".

Cette attitude de la direction de la FTQ a porté Me Richard à croire qu'effectivement la FTQ veut éviter de soulever le problème de l'affiliation directe et de l'autonomie, et préfère, en fait, que les membres passent plutôt du côté de la CSN.

Déjà d'après Me Richard, le Congrès du travail du Canada, de son côté, a offert d'affilier les syndiqués de Sept-Iles directement.

## L'autonomie jusqu'où?

par Louis Fournier

"La bataille des 1,200 machinistes de Sept-Iles est importante parce qu'ils veulent plus d'autonomie pour les travailleurs québécois. Mais cette autonomie, ils peuvent l'obtenir à l'intérieur du Syndicat international des machinistes, pas en se désaffiliant et en se coupant des 20,000 autres membres du syndicat au Québec, qui se battent pour la même chose."

C'est grosso modo la position du président du Conseil provincial des machinistes du Québec (FTQ), Armand Archambault, devant la "révolte" qui a éclaté contre "l'internationale" au sein de la section locale 767 des machinistes à Sept-Iles, sur la Côte-Nord. Les "rebelles" entendent se désaffilier de leur syndicat et s'affilier directement à la FTQ.

Les délégués au con-

grès du Conseil provincial des machinistes ont blâmé l'exécutif du "local 767" pour son geste. On l'accuse surtout de ne pas avoir suivi "les règles les plus élémentaires" de la démocratie syndicale en "lynchant sans procès" le permanent Ronald Caron, par un vote de six contre 4. Armand Archambault avoue qu'il a hâte de voir la fameuse "liste des griefs" que le local 767 doit soumettre à la FTQ pour justifier sa demande de désaffiliation des machinistes.

Quoi qu'il en soit, Archambault se dit prêt à "discuter en tout temps" avec les syndiqués du 767. Et même à "négocier". Il lance même un message public à la direction canadienne du syndicat, à Ottawa, en lui demandant: "Traitez les gars de Sept-Iles comme des Québécois et ils vont rester dans l'internationale"...

## Les Postes: on va renégocier bientôt!

La grève des Postes est à peine terminée que déjà on s'apprête à négocier le prochain contrat de travail!

C'est en effet à la fin de juin que doivent commencer les pourparlers en vue de renouveler la convention collective des 20,000 postiers et des 12,000 facteurs du Canada. Cette convention expire fin décembre et le médiateur Eric Taylor, qui a aidé à régler le récent conflit, a proposé que les négociations s'ouvrent 120 jours avant la date d'échéance du contrat - et non pas 60 jours comme c'était le cas jusqu'à présent.

### Sécurité d'emploi

Entre-temps, un comité spécial a été formé, présidé par le même Eric Taylor, afin d'amener les parties à s'entendre sur la fameuse question des codeurs. Cette question est précisément reliée à la déclassification des employés que risque d'entraîner la mécanisation du tri du courrier, avec la mise en route des Grands établissements postaux (GEP) dans 15 grandes villes canadiennes.

Rappelons pour terminer que non seulement les postiers mais aussi les facteurs ont obtenu des garanties de sécurité d'emploi considérées comme une grande victoire par leurs dirigeants syndicaux. Cette sécurité d'emploi est garantie à la fois aux employés à plein temps et aux employés à temps partiel qui travaillent au ministère des Postes.

Déraciné comme Paul Villeneuve, son créateur

arts

# "Johnny Bungalow" revient de loin...

par Micheline Lachance

Parce qu'il est lui-même déraciné, Paul Villeneuve trace le portrait de ses pareils, les Québécois partis à la conquête d'un monde meilleur.

Déraciné parce qu'il a dû quitter son Saguenay natal pour venir étudier à Montréal. Déraciné parce que, marié, puis séparé, il a fallu recommencer à vivre.

Et, au fond de lui-même, latente, une vengeance à assouvir: ses deux oncles maternels ont trouvé une mort tragique, l'un sur les chantiers de Shelter Bay, l'autre dans une bagarre à la taverne. Tout son univers, toute sa confiance en la justice s'écroule.

Pour ces raisons, il fallait à tout prix qu'il raconte l'histoire de "Johnny Bungalow" (publié aux Editions du Jour).

Jean Martin,  
alias Johnny Bungalow

A l'arrière-plan, une toile de fond: le Québec des années 37 à 63. Duplessis vient d'être élu, tous les espoirs sont permis: il fera certainement de grandes choses pour les colons. Du haut de la chaire, les curés incitent les fidèles à quitter les grandes villes pour s'établir en Abitibi, la grande région de l'avenir, une sorte de terre promise. Oui, il fallait s'éloigner de Montréal parce qu' "y'a trop d'monde en ville, pis y s'passé des affaires croches". Il y aura bientôt les grèves dans le textile, dans les fonderies à Sorel; il y aura aussi les Simard, constructeurs de bateaux, "qui ont Duplessis dans leur poche". Le gouvernement ne veut pas reconnaître les syndicats, il se laisse mener par le bout du nez par les compagnies...

Aimé et Marguerite partent donc à la conquête de ces terres ingrates d'Abitibi. Le travail ardu et le rêve chevauchent côte à côte. "Une lutte contre la congélation et l'amortissement dû au gros travaux qui progressent trop lentement."

Mais les enfants sont pâles; ils ont faim; les chevaux ont la fièvre et meurent. Et les agents de colonisation ne s'arrêtent pas souvent en Abitibi.

Démunie, la famille devra bientôt rentrer à Montréal. Elle reviendra sans le père, vaincue par la terre. Marguerite ira d'un job à l'autre, demandera l'assistance sociale, essuiera des refus pendant que ses trois fils grandiront à deux pas de la rue Atwater.

L'un des fils, Jean, alias Johnny Bungalow, ira jusque sur la Côte-Nord tentant de réaliser les rêves, les projets de son père. Déraciné plus d'une fois, révolté, poursuivi par la police, il fuira aux Etats.

"J'ai réglé mes comptes"

"J'ai réglé mes comptes avec le Québec. J'étais fatigué de tourner en rond dans un petit pays. J'ai plongé pour mieux en sortir. Maintenant, je m'ouvre vers le monde extérieur." Pour en sortir, Paul Villeneuve a dû s'astreindre à une tâche rigoureuse. "Un travail de bélier, reprend-t-il, comme les bonshommes qui défrichent leurs terres en Abitibi, je ne sais pas comment sera la récolte. Je me suis dit que si un jour il y a un crash culturel au Québec, une diaspora comme celle de 1760 et celle qui eut lieu cent ans plus tard, eh bien, on aura laissé une trace comme les Juifs et les Grecs, un témoignage. On ne disparaîtra pas démographiquement, c'est évident, mais on restera peut-être une minorité boiteuse qui dépassera la survivance mais qui vivra à moitié. Cette chronique québécoise sera alors importante."

Villeneuve a scruté les articles de Maurice Lamontagne, François-Albert Angers, Gérard Filion dans l' "Actualité économique", une ancienne revue qui traitait abondamment de corporatisme, de communisme, et de chômage. Il a aussi consulté le Devoir, la Patrie et la petite histoire de l'Abitibi écrite par les gens de l'époque et de la place.

"Ce n'est pas un constat d'échec"

Paul Villeneuve a voulu écrire la vie quotidienne des gens de milieu populaire: "Je viens de ce milieu-là: mes oncles étaient chômeurs, cultivateurs, ils travaillaient sur les chantiers de construction. Au Saguenay comme en Abitibi, le développement économique se fait par les compagnies étrangères. C'est le pattern classique du néo-capitalisme."

Loin de l'auteur l'idée de s'apitoyer sur le sort des Québécois, de rouvrir encore une fois la plaie. Bien au contraire. On a peut-être l'impression que les personnages de Villeneuve se débattent tels des noyés qui cherchent à s'agripper à une main que personne ne tend. Et pourtant: "Ce n'est pas un constat d'échec que j'ai fait; mes personnages arrivent à s'en sortir, même si la route est longue et difficile. Johnny rêvait de construire un bungalow pour sa famille. Il l'a construit."

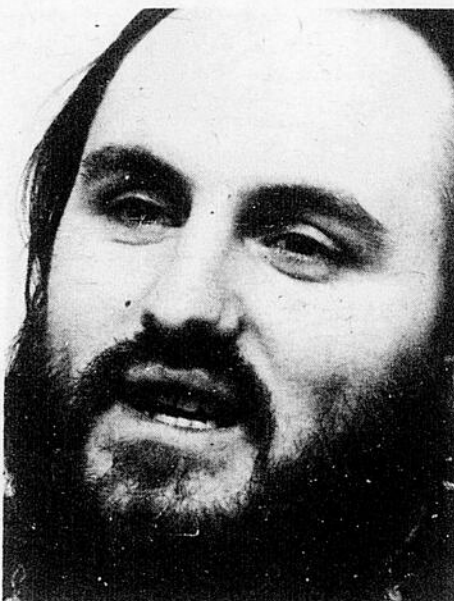
En ce sens, Johnny Bungalow est très différent de la plupart des oeuvres québécoises. Le héros ne meurt pas, comme ce fut le cas dans "Bingo", Réjeanne Padovani" ou "Il était une fois dans l'Est". On ne sent pas non plus cette folie, cet inaboutissement, ce cri de dépossession si présent dans "Menaud, maître draveur", une oeuvre qui fascine Villeneuve.

André, frère de Johnny, c'est l'homme qui perçoit les choses, qui influence son aîné mais qui est impuissant. Johnny, lui, assume les rêves de son père et de son frère et les réalise. Ici, l'impossible qui inonde toute notre littérature s'estompe.

Un mur noir

L'impossible disparaît tout à coup de notre littérature. Disparaît-il aussi de notre vie de Québécois?

"L'avenir du Québec, je suis incapable de l'imaginer. Je vois un mur noir... je ne vois rien, tout peut arriver. Je voudrais bien croire que les efforts actuels vont aboutir à quelque chose de positif, mais je ne crois pas à l'affrontement d'un géant et d'un nain. Goliath ne s'étendra pas par terre. Je crois en la ruse. J'ai l'im-



PAUL VILLENEUVE, auteur de "Johnny Bungalow": L'avenir du Québec, je suis incapable de l'imaginer. Je vois un mur noir... je ne vois rien. Tout peut arriver.

(Photo Michel Elliott)

pression que notre culture est en train de se bâtir sur la somme de nos échecs. Mais je ne vois vraiment pas quand on pourra contrôler l'économie. On peut bien décider d'acheter une Datsun plutôt qu'une Chevrolet. Mais les grandes décisions d'où découlent les petites, nous ne les prenons pas. Il faudrait des gens déterminés. Il faudrait aussi plus de misère pour que les gens fassent la relation entre leur vie quotidienne limitée et la non-maîtrise de l'économie. Quand la vie d'un homme dépend d'un club de chasse ou d'un moulin à papier, il saisit alors la situation.

Johnny aux Etats

L'histoire de Johnny Bungalow ne s'arrête pas en 1963. Pris à son propre piège, Villeneuve ne lâche pas

son héros. Il écrira maintenant la vie de Johnny aux Etats. On verra ce dernier se mouvoir, impuissant, dans cet empire américain en décadence. Il perdra peu à peu sa langue qui bientôt sera truffée de barbarismes, de calques anglais, de constructions baroques. Vers 1965, Johnny se dépolitisera, se droguera. Ce n'est qu'en 1965 qu'il retrouvera son sens social et participera aux mouvements anti-guerre américains avant de revenir au Québec pour faire la révolution.

Mais quelle révolution? Il trouvera les Québécois assis confortablement devant la télévision, passifs pendant que les émeutes se multiplient en Abitibi, à Cabano, Sept-Iles et à la baie James. Tout cela, Villeneuve le racontera dans un troisième récit, qui sera plus ou moins un long discours sur l'idée de révolution.

Le projet est de taille. Allier à l'intuition une connaissance analytique n'est pas facile. Villeneuve, qui possède une maîtrise en sociologie, tente de faire ressortir dans ses écrits ce qu'il y a de plus profond chez l'homme, sans négliger ce qui se passe à l'extérieur.

L'auteur écrit depuis bientôt quinze ans. Au moment où "Johnny Bungalow" prenait forme, Villeneuve vivait une période de sécheresse: une quinzaine de lettres de refus venant de différentes maisons d'édition. Des tentatives infructueuses au cinéma. Il aurait pu laisser tomber: "Et puis je collais tellement mon avenir à l'indépendance du Québec. J'étais très nationaliste (je le suis encore). Je me demandais ce que je ferais si l'indépendance n'arrivait pas. M'en aller dans un autre pays? Prendre les armes? J'ai compris maintenant que ce qu'il faut, c'est vivre. J'entrevois des solutions parallèles comme par exemple la fondation de villages communautaires. Mais je pense que notre lutte dépend de l'histoire mondiale. Elle dépend de celle qui se mène en Amérique latine et en Afrique."

S'il envisage maintenant l'avenir à l'échelle universelle, il n'en continue pas moins sa chronique socio-historique québécoise jusqu'à nos jours. Agacé par les remarques des critiques lors de la parution de ses autres livres, qui lui reprochaient un certain laisser-aller du style, Villeneuve est devenu impitoyable avec lui-même, soignant le rythme et la correction, utilisant avec justesse un vocabulaire d'époque. "Johnny Bungalow" restera un livre important dans notre littérature. Paul Villeneuve a cru en l'impossible. Pour lui, ce mot n'existe plus. Pour la plupart des Québécois, ça reste à prouver.

# Deschamps fera parler nos morts de l'au-delà

par Micheline Lachance

"Y'a-tu des femmes qui sont pour la libération de la femme? Sortez d'ici, bande d'épaisses!" Cette "opinion" d'Yvon Deschamps a carrément fait "freaker" des tas de gens. Parce qu'on le prend au sérieux, Deschamps. Au doigt de la lettre. Alors on l'a traité d'anti-féministe, de dégénéré, on lui a reproché de mépriser les femmes, de les réduire au rang des servantes.

Yvon Deschamps n'a rien dit... il réalisait des tas de choses tout en composant son monologue sur la libération de la femme; lui-même, qui pourtant croyait avoir toujours été correct avec les femmes, il comprenait enfin la complexité du problème. Cette semaine, au moment où Kebec Disc lançait son nouveau microsillon de Deschamps consacré aux femmes, ce dernier réfléchissait une fois de plus sur la situation fautive de la femme.

## "Un citoyen de deuxième classe"

"Une femme libre, c'est comme un homme libre; un être qui fait ce qu'il veut. La femme qui reste à la maison avec ses enfants n'est pas libre. Même si son mari essuie la vaisselle ou l'aide à faire le ménage. Il est ridicule que les femmes ne puissent pas être des citoyens à part entière et cela à cause des lois et des préjugés."

Des exemples, Deschamps en a des tas à la mémoire. Combien de femmes gagnent moins cher à travail égal? Combien frappent des noeuds sur le marché du travail? "Dire qu'on garde les délinquantes jusqu'à 20 ans dans les maisons de corrections alors qu'on libère les garçons à 16 ans. Et cela, non pas pour protéger la société mais pour les protéger contre elles-mêmes."

"La femme a besoin d'être libérée légalement. Oh, elle se débrouille assez bien. Mais elle se bute à des lois millénaires. Mais au fond, il y a beaucoup d'hommes qui se trouvent dans une situation semblable: les gens ordinaires n'ont pas les mêmes droits que ceux qui font les lois. Et ce n'est pas leur faute."

## "Non, il n'est pas mort"

Lors de son dernier spectacle à la Place des Arts,



**YVON DESCHAMPS:** "Ce n'est pas parce que mes personnages meurent que je meurs moi aussi. Je n'ai jamais dit, d'ailleurs, que mon personnage allait s'arrêter là. Au contraire, il devient optimiste. Il regarde vers l'avenir."

quelque 75.000 personnes ont entendu le monologue de Deschamps sur les femmes. Mais elles ont aussi appris la mort du p'tit et celle de la femme du célèbre personnage de Deschamps. On a alors considéré ce spectacle comme l'adieu de Deschamps. "A tort, nous explique Deschamps, ce n'est pas parce que mes personnages meurent que je meurs moi aussi."

"Je n'ai jamais dit que mon personnage allait s'arrêter là. Ce sont les journaux qui ont conclu cela. Au contraire, mon personnage devient optimiste. Il regarde vers l'avenir."

Que drôle d'idée! Regarder l'avenir quand tout s'écroule, que le petit meurt, et sa mère aussi: "Ben justement, j'ai envie d'écrire un monologue sur l'au-delà. T'sais ben, avec les mon-oncles, les ma-tantes pis les revenants. Toute la chasse-galerie. Une recherche du dieu, de l'absolu qui n'aurait rien d'intellectuel."

## "L'ouvre-boîte"

L'idée n'est pas de Deschamps. Mais elle a fait son petit bonhomme de chemin quand on a proposé à Deschamps un rôle dans une pièce de théâtre. Un personnage fait à son image et à sa ressemblance.

"L'ouvre-boîte" est une pièce de l'auteur Victor Lanoux. C'est Jean-Louis Roux qui en assurera la mise en scène pour le compte du théâtre du Nouveau-Monde. Deux personnages se côtoient, la scène se passe après la fin du monde. L'un d'eux un être pas très brillant, insignifiant pour tout dire, essaie de bâtir un monde nouveau. L'autre, un intellectuel, s'abrite de culture et d'art. Ils conversent. Mais de temps en temps, les personnages rappellent au public que ce ne sont là que des folies, que c'est du théâtre et que ces gens-là sont bien niais.

"Ca fait drôle de jouer un rôle écrit par un autre mais dans lequel je retrouve mon personnage. J'hésiterais avant d'accepter d'interpréter un rôle conventionnel. Si j'ai accepté la proposition du TNM, c'est parce que j'aurai l'occasion d'improviser. Il n'y a pas de textes précis, rigides."

Et l'autre personnage, l'intellectuel, qui sera-t-il? "On ne le sait pas encore. On ignore même si ce sera un Anglais, un Noir ou un Français de France. Le déroulement de la pièce dépend de la décision qui sera prise."

## Paris, Genève, Bruxelles

Alors qu'au Québec on continue de se demander si Yvon Deschamps est exportable, si ses monologues peuvent être compris en français, on s'aperçoit qu'un Français chez lui a bel et bien imaginé le personnage que Deschamps nous a fait connaître et qu'on croyait exclusivement québécois. La pièce de Lanoux qu'on pourra voir au TNM à l'automne prochain en est la preuve.

Alors, qu'on soit rassuré: Deschamps par en tournée européenne et toutes les chances de succès l'accompagnent. Il présentera son spectacle à Genève, Paris et Bruxelles durant un mois. Deschamps reprendra ses monologues du "foetus" à la mort, "Le Bonheur", "Dans ma cour", "Pépère", tout y sera. On ne retirera du programme que les éléments superflus ou collants exclusivement à la réalité québécoise.

## Pour le 125ième anniversaire Festival à St-Jean

Profitant de la Fête des Travailleurs pour lancer bruyamment le Festival johannais, les résidents de la ville de Saint-Jean se sont réunis à l'aréna municipale mercredi dernier. Le Front commun intersyndical CEQ-CSN-FTQ était de la fête. Des kiosques attiraient le public, et plus particulièrement ceux qui portaient sur le bill 65 et sur les droits des travailleurs. Les autres renseignaient les participants sur diverses questions, notamment les problèmes que vivent les Angolais et les Chiliens, sur le fameux dilemme que soulèvent les raisins de Californie et la condition des Amérindiens. Il était aussi question, bien sûr, de l'inflation et des lois sociales. On a également présenté un montage audio-visuel sur la grève à la United Aircraft de Longueuil.

### Un programme chargé

Même si, à l'occasion Outre ce mai musical,

de la Fête des Travailleurs, les gens de la région de Saint-Jean se sont penchés sur des questions plutôt sérieuses, il faut dire que le Festival johannais 1974, le premier de ce genre qui vient souligner le 125e anniversaire de l'incorporation de la ville se veut gai et optimiste.

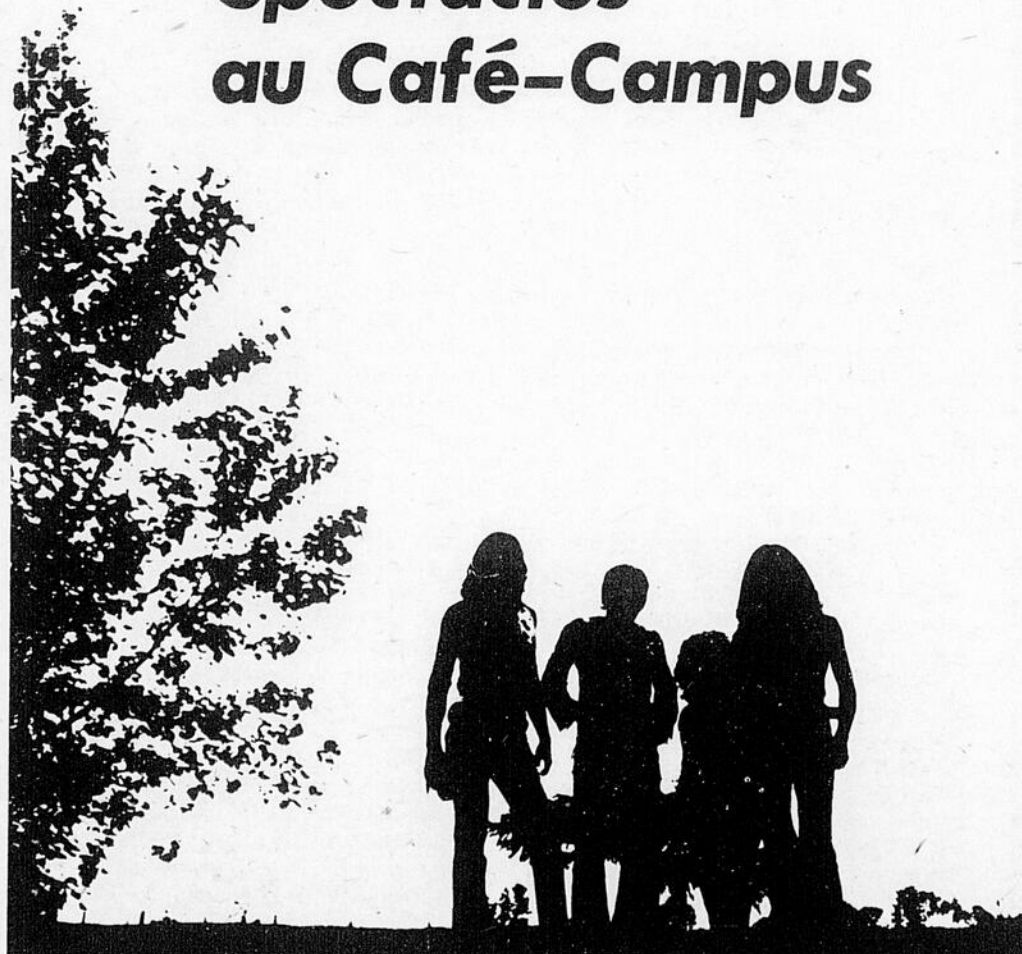
A preuve, les mille et une activités au programme du festival qui se déroulera tout l'été. Au cours du mois de mai, on présentera chaque samedi un concert à l'auditorium du cégep. Samedi prochain se tiendra le concert-lauréats. On entendra alors cinq lauréates en piano qui ont participé, au cours des quatre dernières années, au Festival du Haut-Richelieu. Les cinq pianistes joueront quelques pièces ensemble. Et Carmen Picard, jeune musicienne de la région, interprétera quelques oeuvres.

se tiendra, lundi soir, 6 mai, un concours d'histoire. Le 12 mai, il y aura un concours de photographie. Le 21 mai, autre soir de concert alors que l'Orchestre du Cercle philharmonique se fera entendre. Enfin, une exposition de peinture, sculpture et artisanat se tiendra du 23 au 26 mai.

Il en sera de même tout au long de juin, juillet et août: théâtre pour enfants et pour adultes, défilé, feu d'artifice, danses populaires. Côté sport: tir de chevaux, tournoi de miniput, de golf, rallye cycliste, tournoi de balle molle, festival aérien, etc. On a même prévu un concours de bûcherons, une partie de soccer opposant le Danemark à Saint-Jean, une journée italienne et une soirée bavaroise.

Saint-Jean n'est situé qu'à 25 milles de Montréal. La ville tout entière invite le Québec à lui rendre visite. Il ne faut pas la décevoir, car rien n'a été négligé.

## Spectacles au Café-Campus



LE CAFE CAMPUS, situé à l'angle des rues Decelles et Reine-Marie, offre tous les lundi soirs des spectacles à bas prix (\$1.50). Spécialisée avant tout dans la présentation de jeunes musiciens, de ceux qu'on appelle à tort ou à raison la relève québécoise, cette salle offre aussi à l'occasion la musique des groupes ou des artistes bien établis. On pourra y entendre lundi soir, pour la première fois à Montréal, un nouveau groupe québécois duquel on dit beaucoup de bien. Il s'agit d'Héritage, qui fera ainsi ses débuts.

"L'aventure du cinéma direct"

# Les tentatives de libération du cinéma

par Robert Lévesque

Le cinéma québécois a joué un rôle de première importance dans l'apparition et le développement de ce que l'on a appelé différemment cinéma-vérité et cinéma direct. Il est donc intéressant de voir que c'est un Québécois, Gilles Marsolais, qui publie, à Paris et à Montréal, la première étude importante sur ce "mouvement" historique du cinéma. Pour Marsolais, responsable des cours de cinéma à l'Université de Montréal, l'appellation juste de ce genre cinématographique est "cinéma direct". Chez Seghers, dans la collection Cinéma Club, il vient de publier "L'aventure du cinéma direct". A cette occasion, QUEBEC-PRESSE lui a posé quelques questions sur l'importance du "cinéma direct".

**Q.P.:** Pourquoi ce titre, l'aventure du cinéma direct?

**G.M.:** J'ai voulu montrer que le cinéma direct constitue un mouvement en tant que tel et qu'il représente une étape particulièrement importante de l'histoire du cinéma. On identifie généralement le cinéma-vérité pratiqué par Jean Rouch vers 1960 au cinéma-direct. A tort, cependant. Car le cinéma-vérité ne recouvre qu'une des tendances du cinéma-direct. Ce dernier terme est plus vaste, plus englobant. Il définit à la fois une technique et un esprit. C'est un cinéma qui capte enfin la parole et le geste de l'homme en mouvement et qui essaie de cerner au plus près les manifestations de la vie au moyen d'un matériel léger, synchrone.

"Le cinéma-direct ne prétend pas apporter la vérité sur un plateau d'or, mais il vise plutôt à poser le problème de la vérité au niveau des rapports humains. Les tendances du direct vont du cinéma de reportage au cinéma de la communication, y compris tous les niveaux de participation possibles, de la part des gens filmés et de la part de l'équipe technique. "L'aventure du cinéma-direct" rassemble donc dans un même regard des tentatives de libération qui vont dans une même direction, comme le "candid eye" des anglophones et l'équipe française de l'ONF, le "cinéma vécu" de Brault et Perrault, le cinéma-vérité du Rouch des années 60, la "living camera" des Américains Drew et Leacock, etc.... et qui se sont manifestées à un même moment historique.

"J'ai surtout cherché à cerner ce que j'appelle le "moment effervescent" du cinéma direct, qui se situe entre 1958 et 1965

"Aussi l'expansion de la vidéo, notamment l'expérience fascinante du Vidéographe de Montréal, se situe dans le prolongement immédiat de l'aventure du cinéma direct, elle en est l'une des composantes. En définitive, la plus grande victoire du direct, c'est peut-être d'avoir réussi à faire oublier sa différence. Ce qui paraissait anormal en 60 est aujourd'hui entré

**Q.P.:** Le cinéma direct, ce n'est pas qu'un cinéma de reportage?

**G.M.:** Bien sûr que non. Au début des années 60, on pratiquait, surtout aux USA, ce cinéma de reportage, en expérimentant les nouvelles techniques; puis on pratiqua, surtout au Québec, un cinéma de constat et de poésie qui visait à mettre de l'avant le génie du peuple ou sa douleur de vivre. Mais, ici comme ailleurs, on a pris conscience assez vite des limites idéologiques d'une telle pratique. Il ne suffit pas de dire la douleur ou la détresse d'une collectivité pour améliorer son sort.

"C'est alors que s'imposa l'idée de recourir au direct en tant qu'outil d'analyse: capter une parole authentique c'est bien, mais il importe surtout au cinéaste de faire en sorte que cette parole (et l'homme qui l'habite) évolue dans le sens de son devenir, en la relançant là où elle risque de se disperser ou de s'évanouir. Un certain nombre de cinéastes du direct estiment maintenant, avec raison, que le direct doit servir à approfondir la conscience du spectateur/participant et proposer même des solutions d'agir collectif.

La gamme d'interventions du direct est donc très étendue, son champ d'action particulièrement diversifié. Nous revenons ainsi au propos du début,

## L'aventure du cinéma direct



gilles marsolais

preface de  
enrico fulchignoni

SEGHERS

L'AVENTURE DU CINÉMA DIRECT, paru chez Seghers, sous la signature de Gilles Marsolais. Sur la couverture, Michel Brault. L'une des grandes figures du cinéma direct.

et qui s'est manifesté alors surtout en France, aux Etats-Unis et au Québec. Le cinéma québécois occupe une place très importante dans ce livre. Le cinéma direct a contribué pour une large part à imposer le cinéma québécois au niveau international."

**Q.P.:** Quelles ont été les perspectives créées alors par les débuts du cinéma direct?

**G.M.:** D'abord, le direct a contribué à l'apparition d'un cinéma politique. "La hora de los hornos", de Solanas, en est le meilleur exemple à ce jour. Ensuite, il a fortement influencé le cinéma de fiction dans ses récents développements, de telle sorte que les propos de fiction sont mieux ancrés dans le réel concret, au lieu de voir se perpétuer "l'usine de rêves".

dans les moeurs cinématographiques."

**La CASANOUS**  
boite overground

485 ouest Sherbrooke  
(coin Aylmer) au-dessus de  
l'association espagnole  
844-3691

Dimanche 5 mai:  
**PLUME et ses Malotrous**

ce soir:  
**présentés par les méanufacturiers du vêtement! à 22:30 hres.**

Jeudi 9 à dimanche 12:  
**CLAUDE PELOQUIN**

Jeudi 16 à dimanche 19:  
**Les FRERES BROTHERS (à confirmer)**

Jeudi 23 à dimanche 26:  
**LOS QUINCHAMALI**

Jeudi 30 mai à dimanche 2 juin:  
**VICHE MONIA YACAMAYO**  
toujours à 22:30 hres pour une plasse.

(à découper)

# cinéma

à savoir que Dziga Vertov et Robert Flaherty, que je désigne comme les sources du direct, avaient, en leur temps et dans la mesure de leurs moyens, exploré à eux seuls ce champ de la modernité filmique, en mettant en lumière les principes fondamentaux qui sont toujours d'actualité dans le direct: caméra participante/caméra non participante; intervention/non-intervention du cinéaste; montage-roi/non-montage.

"En bref, j'ai essayé dans mon livre de parler par le détail des films importants réalisés pendant le "moment effervescent" du direct, de situer ce mouvement dans la mo-

dernité filmique et dans l'histoire du cinéma en général, en dessinant sa courbe d'évolution alors qu'on en avait toujours eu jusqu'à maintenant que des "flashes", qu'une vision parcellaire."

PROGRAMME CALENDRIER  
DISPONIBLE SUR DEMANDE  
**OUTREMONT** 1248 Bernard  
277-4145

**FESTIVAL  
D'ÉTÉ**

PLUS DE 100 FILMS  
demandez le programme  
au téléphone ou par la poste

**2001**  
CINÉMA  
855 DECARIE 277-2001  
Au Nord du boul. Métropolitain

LES PRODUCTIONS BOBEC PRÉSENTENT

**EN SPECTACLE OUTREMONT**  
au cinéma 1248 Bernard 277-4145

|                                                       |                                                    |
|-------------------------------------------------------|----------------------------------------------------|
| <b>GILES VALIQUETTE</b><br>4 Mai à 8h. et 11h. \$1.99 | <b>ANDRÉ GAGNON</b><br>11 Mai à 8h. et 11h. \$1.99 |
|-------------------------------------------------------|----------------------------------------------------|

**MANEIGE + JAZZ LIBRE DU QUÉBEC** 18 Mai 8h. 11h. \$1.99

billets EN VENTE au cinéma et à l'alternatif

RESERVEZ VOS BILLETS

## ANDROMAQUE

de RACINE

DÈS LE 2 MAI

mise en scène

### andré brassard

RITA LAFONTAINE / FREDERIQUE COLLIN /  
HUBERT GAGNON / GILLES RENAUD /  
costumes FRANÇOIS LAPLANTE  
décors HUGO WUTRICH

**4SOUS** | THÉÂTRE DE QUAT'SOUS  
100 EST AVENUE DES PINS  
RESERVATIONS 845-7277

Prix spécial ce soir seulement \$2.00 adultes  
\$1.25 âge d'or et étudiants

"Andromaque" de Racine

# Le Quat'Sous se lance dans le théâtre classique



UNE PARTIE de la grande famille d'"Andromaque": entourant le metteur en scène, André Brassard, on voit Gilles Renaud, Rita Lafontaine, Mario Desmarais, Frédérique Collin et Paul Buissonneau.

(ML) - "Andromaque" de Racine, dans une mise en scène d'André Brassard, présenté au Quat'Sous: "Non, non, ce n'est pas une adaptation québécoise, il n'y a pas de joul", s'empresse d'expliquer André Brassard. En effet, à part les 43 vers sur 1739 que compte la pièce, "Andromaque" est présentée dans sa version originale et intégrale. A quelques heures de la première, jeudi dernier, André Brassard nous fait part de sa nervosité. Nervosité qu'il oubliera vite en parlant avec enthousiasme des projets qui l'attendent: séjour à Cannes, reprise des Belles-Sœurs et une pièce inédite de Tremblay.

## Le même public

"Ca fait longtemps que j'avais envie de monter un classique dans une petite salle. Le Quat'Sous est un théâtre tellement sympathique." C'est la première fois que le Quat'Sous présente un classique. C'est aussi la première fois que la plupart des comédiens jouent dans ce genre de pièce. Même s'il a déjà assuré la mise en scène d'une pièce de Marivaux, à Ottawa, l'hiver dernier, André Brassard trouve l'aventure difficile, les comédiens et lui-même ayant si peu d'expérience: "J' imagine que ceux qui ont suivi tout ce que nous avons fait depuis quelques années voudront voir ce qu'on monte

aujourd'hui." La pièce qu'interprètent Rita Lafontaine, Frédérique Collin, Hubert Gagnon et Gilles Renaud gardera l'affiche du Quat'Sous jusqu'au début de juin. Peut-être jusqu'à la mi-juin, si "Andromaque" fait la conquête des habitués du petit théâtre. Et après?

## En route vers Cannes

"Après, je m'en vais à Cannes avec ma vue. "Il était une fois dans l'Est" est présenté en compétition, on représente le Canada, would you believe!"

Et puis ensuite, André Brassard revient à la hâte au Québec car "Les Belles-Sœurs" s'installent au Théâtre du Nouveau-Monde pour l'été.

## Une nouvelle pièce de Tremblay

"Bonjour, là, bonjour". Tel est le titre provisoire de la nouvelle pièce de Tremblay. C'est, bien sûr, André Brassard qui signera la mise en scène de cette pièce inédite que présentera la Compagnie des Deux Chaises à Montréal (au Maisonneuve), à Québec et à Ottawa.

"C'est une histoire de famille", reprend André Brassard. La pièce est très différente de ce qu'a fait Tremblay jusqu'à aujourd'hui. Il n'est pas question de milieu social; c'est le problème d'un gars face à sa famille."

La pièce sera jouée par Denyse Pelletier, Rita Lafontaine, Odette Gagnon et Frédérique Collin.

Quelques précisions, enfin, sur les représentations d'"Andromaque": le Quat'Sous présente ce

grand classique tous les soirs sauf le lundi, à 20 heures 30. L'admission est de \$3.50 (âge d'or et étudiants: \$2.00 le mardi et le mercredi, et \$2.50 les jeudi, vendredi et dimanche).

## "Sauvons Montréal"





Le magazine Ovo organise un concours de photographie en collaboration avec "Sauvons Montréal",

un organisme sans but lucratif regroupant 23 associations vouées à la conservation des monuments historiques et des espaces verts. Les affiches soumises par des amateurs ou des professionnels seront exposées à la Maison des Arts La Sauvegarde, lors de la semaine "Sauvons Montréal" qui se tiendra à la fin de mai. Le magazine Ovo, de son côté, produira les meilleures photos dans un prochain numéro. On songe même à publier un numéro spécial consacré aux meilleures photos reçues, après quoi

une seconde exposition aurait lieu, cette fois à la Bibliothèque Nationale.

Les étudiants du secondaire sont invités à rédiger des textes d'environ mille mots. Ils doivent parler de la vie de leur quartier, des changements qui ont marqué leur quartier, de l'importance des arbres dans leur ville. Ou encore on leur pose la question suivante: Montréal perd-il son patrimoine?

Quant aux enfants, ils n'ont qu'à dessiner leur maison, la rue, le magasin du coin, le parc du quartier, le métro ou un gratte-ciel. Pour renseignements: 3577 du Bullion, Montréal (tél.: 843-5065.)

|                                                                                     |                          |                                                                                                                                                                                                                          |
|-------------------------------------------------------------------------------------|--------------------------|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
|  | <b>LE QUEBEC</b>         | <br>PRÉFACE<br>René LEVESQUE<br>Président<br>du Parti Québécois<br>Avant-propos<br>Claude RYAN<br>Directeur<br>du journal "Le Devoir" |
|  | <b>L'AMÉRIQUE LATINE</b> | <br>PRÉFACE<br>Miguel-Angel<br>ASTURIAS<br>Prix Nobel<br>de littérature 1909                                                          |

*L'histoire de la Liberté*

Des pays  
qui fabriquent  
leur liberté

S'adresser à 9670, rue Péroquin  
Montréal H2C 2J4

Nom. ....  
Adresse. ....  
Ville. ....  
Profession. ....

Vient de paraître

# changer la vie

par André Beauregard

Aux éditions **parti pris**

C.P. 149  
Station N  
Montreal

Après "Miroirs électriques", Beauregard frappe une fois encore un coup sûr.

En vente partout \$2.00

**Télévision**

**Les élections présidentielles en France**

Bernard Derome et André Bédard de Radio-Canada présenteront une émission spéciale consacrée aux élections présidentielles de France, dimanche soir à 21h30.

**Les aliments de l'avenir**

A "La flèche du temps, dimanche soir, deux sujets au programme: Quels sont les aliments de l'avenir? La question est importante d'autant plus que nos habitudes alimentaires devront changer principalement à cause de la pénurie de viande à l'échelle mondiale. Un deuxième reportage est consacré aux migrations de populations. Des spécialistes livreront leurs conceptions des mouvements des peuples.

**Sommes-nous racistes?**

"Femme d'aujourd'hui", mercredi, le 8 mai, présente un reportage au cours duquel des représentants d'Haiti, de la Chine, de la France, l'Inde et l'Italie essaieront de répondre à la question: Sommes-nous racistes?

**Livres**

**"Changer la vie"**

"Mon deuxième livre, je le présente comme le plus grand chef-d'oeuvre du XXIème siècle. Je veux revaloriser la poésie québécoise et je considère que je suis le seul actuellement à pouvoir le faire." André Beau regard, ce jeune poète qui a publié en 1972 "Miroirs électriques", propose maintenant "Changer la vie" chez Parti pris. Il a 23 ans et a "déjà couché dans la chambre de Rimbaud".

**"Contes de Jos Violon"**

"Jos Violon, c'est une manière de Jos Monferand de l'esprit québécois: plein de malice, l'oeil retor, de la jarginoie et de la voix à plein dans le haut-parleur, autrement dit tout ce qu'il faut

soit vraiment un conteur, si on admet au départ que les gens de cette tribu ont le sens du merveilleux, du fabuleux et de l'entour-loupette." Voilà comment Victor - Lévy Beaulieu présente les "Contes de Jos Violon", le premier volume de la collection "Goglu". On a réuni dans un seul livre, pour la première fois, les contes de Louis Fréchette, publiés tantôt dans l'Almanach Beauchemin, tantôt dans les journaux et revues de l'époque. Que raconte Jos Violon? Presque toujours des histoires de chanquier qui vont lui permettre de rire à son aise de ses tchommes en étant pour eux ben viable dans ses remarques."

**Exposition**

**Deux graveurs québécois**

Arts 2000 présente deux graveurs québécois: André Bergeron, qui a réalisé une lithographie intitulée "Il commence à faire brun" tirée à 36 exemplaires signés et numérotés, et Michel Fortier qui signe une sérigraphie en quadrichromie tirée à 100 exemplaires et qui fait appel à des techniques raffinées de photomécanique. S'adresser au club Arts 2000, C.P. 188, Succursale Côtedes-Neiges, Montréal.

**Les Quatre Saisons**

A la Galerie d'art "Les deux B", Pierre Faucher présente les Quatre Saisons. Le peintre signe quarante aquarelles et six tableaux. A compter de dimanche à Saint-Anoine sur le Richelieu.

**Les finissants en graphisme**

Les étudiants en graphisme du cegep Sainte-Foy présentent actuellement les meilleurs travaux conçus depuis deux ans. L'exposition a lieu à la salle H221 du cegep.

**Des tapisseries**

La boutique Soleil rue Bonsecours dans le Vieux-Montréal présente les tapisseries récentes de Yolande Dupuis-Leblanc.

**A la galerie CREA**

La galerie CREA de

la Centrale d'artisanat du Québec présente les laques et plexi-laques de Roxanne au 2020 rue Université, 3e étage, à Montréal.

**Spectacles**

**Whittaker, le troubadour**

Roger Whittaker, un troubadour né au Kenya mais habitant maintenant l'Angleterre, chante et siffle à Montréal cette semaine. Il sera à la Place des Arts les 9, 10, 14 et 15 mai. Au programme, 25 chansons dont "Mon pays bleu", "Mistral" et des airs inédits.

**Une opérette viennoise**

L'orchestre de Franz Lehar présente cette semaine, les 6 et 7 mai, une opérette viennoise "Forever Yours". La troupe est composée de 60 artistes de l'Opéra national de Vienne et du Vienna Volksoper. La production comprend quelques-unes des plus grandes pièces d'opérette viennoises.

**Cinéma**

**Louis Malle à la Cinémathèque**

A compter de jeudi, le 9 mai, la Cinémathèque québécoise présentera une série de cinq séances consacrées au cinéaste français Louis Malle. On y verra "Ascenseur pour l'échafaud" et "William Wilson" (le 9 mai), "Les Amants" et "Zazie dans le métro" (le 10), "Vie privée" (le 14), et "Le feu-follet" (le 15). Les premiers films d'un des cinéastes importants de la défunte Nouvelle Vague.

**Théâtre**

**L'année du championnat**

Une pièce de Jason Miller, un américain qui est écrivain et comédien (le curé dans "The exorcist"). La pièce raconte la rencontre des anciens coéquipiers d'une équipe de basketball au moment des élections municipales dans une petite ville de Pennsylvanie. Avec Lionel Villeneuve, Yves Létourneau, Denis Drouin, Jean Lajeunesse et Roger Lebel.



ON NE DIT PLUS UN DICTIONNAIRE...  
ON DIT UN ROBERT

**LES MOTS CORSÉS**

**Horizontalement**

- 1- Quelque chose qui débouche (plu.).
- 2- Pare. - A elle. Joint la tête aux épaules.
- 3- Théâtre japonais. - Se rendre au lieu d'où on était parti.
- 4- Irlande. - Prénom masc.
- 5- Nage sur le ventre. - Mesure de bois.
- 6- Désert de pierrailles. - Jamais. - Père de Jason.
- 7- Canon court. - Saint.
- 8- Courant. - On l'a atteinte sans pouvoir la décrocher.
- 9- Placer. - En général nous en prenons trois chaque jour.
- 10- Altesse Royale - Moi, en latin. - Masc. de elles.
- 11 Sur la croix. - Du verbe épeler.
- 12- Il parle au moins deux langues.

**Verticalement**

- 1- Sombre.
- 2- Substance osseuse dure. - Tant. - Indium.
- 3- De dire. - Qui excite l'appétit.
- 4- Ceux qui vivent. - Produit de la vache.

|    |   |   |   |   |   |   |   |   |   |    |    |    |
|----|---|---|---|---|---|---|---|---|---|----|----|----|
|    | 1 | 2 | 3 | 4 | 5 | 6 | 7 | 8 | 9 | 10 | 11 | 12 |
| 1  |   |   |   |   |   |   |   |   |   |    |    |    |
| 2  |   |   |   |   |   |   |   |   |   |    |    |    |
| 3  |   |   |   |   |   |   |   |   |   |    |    |    |
| 4  |   |   |   |   |   |   |   |   |   |    |    |    |
| 5  |   |   |   |   |   |   |   |   |   |    |    |    |
| 6  |   |   |   |   |   |   |   |   |   |    |    |    |
| 7  |   |   |   |   |   |   |   |   |   |    |    |    |
| 8  |   |   |   |   |   |   |   |   |   |    |    |    |
| 9  |   |   |   |   |   |   |   |   |   |    |    |    |
| 10 |   |   |   |   |   |   |   |   |   |    |    |    |
| 11 |   |   |   |   |   |   |   |   |   |    |    |    |
| 12 |   |   |   |   |   |   |   |   |   |    |    |    |

- 5- Grand ouvert. - Ivre. - Terminaison d'infinitif.
- 6- Arrives. - Dieu Egyptien.
- 7- Utiliser. - Poils des paupières. - Pic des Pyrénées.
- 8- Oiseaux de Basses-cour. - Partie du monde.
- 9- Pensionnaire. - Conj. de coord.
- 10- Teintes en ocre. - Enlève les poils.
- 11- Drame japonais. - Divinité de l'Amour. - Bière.
- 12- Certain. - Accumuler.

(Solution à la page 30)

**CINÉ-GUIDE**

A ignorer: ●  
A voir à la rigueur: \*  
A voir: \*\*  
A voir absolument: \*\*\*  
Chef-d'oeuvre: \*\*\*\*

|                                                                                     | Jean-Pierre Tardos<br>(Le Jour) | André Roy<br>(Hobo-Québec) | Luc Perreault<br>(La Presse) | Robert Lévesque<br>(Québec-Presse) | Martin Malina<br>(Montreal Star) |
|-------------------------------------------------------------------------------------|---------------------------------|----------------------------|------------------------------|------------------------------------|----------------------------------|
| <b>La maman et la putain</b><br>à l'Outremont (Jean Eustache)                       | ****                            | ***                        | ****                         | ****                               | **                               |
| <b>Nada</b><br>à l'Elysée (Claude Chabrol)                                          | ***                             |                            | ***                          | ***                                | ***                              |
| <b>American Graffiti</b><br>au York (Georges Lucas)                                 | ***                             | *                          | ***                          | **                                 | ***                              |
| <b>The Sting</b><br>à l'Atwater (George Roy Hill)                                   | ***                             | ●                          | **                           |                                    | ***                              |
| <b>L'Infonie inachevée</b><br>à l'Outremont (Roger Frappier)                        | **                              | *                          |                              | **                                 | **                               |
| <b>Louis Malle</b><br>à la Cinémathèque                                             |                                 |                            |                              | ***                                | ***                              |
| <b>Il était une fois dans l'Est</b><br>au Cinéma de Paris (Brassard)                | **                              | *                          | *                            | *                                  | *                                |
| <b>The Apprenticeship of Duddy Kravitz</b><br>à la Place Ville-Marie (Ted Kotcheff) | **                              |                            | *                            |                                    | ***                              |
| <b>Rude journée pour la reine</b><br>à l'Elysée (René Allio)                        |                                 |                            |                              | **                                 | **                               |
| <b>Bingo</b><br>au Parisien (Jean-Claude Lord)                                      | **                              | ●                          |                              | ●                                  | **                               |
| <b>Mon nom est personne</b><br>au Crématisie (Tonino Valerii)                       | ●                               |                            | ●                            | *                                  | **                               |
| <b>The Great Gatsby</b><br>au Claremont (Jack Clayton)                              | ●                               |                            |                              |                                    | **                               |

# lecteurs

## Les droits acquis des anglophones

Y a-t-il oui ou non deux langues officielles au Canada? Pourquoi alors seulement au Québec le système d'éducation public existe en fonction des francophones et des anglophones? On me répondra que l'éducation est du ressort des provinces. Je veux bien. Mais, pendant que les francophones de l'Ouest du Canada payent double taxation, les anglophones du Québec jouissent des mêmes privilèges sinon plus que la majorité à 80% francophone. C'est ça la société juste à P.-E. Trudeau? Il est vrai que Gérard Pelletier a déjà répondu à ce sujet que notre attitude démontrait notre très grande générosité.

On dit qu'il existe un article de la constitution qui protège les droits acquis des anglophones du Québec! Et ensuite? Il n'y a plus rien à faire? Il ne nous reste qu'à nous incliner devant la constitution?

Jean Robillard,  
St-Bruno

## Lettre ouverte à Théo Gagné sur les conflits dans la construction

Mon cher Théo,

Je suis de ceux qui dénoncent cette violence physique qu'a utilisée et qu'utilisent certains éléments de la FTQ-construction, et pourtant ce n'est pas parce que je ne milite pas en vue de solutionner les vrais problèmes.

Mais il y a des vérités qu'on ne peut taire même au nom de la solidarité: de nombreux travailleurs, membres de la CSN-construction, furent et sont victimes de violence physique, de menaces, d'intimidation et de discrimination de la part de certains éléments de la FTQ-construction.

Cette violence, comme tu le dis si bien, doit être dénoncée lorsqu'elle empêche des travailleurs d'adhérer et de participer librement au syndicat de leur choix pour la défense de leurs droits et l'amélioration de leur condition ouvrière. Cette violence doit être vivement dénoncée lorsqu'elle se fait avec la collusion de certains employeurs et la FTQ-construction au détriment des travailleurs eux-mêmes et lorsqu'elle permet de maintenir cette détestable forme de colonialisme qui devait te répugner, toi qui sièges au Conseil exécutif national du Parti Québécois.

Tu vois, mon cher Théo, les choses ne sont pas toujours faciles lorsqu'il s'agit d'appliquer des beaux principes au moment où le droit le plus sacré, soit celui d'appartenir librement au syndicat de son choix, est constamment violé.

Alors sois assuré que le courage ne nous manque aucunement pour dénoncer ces injustices que tu décries si bien, mais permets-nous de dénoncer celle qui nous afflige durement afin que nous puissions continuer d'exister.

Yvon Leclerc, sec.-général,  
Syndicat de la construction  
des Laurentides,  
(FNSBB-CSN)

## Le bon, la brute et le truand à Radio-Canada

Western idéologique présenté à Radio-Canada, canal 2, le lundi 8 avril, de 9.30h. à 10.30h. Texte de Jean-Marc Poliquin, lu par la voix hystérique de Gaétan Montreuil (l'ami du "colonel" vous savez qui...) et signé Michel Le Bel. Le titre officiel en était: "L'Otan vingt-cinq ans de paix armée".

Dès le début de l'émission, le ton grave, alarmiste: on ne rigole pas avec les sanguinaires communistes! Et se succèdent un concentré de clichés, combien rentables pour la droite et les classes dominantes: "monde libre", "marée rouge", "parfum de liberté" (à Berlin-Ouest), "mur de la honte", "propagande soviétique", etc. Le texte renforçant des images soigneusement choisies et révélant tous les méfaits des "méchants" Russes! Voilà la brute identifiée...

Quant aux actions du bon (l'Américain) - comme ses propres essais nucléaires, la guerre du Vietnam, l'intervention militaire à Saint-Domingue, le blocus économique de Cuba, les fournitures d'armes (par l'intermédiaire de l'Otan) à l'Afrique du Sud, au Portugal, à la Grèce, le renversement du gouvernement Allende - hauts faits du défenseur du "monde libre", on ne dit mot... Nous avons droit à une inversion du procédé: de l'étalement des méfaits rouges à une prude censure.

Et de la censure à l'apologie! La généreuse Amérique, par son plan Marshall, aurait "bénévolement" sauvé les Européens de la faillite... Tandis qu'au même moment, les hordes communistes envahissaient l'Europe orientale.

Mais le manichéisme est simpliste! Voici donc la France (le truand) expliquant lapidairement, par la personne de l'ineffable Couve de Murville, la position dissidente de son pays. La France, éternel empêcheur-de-diviser-en-deux... Qui réclame sa part, et de profits et de partage politique!

Aucune analyse sérieuse! Des commentaires d'un agrégé de généraux nostalgiques!

Quant au Canada, il a réduit ses effectifs. Serait-ce que sécurité intérieure oblige? De la menace soviétique à la menace québécoise?

Mais trêve d'humour et de protestation! Radio-Canada demeure la voix d'un Canada libre... Le gâtant de l'objectivité et d'une saine démocratie...

Comment oser parler de "propagande soviétique" sous et par un tel lavage idéologique? Est-ce à dire que le "monde libre" (sic) devrait jusqu'à abdiquer son argument fameux - qu'il nomme objectivité - menacé qu'il est par ses propres secousses et contradictions?

Comité de travail de  
la revue STRATEGIE

## Catéchèse et morale naturelle

Lundi soir dernier, le 22 avril, se tenait à l'école Guillaume-Vignal de Brossard, à l'invitation du Comité d'école, une réunion des parents des élèves de cette école.

Le but de cette réunion était d'informer les parents, qu'à la suite de demandes de plusieurs parents voulant que leurs enfants soient exclus du cours de catéchèse, le comité de l'école avait décidé de faire un sondage par l'intermédiaire d'un questionnaire écrit, afin de délimiter la proportion de parents souhaitant un tel état de choses.

La réaction des quelques 75 personnes présentes a été des plus violentes. Je n'ai jamais entendu autant de bêtises! Ces chères âmes ont eu peur. Une peur au niveau des tripes. Elles se sont senties attaquées dans ce qu'elles ont de plus précieux, leur religion. Alors, la hargne, la méchanceté et la colère ont contribué aux échanges verbaux et altercations entre les personnes présentes.

Ma fille de huit ans, qui est en deuxième année, suit les cours de catéchèse. Je n'ai pas l'intention de l'en exclure, advenant le cas où j'en aurais la possibilité, à moins qu'elle ne le demande. Par contre, j'apprécierai beaucoup que mon fils de quatre ans, puisse suivre, dans deux ans, des cours de morale naturelle lorsqu'il se présentera en première année. Car ces cours sont très bien structurés et présentent à mon avis des avantages sérieux.

Toujours est-il qu'à la fin de cette réunion d'information, un membre du comité d'école, le seul à être radicalement contre le projet de sondage, a demandé qu'une proposition de vote soit faite.

La proposition fut formulée et secondée rapidement par des parents réactionnaires. Le vote fut donc pris. 40 personnes contre 15 se prononcèrent pour que le projet de sondage soit oublié.

Devant cet état de choses, le comité d'école ne pouvant plus agir à ce niveau, je demande à la Commission scolaire de Brossard de passer immédiatement à l'action en effectuant un tel sondage auprès des parents. Il relève maintenant de son pouvoir d'étudier l'opportunité, créée par l'expansion rapide de cette banlieue, d'instituer dans ses écoles des cours de morale naturelle, lesquels remplaceraient, sur demande, les cours de catéchèse.

André Mondor,  
QUEBEC-PRESSE  
s'améliore

Il me semble que QUEBEC-PRESSE prend de la densité et qu'il est en train de devenir le reflet de notre maturité collective.

Je trouve excellentes les chroniques sur la langue, la consommation, la coopération, l'économie (Parizeau) etc.

Il me semble qu'il y a un grand progrès: abandon de la facilité, respect du lecteur. Je parlerais même "d'austérité révolutionnaire" et d'éducation du citoyen.

Je souhaite à QUEBEC-PRESSE beaucoup de lecteurs (trices) - citoyens (ennes).

Jean-Louis Morin,  
étudiant,  
Montréal

## La véracité de l'information dans QUEBEC-PRESSE

J'envoie de l'argent à QUEBEC-PRESSE parce que je crois à l'option sociale et indépendantiste de ce journal. Je ne suis pas d'accord cependant avec votre croyance: Russie, pays miracle.

Mais votre journal m'apporte des révélations en lesquelles je crois. Je suis syndicaliste et je ne trouve pas l'expression "journal-à-papierasse-syndicaliste" péjorative en ce qui vous concerne.

J'aime votre manière d'exposer le pourquoi des choses, mais j'estime que vous oubliez

certains événements qui exigent d'être expliqués. Exemple: après la manifestation à Laval, le 10 avril, il y a eu occupation de l'école P.M. J'y étais présent avec 250 autres étudiants afin

de sensibiliser l'opinion publique à notre cause. Pourquoi n'avez-vous même pas fait mention de cet événement?

Lâchez pas, tout de même. On a besoin de vous.

B. Arène

A Jean XIII



Pour Faveur obtenue

A Jean XIII



Pour Faveur obtenue

# EMPLOIS

Pour toute offre d'emploi 381-1385

## CHANGEMENT D'ADRESSE

Nom de l'abonné .....

Ancienne adresse .....

Nouvelle adresse .....

Téléphone .....

Retourner à:

Québec-Presse, service du tirage, 9670 rue Pélouquin, Montréal 358.

## EMPLOIS AU SERVICE TÉLÉPHONIQUE DE QUÉBEC-PRESSE

Pour sollicitation d'abonnements

Heures de travail: 6 pm à 9 pm

du lundi au jeudi inclusivement

● Salaire et commission ●

Pour rendez-vous appelez:

M.A. Bélanger  
Québec-Presse  
381-9936

(entre 6 et 9 heures pm)

## Les Expos sont-ils intéressés aux joueurs du Québec?

par Pierre Terroux

Les Expos sont-ils intéressés aux joueurs de baseball du Québec? Nous avons posé la question à M. Mel Didier, dépisteur en chef des Expos de Montréal, parce que nous nous inquiétons, comme plusieurs amateurs de baseball, de voir seulement deux Québécois au sein de la vaste organisation des Expos. Ces deux joueurs, Denis McSween (un francophone malgré son nom

plement parce qu'il est Montréalais ou Québécois. "Nous ne voulons pas faire du dépistage une affaire de relations publiques. Nous ne voulons pas dorer notre image en repêchant le plus de joueurs possible. Nous nous intéressons aux joueurs qui pourront réussir et nous être utiles sur le terrain. Ce n'est pas uniquement pour satisfaire les partisans que nous nous attarderons

sont revenus trois semaines ou un mois après avec leur petit bonheur?"

Mais, si les Expos s'intéressent aux jeunes d'ici, que font-ils pour les rendre meilleurs joueurs? "Nous ne pouvons pas travailler directement avec les joueurs. Ce serait nous limiter à une petite élite et nous croyons que les joueurs valables sortiront d'un grand échantillonnage. Nous préférons travailler au niveau des instructeurs. Ce sont eux qui transmettront ensuite les connaissances acquises et ce sont eux qui sont en contact direct avec les joueurs. Déjà, nous avons pu constater que notre travail a porté fruit. Le calibre du jeu s'améliore. D'ici peu, il y aura ici, non seulement un joueur d'avenir, mais un groupe de joueurs intéressants.

"Nous ne voulons absolument pas les rater. Pour une raison égoïste (la rentabilité) nous tenons à les avoir avec nous quand le temps viendra".

Le danger, selon M. Didier, c'est que les instructeurs se croient obligés de travailler en fon-

tion des joueurs à former pour les Expos. "Ce que nous voulons c'est que de plus en plus de jeunes jouent au baseball et de mieux en mieux. Les gérants ne doivent pas s'occuper uniquement des meilleurs sinon les autres délaisseront le baseball. Une sélection trop hâtive empêche certains éléments plus lents de se développer".

Les Expos veulent aussi produire de meilleurs citoyens par la pratique du baseball. Ils se veulent "au service de la communauté" comme nous le soulignait M. Didier. Nous accepterons avec un grain de sel cette dernière affirmation et nous accepterons d'emblée que les Expos aient un œil égoïste sur les joueurs Québécois.

Malgré l'entretien très sympathique que nous avons eu avec M. Didier, demandons-nous cependant encore, parce que les Expos sont une entreprise à profit, s'il est plus profitable pour eux de développer des joueurs d'ici que de les prendre "tout prêt" en Amérique centrale. Nous laisserons l'avenir répondre pour les Expos.



Selon Mel Didier, dépisteur en chef des Expos de Montréal, l'équipe majeure montréalaise n'entend pas faire du dépistage une facette des relations publiques. "Nous nous intéressons aux joueurs qui peuvent aider l'équipe, a-t-il dit. Et nous ne repêcherons pas de joueurs québécois pour dorer notre image".

photo Christian Lambert

irlandais) et Blair McKasay, sont les deux seuls survivants des quelques rares prospects que les Expos ont dénichés chez nous depuis 5 ans.

M. Didier a insisté sur le désir des Expos d'aligner un jour un ou plusieurs Québécois (le dernier a été Claude Raymond, un lanceur obtenu des Braves d'Atlanta et maintenant à la retraite) mais il a également affirmé catégoriquement que les Expos n'accorderont aucune chance particulière à un joueur sim-

à dénicher le talent québécois. C'est d'abord et avant tout parce que ce talent pourra faire des Expos une meilleure équipe."

Selon M. Didier, il aurait été à la fois illusoire et frustrant pour les parties en cause de faire signer un joueur qui n'aurait eu aucune chance. "Nous préférons en choisir peu et leur donner une chance réelle, ce que d'autres équipes ne peuvent pas leur offrir. Combien de joueurs ont signé pour d'autres équipes et

## "En 1976, les joueurs talentueux seront plus nombreux ici"

-Mel Didier

La presque totalité des joueurs canadiens ou québécois qui ont atteint les ligues majeures ou tout au moins le baseball organisé étaient des lanceurs. Ne citons que les noms de Claude Raymond, Ronald Piché, Raymond Daviault, Jean-Pierre Roy, Ferguson Jenkins ou Georges Maranda.

Pourquoi toujours des lanceurs? Pourquoi un joueur de champ intérieur ou un voltigeur québécois a-t-il très peu de chances de progresser?

Selon M. Didier, il est beaucoup plus facile de former un lanceur qu'un autre joueur. "Le jeune lanceur peut facilement copier le style de celui qu'il observe à la télévision. S'il a un bon bras et s'il peut parvenir à maîtriser certains lancers décevants, il pourra être remarqué. Tout autre joueur doit à la fois développer l'aspect défensif et l'aspect offensif du jeu. Très peu d'instructeurs québécois pouvaient il y a quelques années instruire adéquatement un joueur d'arrêt-court. Nous avons noté depuis notre arrivée une nette amélioration à la fois chez les joueurs et chez les instructeurs et le jour n'est pas loin, en 1976 peut-être, où le Québec comptera un noyau de jeunes joueurs intéressants pour nous. Et ce ne sera pas uniquement des lanceurs."

## Les Expos et O'Keefe: un mariage de raison

-Réjean Millette, FBAQ

La venue des Expos à Montréal a, à n'en pas douter, suscité un enthousiasme épouvantable pour le baseball. Depuis 1969, année de la création des Expos, le nombre des jeunes joueurs et des équipes n'a pas cessé d'augmenter comme le nombre des spectateurs aux parties des "Amours".

La Fédération québécoise de baseball amateur et son directeur général, M. Réjean Millette, ont été directement impliqués dans cette progression du baseball chez nous. Nous avons rencontré M. Millette et lui avons demandé comment il concevait le rôle que les Expos ont joué dans cette évolution.

"Le principal apport des Expos a été de populariser le baseball. Les gens d'ici aiment le sport professionnel. Les Expos se sont donné une image sympathique, les gens avaient

longtemps été privés de baseball majeur, les jeunes ont voulu imiter quelques vedettes des Expos, et le tour était joué.

"L'image que les Expos ont voulu se donner les a forcés à s'approcher du baseball amateur. Les Expos ont accepté de participer à des cliniques pour instructeurs surtout et pour jeunes joueurs ensuite.

"Il faut remarquer que les efforts des Expos ont toujours été associés à ceux de la brasserie O'Keefe. La raison: la publicité. Ces cliniques pour instructeurs d'un bout à l'autre de la province ne coûtent pas cher aux Expos et ça constitue un investissement publicitaire très intéressant pour eux. J'en suis à me demander qui des Expos ou de la brasserie O'Keefe a fait le plus pour le développement du baseball au Québec."

M. Didier a également constaté (et il dit ne pas être le seul dépisteur à l'avoir fait) que le joueur canadien n'est pas rapide. "Nous ne savons pas pourquoi mais c'est un handicap du joueur canadien. Il est puissant mais il n'est pas rapide."

Quant à la courte saison et à la mauvaise température, ce ne sont plus aux dires de M. Didier des contingences qu'on devra désormais retenir contre les joueurs canadiens et québécois. "C'est inutile de jouer 50 parties par saison si les joueurs ne s'exécutent pas de la bonne façon. Il serait opportun de diminuer le nombre des parties et d'intensifier les pratiques. Malheureusement, les instructeurs compétents manquent encore. C'est d'ailleurs au niveau des instructeurs que nous avons décidé de travailler, avec la FBAQ, depuis notre arrivée à Montréal."

M. Didier dit aimer l'attitude du Québécois en jeu. "Il n'est pas timoré comme l'Américain. On n'a pas besoin de le "minoucher". Il a le désir de réussir par ses propres moyens."

Reste tout de même qu'il n'y en a pas beaucoup qui ont eu jusqu'à maintenant la chance de réussir par leurs propres moyens.

# Mission '76: de nouveaux objectifs

par Christian Lambert

Mission '76 les promoteurs du trente pour-cent de participation québécoise aux Olympiques, ont fait, cette semaine, le bilan de leurs 18 mois d'activité et dressé les grandes lignes de leur action future devant les représentants de tous les médias d'information. M. Yvan Dubois, président de Mission '76 et plusieurs représentants qui l'accompagnaient ont aussi fait part aux journalistes des nouvelles politiques de Mission '76.

Un total de \$620,955.00 sera alloué aux athlètes choisis par Mission '76. Ce montant sera réparti entre les 25 fédérations "olympiques" pour la



Mission 76, s'est montrée plus sévère dans la sélection des athlètes éligibles à ses bourses. Anne Filion fait partie des boursières.

promotion de l'élite sportive amateur québécoise. Ces sommes d'argent seront distribuées aux athlètes les plus méritants dans leurs domaines respectifs, selon des critères de sélection qui à la suite des Jeux du Commonwealth, à Christchurch, ont été réévalués. On s'était bien rendu compte à ce moment, du peu de réalisme des politiques de sélection des athlètes à ces bourses. Une plus grande sévérité de la part des responsables de Mission '76 est la bienvenue, malgré qu'à l'analyse on se compte que dans certains cas il y a encore matière à une plus grande rigueur. Au nombre des athlètes choisis par Mission '76, il y aurait encore, de l'avis de quelques entraîneurs que nous avons interrogés un certain nombre de coursiers qui ne font vraiment pas le poids, il ne sera pas de notre propos de les nommer, mais de souligner que même s'il semble y avoir de l'amélioration à ce chapitre, les fédérations concernées et les entraîneurs, de même que les responsables de Mission '76 devront dans les mois qui viennent, effectuer une nouvelle sélection, et ceci au profit de tout le sport amateur québécois, car malheureusement il nous sera toujours impossible de fabriquer des athlètes de classe internationale en quelques mois ou même un an. En athlétisme, par exemple, il y en a eu jusqu'à 75 athlètes subventionnés par Mission '76, ce chiffre a été réduit à 25, ceci permettant d'augmenter les sommes allouées à chacun et tuant du même coup tous les faux espoirs. Mission '76, qui joue un rôle très important actuellement dans le développement d'une véritable élite sportive québécoise est de sa propre volonté en train de s'engager pour l'avenir et devra poursuivre son action après 76.

## Le cas du cyclisme

La Fédération Cycliste Québécoise, toujours sous le coup d'une non-reconnaissance de l'Association

Canadienne, se verra refuser toute aide de la part de Mission '76 tant que le conflit qui oppose les deux organismes ne sera pas réglé. Telle est la décision qu'ont dû prendre les dirigeants de Mission '76. Même les cyclistes québécois qui s'entraînaient en Europe se sont vu couper les vivres, le mois dernier.

Malheureusement cette décision ne fait que donner plus de poids au point de vue de l'Association canadienne. Comme nous ne sommes pas à une contradiction près dans le sport amateur, il est quand même surprenant de constater qu'un organisme responsable devant le Haut Commissariat soit tout à fait à l'opposé de l'opinion déjà formulée du ministre sur cette question. Dans le contexte actuel les coureurs cyclistes québécois ne peuvent prendre part à aucune compétition, et se voient refuser des montants qui ne pourraient que leur être bénéfiques.

## Le cahier olympique

### Le pentathlon

par José Sant

Le pentathlon est aujourd'hui une spécialité réservée aux femmes et il ne faut pas le confondre avec le pentathlon moderne dont l'esprit se rapproche bien plus de l'entraînement militaire, (tir, natation, escrime, équitation, cross-county) que de l'athlétisme.

C'est en 1964, aux Jeux Olympiques de Tokyo que le pentathlon fut disputé officiellement. L'honneur revint à la Soviétique Irina Press qui établit le premier record à 5,246 pts. La Britannique Mary Rand la suivait avec 5,035 pts. En 1968, Ingrid Becker (R.A.A.) fut championne olympique avec 5,098 pts. Enfin, 1972, vit le couronnement de Heidi Rosendhal.

L'actuelle recordwoman du monde est Burglinde Pollak qui le 22 septembre 1973 à Bonn, a établi le record du monde à 4,932 pts (à la nouvelle table); 13''2 au 100 haies, 15'85 m. au poids, 1,78 m. en hauteur, 6,47 m. en longueur, et 23''3 au 200 m.

L'épreuve peut se disputer sur deux jours ou sur un jour. Beaucoup d'éléments militent en faveur de la journée unique, car il est bien connu qu'au lendemain des épreuves les muscles sont durcis. Actuellement, ce sont les pays de l'est qui dominent la spécialité.

Le Canada pour sa part est en bonne position car

depuis Tokyo, il présente des pentathlonnienne de valeur: Jenny Meldrum, Debbie Van Kieckebelt et Diane Jones, (actuelle championne canadienne).

Le Québec qu'en, à lui, n'a pas encore de spécialistes épanouies. L'an dernier, la meilleure performance québécoise fut établie par Louise Blais (Lachute Lions) 3,505 pts.

Peut-être qu'avec la libération de la femme verrons-nous apparaître sur nos stades une gent féminine plus nombreuse?



Burglinde Pollack, championne du monde du pentathlon.

## Au hockey

# L'AMH contre les Russes, c'est à mourir de rire

par Pierre Terroux

Les récents jours nous ont amené deux nouvelles "très intéressantes" au sujet du hockey international. La première veut que le Canada revienne à la compétition internationale et la seconde laisse prévoir une nouvelle confrontation entre le hockey professionnel canadien et le hockey soviétique.

### Des amateurs et des pros

Le Canada participera

donc à un nouveau championnat du monde de hockey après une absence de plus de 5 ans. On se rappellera que le Canada avait tiré sa révérence parce que la Fédération internationale lui avait refusé d'aligner des joueurs professionnels et parce qu'en plus il ne pouvait plus, sans renforts, offrir une compétition valable aux autres équipes.

L'Association canadienne de hockey amateur a finalement gagné son point et le Canada, jadis champion du monde, pourra compter sur les pros. Ce mélange de joueurs professionnels et amateurs sera-t-il suffisant pour redorer le blason du Canada face aux Russes, aux Tchécoslovaques, aux Finlandais et aux Suédois? Permettons-nous d'en douter!

L'Association canadienne

ne a aussi révélé qu'une autre "série du siècle" opposera l'automne prochain une équipe canadienne et une équipe soviétique. L'équipe canadienne sera appelée "Equipe Canada 74" et sera constituée de joueurs de l'Association mondiale même si on n'exclut pas pour autant la participation des joueurs de la ligue Nationale. On sait cependant que les gouverneurs de la LNH ont refusé une telle participation, ce qui laisse l'AMH seule contre les "méchants" Russes.

La belle affaire! Vous voyez ça, les Russes contre l'AMH. On n'a vraiment rien compris, il y a deux ans, quand les Soviétiques ont chauffé le derrière des "talentueux mais individualistes" joueurs canadiens.

Les Russes vont littéralement manger les joueurs de l'AMH. Ils

n'auront aucune chance, les pòvres, ils n'auront même pas le talent pour compenser la faiblesse de leur jeu d'ensemble comme ce fut le cas en 1972 dans la victoire de dernière minute.

Quels sont les éléments forts de l'AMH? Bobby Hull, Gordie Howe, Jean-Claude Tremblay, Mike Walton. Les probables Ken Dryden et Paul Henderson. Et après?

Bof, après tout l'AMH n'a rien à perdre. Si elle perd, on saura tous, comme on le sait déjà, que c'est une ligue médiocre. Si elle gagne (!) elle pourra se vanter d'avoir réussi ce que l'AUTRE, la LNH, a accompli de peine et de misère.

Et si les Russes infligent à l'équipe Canada une terrible raclée? Bof, on dira que les Russes ont une équipe "paquetée" et on continuera à se cacher la tête dans le sable!

### Solution des mots croisés

|    |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |
|----|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| 1  | T | I | R | E | R | O | U | C | H | O | N | S |
| 2  | E | V | I | T | E | S | A | C | O | U |   |   |
| 3  | N | O | R | E | V | E | N | I | R |   |   |   |
| 4  | E | I | R | E | I | R | E | N | E |   |   |   |
| 5  | B | R | A | S | S | E | S | T | E | R | E |   |
| 6  | R | E | G | O | N | C | E | S | O | N |   |   |
| 7  | E | O | B | U | S | T | E | R |   |   |   |   |
| 8  | U | S | U | E | L | L | U | N | E | A |   |   |
| 9  | S | I | T | U | E | R | R | E | P | A | S |   |
| 10 | F | A | R | A | G | O | I | L | S |   |   |   |
| 11 | I | N | T | R | I | E | P | E | L | L | E |   |
| 12 | I | N | T | E | R | P | R | E | T | E | R |   |

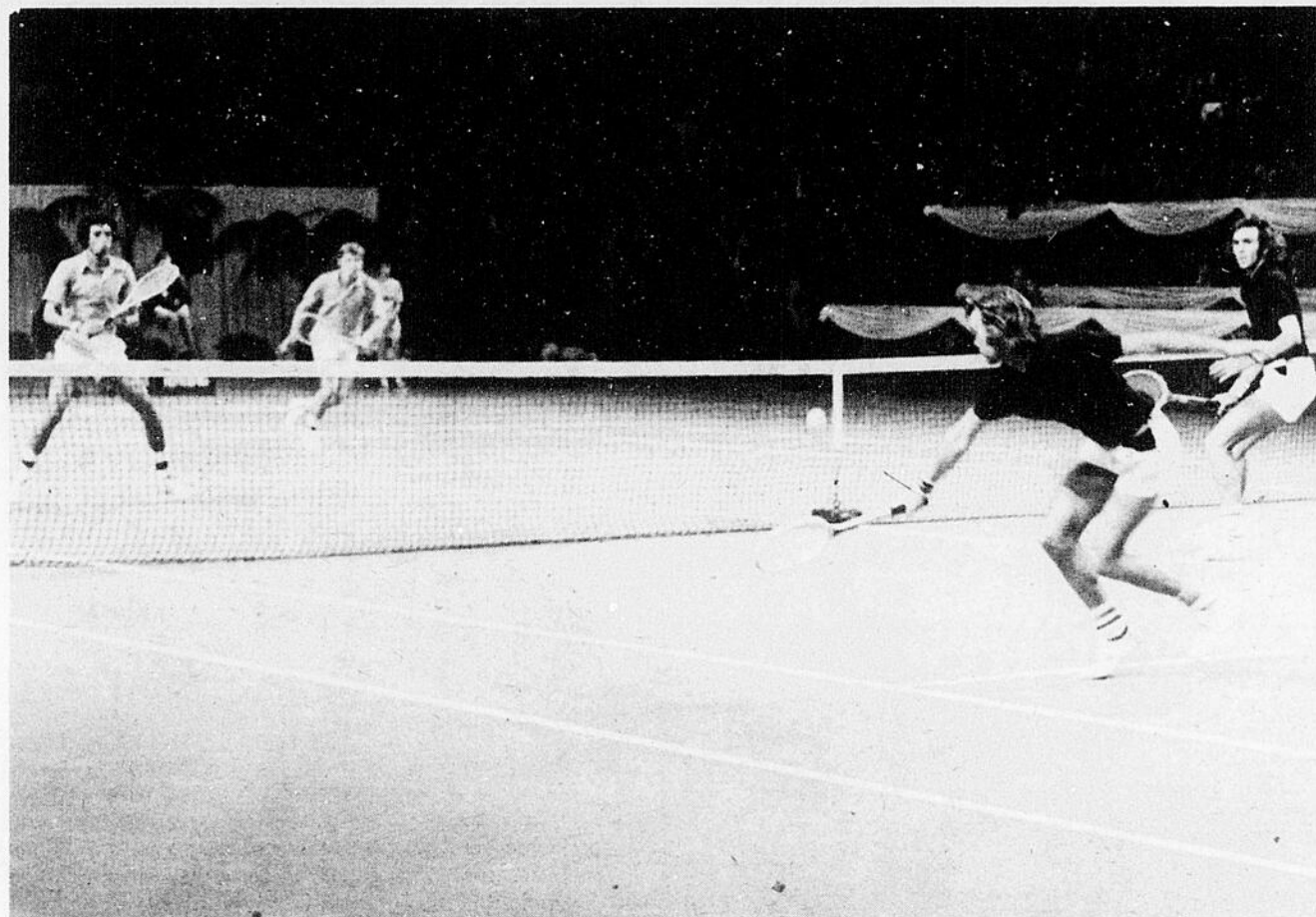
## Tennis

# Championnat mondial Rothman: snobisme et mise en scène

par Christian Lambert

Beaucoup de snobisme et une grande mise en scène sont les éléments qui frappent le plus le spectateur non averti lors de ce championnat. L'aréna Maurice-Richard s'est drapée de bleu, et de nom-

breux pots d'arbustes décorent la salle. Le tennis reste fidèle à sa tradition, longtemps considéré comme un sport de riches il reste embourgeoisé et même un peu guindé.



Dans l'enceinte de l'aréna Maurice Richard, vendredi soir, plusieurs milliers de personnes ont assisté à l'ouverture du championnat mondial de tennis Rothman. Dès le début de la rencontre le duo des Américains Arthur Ashe et Roscoe Tanner a disposé des Australiens Ross Case et Geoff Master.

photo Christian Lambert

## vite

### Remparts en finale

Les Remparts de Québec ont éliminé les Eperriers de Sorel et participeront maintenant à la grande finale du hockey junior canadien à Calgary.

### Tir à l'arc

La ville de Joliette a fait une demande auprès du COJO pour la présentation de l'épreuve du tir à l'arc des Jeux olympiques.

### La superstition et le sport

L'instructeur des Black Hawks de Chicago, Billy Reay, est un joyeux superstitieux. Après que son équipe eut perdu le match de dimanche, Reay s'est départi de tous les vêtements qu'il portait cette journée-là et s'est habillé de neuf pour la joute de mardi... mais son club a encore perdu!

### Difficile d'accès

Les présent travaux de rénovation de la rue Sher-

brooke, travaux rendus nécessaires par la frénésie olympique, rendent l'accès au club de golf municipal très difficile. Plusieurs golfeurs préféreront sûrement jouer ailleurs, ce qui, avec la disparition du parcours de golf Viau, aidera à enrichir les clubs des villes de banlieue.

### Les Alouettes à vendre

Déçu par le projet de loi du ministre Lalonde, le propriétaire du club de football "Les Alouettes de Montréal", M. Sam Berger, a décidé de vendre. Le riche propriétaire est fatigué de perdre de l'argent dans une ligue de broche à foin. L'équipe sera probablement achetée et revendue par la ligue. A moins que le gouvernement se sente l'âme "footballistique" et s'occupe du club. Nous voyons très bien Pierre Elliott comme quart-arrière et le ministre de la Défense

comme spécialiste de la "longue bombe". On pourrait engager Claude Wagner comme spécialiste des bottés et en "important" le député Louis-Philippe Lacroix du Québec, les Alouettes pourraient facilement "enlever" le championnat.

### La Palestre

Maintenant que la Palestre est vendue, il faut trouver de nouveaux locaux pour les équipes qui s'y entraînaient, de même que pour les athlètes. M. Dubois, président de Mission '76, nous aura dit qu'il fera tout son possible pour résoudre ce problème. Oui, et bravo pour la bonne volonté mise de l'avant à cette occasion, mais n'aurait-on pu s'en préoccuper avant. Quand la décision de la vente a été prise, pourquoi n'y a-t-on pas pensé? De nombreuses personnes et quelques fédérations profitaient des locaux de la Palestre. Maintenant que les étudiants de l'UQAM

vont s'y installer, on cherche de nouveaux locaux. Au nombre de ceux les plus touchés par cette expropriation, il y a les haltérophiles et les gymnastes, et certains d'entre eux sont subventionnés par Mission '76, une bourse pour s'entraîner c'est une chose, mais il faut aussi un lieu physique pour le faire.

### Motocyclisme

Un nouveau Club de motocyclisme vient d'être mis sur pied. Il s'agit du Circuit Motocyclisme du Québec qui sanctionnera les compétitions de motocross et de courses sur terre battue cet été, et ce dans plusieurs régions du Québec à compter du 12 mai prochain.

Les compétitions sur terre battue, auront lieu le samedi, et le motocross, le dimanche après-midi. Le 19 mai, sera disputé une première compétition de moto-cross à Victoriaville.

## Coup de griffe

# Lettre ouverte à Chartrand

M. Jean-Paul Chartrand,  
Service des sports,  
Montréal-Matin

Monsieur,

C'est avec une grande joie et un profond dégoût que nous avons pris connaissance de votre nouvelle situation et surtout de vos opinions dans votre fielleuse chronique du samedi 28 avril intitulée "Les officiels des gens sympathiques".

Nous apprenons dans cette chronique que vous avez quitté votre emploi au service des Affaires sociales de la ville pour vous joindre à la section sportive de Montréal-Matin. Nous sommes heureux pour vous, car vous n'aimiez probablement pas cet emploi ou, tout au moins, vous n'en aviez pas une très haute estime; ça transpire dans votre écrit. Vous nous rendez du même coup un fier service car vous nous évitez, à nous et à vos lecteurs actuels, de payer à même nos taxes un gars qui n'aimait pas sa job. Nous vous citons: "Dans les derniers six mois à Montréal-Matin, j'ai travaillé deux fois plus fort que durant mes 13 ans à la ville de Montréal."

Le dégoût nous gagne cependant quand nous constatons, à la lumière (!) de votre écrit, que vous ne saisissez pas encore l'importance sociale de votre rôle de chroniqueur.

Le poste que vous occupez maintenant et que vous semblez adorer, ne vous permet pas il nous semble de débâter sur les gens que vous aviez jadis la tâche de servir. Nous vous citons encore: "Or, imaginez-vous un peu la différence entre parler avec Bep Guidolin, Bobby Orr, Phil Esposito et ainsi de suite et le gars de la rue Panet, Déglise, Craig, Notre-Dame, Plessis, le plan Dozois et ainsi de suite."

Comme si l'argent et la gloire sportive étaient les seuls critères de la valeur humaine. Montréal-Matin ne compterait-il pas parmi ses lecteurs des assistés sociaux et des chômeurs?

Si les assistés sociaux, comme vous dites, se "paquetent" à même nos taxes, avec quel argent, pensez-vous, nos députés, nos ministres, nos fonctionnaires municipaux ou autres le font-ils? Avec quel argent les "glorieux sportifs" que vous fréquentez le font-ils si ce n'est encore une fois avec l'argent du "gars du peuple" qui leur permet de ramasser les gros salaires?

Christian Lambert

Pierre Terroux

## Un peu moins champions

# Les Expos de retour

Les Expos sont en ville! Ils nous reviennent un peu moins triomphateurs qu'avant de partir dans l'Ouest des Etats-Unis où ils ont subi défaite sur défaite. Six de suite pour être plus précis.

Avant de partir, ils occupaient la première place au classement de la division Est de la ligne Nationale. Aujourd'hui, ils ont glissé au deuxième rang derrière les Cardinals de Saint-Louis.

Cette fin de semaine, les hommes de Gene Mauch disputaient une série aux Giants de San Francisco. Le coup de bâton de ses gros frappeurs aura-t-il de nouveau supporté les chanceux lanceurs?

Le coup de bâton de ses gros frappeurs aura-t-il de nouveau supporté les chanceux lanceurs?

## Cet après-midi à Philadelphie

(P.T.) - Les Rangers de New York et les Flyers de Philadelphie s'affrontent aujourd'hui à Philadelphie dans le dernier match d'une série demi-finale chaudement disputée.

Les Rangers, qui a-



Les Flyers devront-ils recourir à la rudesse pour disposer des Rangers?

## Thème de son 9ème congrès L'APAPQ au service de la population québécoise

par Christian Lambert

L'Association des professionnels de l'activité physique tenait en fin de semaine son neuvième congrès au Sheraton Mont-Royal. Ce congrès se sera déroulé sous le grand thème du "service à la population québécoise".

L'Association est un regroupement de libre adhésion de 1300 éducateurs physiques sur un bassin de 3400 professionnels de l'activité physique. Les organisateurs du congrès ont reçu près de 800 membres qui ont étudié en 9 ateliers les différentes priorités de l'association. A l'APAPQ, qui oeuvre sur tout dans le milieu scolaire de tous les niveaux, on s'intéresse particulièrement aux questions de la formation professionnelle, des centres communautaires de l'activité physique, du bénévolat, et de la si-

tuation de l'inadapté de même que de conditionnement physique.

L'APAPQ a invité pour présider ce congrès, "nul autre" que Jean-Paul Gignac, président de la Sidbec Dosco. Le discours d'ouverture a été prononcé par Laurent Laplante du Devoir et celui de la fermeture par le sous-ministre de l'Éducation Claude Beauregard. Le sous-ministre devait répondre aux questions des participants sur les "célestes priorités" du Ministre Cloutier annoncées peu de temps avant les élections. M. Cloutier, à ce moment, déclarait que l'une des priorités de son ministère serait l'enseignement de l'éducation physique à l'élémentaire. C'est un sujet qui tient à coeur à tous les membres de l'association, et dont nul n'a plus réentendu parler depuis.

# Match décisif: Rangers-Flyers

vaient perdu les deux premières parties pour niveler ensuite les chances chez eux, ont évité l'élimination jeudi soir et forcé la présentation de ce dernier affrontement auquel nous pourrions assister cet après-midi par le truchement de la télé-

sion à compter de 4 heures.

### Une question d'expérience

Jeudi, après que les Flyers eurent marqué le premier but du match, le sort des Rangers semblait décidé, mais avec une hardiesse qu'on ne leur connais-

sait pas, les Rangers sont "revenus". Pour une équipe qu'on disait médiocre sous la pression, les Rangers se débrouillent fort bien. Les Flyers se sentaient-ils trop sûrs quand les Rangers étaient acculés au mur? Peut-être. Leur jeunesse leur

aura rendu un mauvais service.

Aujourd'hui, les Flyers devront se concentrer sur leurs adversaires immédiats plutôt que sur les Bruins qui les sépareront ensuite, s'ils triomphent, de la gloire et de la coupe Stanley.

# La Ronde ouvre le 4 mai!



Le grand parc d'amusement de Terre des Hommes est prêt à vous accueillir tous les samedis et dimanches. Et à partir du 15 juin, tous les jours de la semaine.

Venez vous amuser à la Ronde, vous en aurez la tête qui tourne. Suivez la foule dans le Carrousel, le Zipper, la Pitoune, la Spirale...

En fin de semaine et bientôt tous les jours de la semaine.



## La Ronde

Tous les jours de la semaine, à partir du 15 juin.